

LE SOLEIL



À la conquête du Québec

La course électorale s'ébranle; le fil d'arrivée le 14 avril



L'interprétation des sondages relève des sports extrêmes.

-Jean Charest



J'ai fait mes devoirs; je me lance pour gagner.

-Mario Dumont



Quand on a un bon gouvernement, on le garde.

-Bernard Landry

VALÉRIE LESAGE
 VLesage@lesoleil.com

■ Ça y est! Le rendez-vous aux urnes a été donné pour le 14 avril. Le premier ministre, Bernard Landry, a donné écho à ce qui était devenu un secret de Polichinelle et les autocars des trois grands partis ont été lancés sur les routes de la province quelques heures après le coup d'envoi de la campagne, hier matin à Québec.

Avec son slogan *Restons forts*, le PQ va miser sur un bilan que ses adversaires ont déjà commencé à attaquer. Rassuré par les sondages des dernières semaines, qui indiquent une spectaculaire remontée du Parti québécois, Bernard Landry part dans la bonne humeur et avec l'espoir que la paix mondiale ne sera pas rompue.

« Nous jouissons d'un haut niveau de confiance dans la population. Ce n'est pas suffisant pour que nous soyons réélus, mais ça aide à crédibiliser nos engagements », a déclaré le chef pé-

Landry lance la course en espérant que la guerre ne va pas éclater

quiste, dont la plate-forme électorale sera dévoilée, le week-end prochain, à St-Hyacinthe.

La dissolution de l'Assemblée nationale a été annoncée dès 9h hier. Le lieutenant-gouverneur, Lise Thibault, a signé les décrets qui confirment le scrutin printanier et a souhaité un débat d'idées.

C'est en somme ce qu'ont promis les Landry, Dumont et Charest. Éviterons-nous le salissage? Difficile de prédire, mais chacun espère le respect. « Il y en a qui ont été échaudés, avant

même que la campagne commence, par un niveau inacceptable. J'espère que cela aura été compris », a dit M. Landry, faisant allusion à l'ADQ, dont le chef et le président ont récemment associé le PQ au duplessisme et à la « petite noirceur ».

« On veut faire le débat sur le fond, pas sur les attaques aux personnes », a déclaré Mario Dumont, souhaitant provoquer une réflexion importante sur l'avenir du Québec.

« On est les plus endettés dans l'Amérique du Nord, les plus taxés, notre bas

Voir CONQUÊTE en A 2 >

Élections 2003

- Landry campe à gauche Page A 5
- Charest parle santé Page A 5
- Dumont en défricheur Page A 5
- Les hôtiaux attendront Page A 4
- Oui au débat à Québec Page A 4
- Comté par comté Page A 6
- Québec, une énigme Page A 7

Le lièvre et les tortues

RIVIÈRE-DU-LOUP— À 13h52, les premiers des neuf autobus de la campagne électorale se sont ébranlés. Au bout du pont Pierre-Laporte, les uns se sont dirigés vers Rivière-du-Loup avec Mario Dumont, d'autres vers Sherbrooke avec Jean Charest, les derniers vers Montréal avec Bernard Landry. Chacun chez soi en somme!



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

Comme dans la fable de La Fontaine, le lièvre a laissé les autres prendre une longueur d'avance... Sur la Transcanadienne s'entend. Car dans les sondages, les intentions des Québécois semblent déjà très claires. « Le gouvernement jouit d'un très haut niveau de confiance, cela donnera de la crédibilité à notre programme électorale », a dit Bernard Landry en lan-

çant sa campagne. Il devait avoir vu les mêmes sondages que moi!

Selon CROP en effet, le taux de satisfaction des Québécois à l'égard du gouvernement est à 47% et, surtout, c'est le quatrième mois consécutif que le nombre des mécontents est en baisse. C'est à Bernard Landry qu'ils font le plus confiance pour diriger le Québec (44%) parce qu'ils le trouvent compétent (50%) et aiment son sens du leadership (44%). Par charité, je

Voir VASTEL en A 2 >

SONDAGE LE SOLEIL—LA PRESSE—
 THE GLOBE AND MAIL

Départ canon pour le PQ

Avec 43% des intentions de vote, il devance de 11 points le PLQ (32%) et de 19 l'ADQ (24%)

GILBERT LEDUC
 GLeduc@lesoleil.com

■ Comme élan de début de campagne électorale, Bernard Landry ne pouvait espérer mieux. Après une répartition des indécis et des discrets, le Parti québécois détient une avance de 11 points sur le Parti libéral du Québec et de 19 sur l'Action démocratique du Québec dans les intentions de vote des Québécois.

Un sondage réalisé par la firme CROP pour LE SOLEIL, La Presse et The Globe & Mail annonce que s'il y avait eu des élections au Québec entre le 4 et le 11 mars, le PQ aurait récolté 43% des intentions de vote des 1000 personnes interrogées — un sommet pour la formation de Bernard Landry — comparativement à 32% pour le PLQ et à 24% pour l'ADQ qui cultive au dernier rang des trois grands partis auprès de l'opinion publique.

Avant la répartition des indécis et des discrets, le PQ obtient 38% des suffrages, les libéraux 29%, les adéquistes 21% et les autres partis 1%. La proportion de non-réponse est de 11%. Ce taux est d'ailleurs le plus bas enregistré par la maison de sondage depuis une bonne quinzaine de mois.

La progression du PQ dans les sondages CROP est fulgurante. À l'ADQ, c'est le contraire, la dégringolade se poursuit. Ainsi, par rapport à une enquête réalisée entre les 6 et 13 février 2003, le PQ a gagné neuf points dans les intentions de vote — après la répartition des sondés non répondants — et l'ADQ en a perdu 10. Pour sa part, le PLQ a fait du surplace.

Lors d'un coup de sonde subséquent, réalisé les 13 et 14 février 2003, le PQ récoltait 39% des intentions de vote contre 31% pour l'ADQ et 29% pour le PLQ.

SONDAGE CROP		
LE SOLEIL-LA PRESSE-THE GLOBE & MAIL		
Intentions de vote		
	Avant répartition des discrets	Après répartition
PQ	38%	43%
PLQ	29%	32%
ADQ	21%	24%
Autres	1%	1%
Discrets	11%	

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Par ailleurs, la popularité du Parti québécois auprès de l'électorat francophone ne se dément pas. Il amasse 44% des intentions de vote contre 22% pour l'ADQ et 21% pour le PLQ. Il s'agit d'une hausse de quatre points pour le PQ et d'une baisse de cinq points de l'ADQ depuis l'enquête CROP menée entre le 13 et le 24 février 2003.

Même la région de Québec, identifiée comme une sorte de château fort adéquistes dans les plus récents sondages, se range dans le camp péquiste. En effet, le PQ récolte 39% des intentions

Voir SONDAGE en A 3 >
 □ Landry qui rit, Dumont... Page A 3

SONDAGE CROP					
LE SOLEIL-LA PRESSE-THE GLOBE & MAIL					
Intentions de vote selon la région					
	PLQ	PQ	ADQ	Autre	Discrets
Québec métro	19%	39%	28%	3%	11%
Île de Montréal	43%	33%	12%	1%	11%
Région métropolitaine	22%	41%	25%	—	12%
Ailleurs en région	24%	40%	24%	1%	11%

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

CONCILIER TRAVAIL-FAMILLE



Londres met sur le tapis six conditions à imposer à Saddam

NATIONS UNIES (AP, AFP et PC) — Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont débattu pendant trois heures, hier soir, la liste britannique de six conditions imposées à Saddam Hussein pour prouver sa volonté de désarmer, sans parvenir à un consensus. Malgré des débats difficiles à suivre dans une atmosphère de cafouillis, ils ont convenu de se revoir cet après-midi.

Alors que les débats diplomatiques font rage, le Pentagone a annoncé à Washington que le total des forces américaines massées près de l'Irak dépassait cette semaine 250 000, dont 140 000 soldats au Koweït.

Ces militaires disposent de quelque 700 avions de combat et d'hélicoptères et de plusieurs centaines d'hélicoptères et de chars et des dizaines de navires.

Les États-Unis ont affirmé avoir avancé dans leur campagne pour un ultima-



Tout en s'ingéniant à sauver la seconde résolution, Tony Blair a reçu hier en compagnie de son épouse Cherie le chancelier allemand Gerhard Schröder, opposé à la guerre.

tum fixé à l'Irak le 17 mars, mais ils ont refusé d'exclure le report ou l'abandon du vote du Conseil de sécurité.

Un haut responsable de l'administration Bush a déclaré que la Maison-Blanche envisageait la possibilité

d'abandonner la nouvelle résolution

- Voir LONDRES en A 2 >
- Chrétien en croisade Page A 11
- Le Bloc accuse Page A 11
- Le pape dans la mêlée Page A 12

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 8	Editorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 12
Bourses	C 4	Petites annonces	S 15
Bridge	S 18	Sports	S 1
Capitale et régions	A 14	Statistiques	S 12
Décès	C 7	Télévision	B 2
Divertissements	B 9		

LA MÉTÉO

Maximum -7, minimum -19

Généralement ensoleillé avec quelques nuages en matinée et vents légers. Demain: passages nuageux. Samedi: ciel variable. Dimanche: nuageux. Détails page S 20.

Accumulation de neige (avant hier)
 Ce mois-ci: 45,4 cm L'an dernier: 10,6 cm
 Cet hiver: 247,6 cm L'hiver dernier: 198,5 cm

QUÉBEC, 107^e ANNÉE, N° 74
 FLORIDE, 1,75 \$ US
 MONTRÉAL, OTTAWA 87¢
 PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00074 2

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Starck contre Starck



« Venez aimer, haïr, venez écouter le gros prétentieux qui dit qu'il a tout fait ! » Philippe Starck joue à s'entêter lui-même. Pour son exposition au Centre Pompidou, il accroche son autodérision. « Ne me critiquez pas, je m'en charge ! »

Dans le cahier Arts et vie

SAMEDI DANS LE SOLEIL

Au royaume des dieux



Vous êtes prêts pour un dépaysement agréable? Pourquoi pas les îles grecques? Stéphane Paquet rend compte de son séjour dans ce paradis mythique, ce lieu de maisons blanches et bleues des cartes postales, où le dépaysement est encore et toujours possible.

Dans le cahier Voyages

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344	www.cyberpresse.ca
	1-866-686-3344	
Carrières et professions	686-3270	
Petites annonces	844-4444	
Promotion	686-3342	
Publicité détaillants	686-3435	
Publicité générale	686-3270	
Rédaction	686-3394	
Renseignements	686-3233	

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198
Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.
ISSN 0319-0730

LES SUITES

CONQUÊTE

Suite de la Une

de laine (la Caisse de dépôt) est percé et à travers ça on n'a pas plus de services, nos routes sont fissurées. Le modèle libéral-péquistes; le jugement est assez facile à porter dessus», a fait valoir le chef adéquat. « En cette belle saison du printemps, le Québec est dû pour un vrai changement ! »

Tout en défendant ses priorités, santé, éducation, prospérité et sécurité, Jean Charest a réservé ses attaques au PQ. Neuf ans de régime péquiste, a-t-il plaidé, ont donné 100 000 personnes de plus sur les listes d'attente en santé, aucun progrès dans la lutte au décrochage scolaire et un taux de chômage supérieur à 10% dans sept régions du Québec.

« Quand il parle de prospérité économique, M. Landry passe vite sur les régions du Québec », a noté le chef libéral. Il a par ailleurs estimé que le gouvernement avait perdu le contrôle sur les sociétés d'État au point d'appauvrir les citoyens. Les pertes de la Caisse de dépôt, 13 milliards \$ en deux ans, représentent l'équivalent de 1885 \$ par Québécois, a soutenu M. Charest.

Ciblé par toutes les attaques et un peu ébranlé par la gaffe du week-end au sujet des groupes de femmes, Bernard Landry a admis, comme tout le monde, craindre d'être imparfait et de glisser de nouveau. Une crainte qui semble cependant très bien contrôlée. « Je suis un être humain et il m'arrive de faire des erreurs. Quand elles sont méchantes et intentionnelles, je m'en excuse et le lendemain je reprends mon travail courageusement et bravement. Jusqu'à ce jour, ça ne m'a pas trop mal réussi. »

Le chef péquiste n'a offert aucune excuse après avoir dit préférer rencontrer le président de la Sun Life plutôt que les groupes de femmes.

« J'aime mieux être franc que dissimulateur et j'aime mieux la langue vivante que la langue de bois », a-t-il ajouté.

Jean Charest, dont plusieurs estiment qu'il joue son avenir politique au cours de cette campagne électorale, s'est dit « extrêmement confiant » de l'issue du vote. À cause de son équipe, qu'il dit « une coche au-dessus » des autres, mais aussi à cause de son programme.

« La grande question que les Québécois devront se poser, c'est la suivante: quelle équipe a fait ses devoirs? Quelle équipe est prête à gérer le changement que la population souhaite? Pour nous la réponse est évidente: on a fait nos devoirs, nous sommes prêts. »

Comme chef de parti, Jean Charest n'a pas la faveur dans les sondages, mais dit-il, l'interprétation des sondages au Québec « relève du sport extrême » et le vrai test arrive le 14 avril.

Coqueluche des Québécois l'été et l'automne derniers, l'ADQ traîne la patte aujourd'hui dans tous les sondages. Quel avenir lui réserve l'électorat?

« J'ose espérer que ce n'est pas l'avenir des partis qu'on joue, mais bien l'avenir des citoyens », a soutenu Mario Dumont, désireux d'offrir son nouveau modèle de gouvernement.

« L'ADQ est le parti qui ne propose pas de feu d'artifice de nouvelles dépenses, de promesses. On fait appel dans notre population au sens des responsabilités. »

Pour Bernard Landry, le sort de l'ADQ apparaît « classé dans la tête des Québécois ». Le changement proposé par le jeune parti était incarné de façon si « superficielle », a-t-il affirmé, qu'il en a perdu sa crédibilité.

Le chef péquiste considère que le vrai changement reste la question nationale. Mais le Québec n'en est pas encore là et, dit-il, le PQ a montré qu'il peut faire d'autres changements, notamment en économie et pour les familles.

À ce chapitre, il a promis qu'une des premières législations qu'il passerait, s'il est réélu, consacrerait la semaine de quatre jours pour les parents ayant des enfants de moins de 12 ans qui désirent l'avoir.

C'ÉTAIT HIER

1991 — La compagnie Exxon accepte de verser un milliard \$ en compensation pour les dégâts causés par la marée noire de l'Exxon Valdez, au large de l'Alaska.

1985 — Obsèques de Constantin Tchernenko, secrétaire général du Parti communiste soviétique en présence de nombreux dirigeants étrangers; le président Reagan est absent.

1980 — Tempête sur la Nouvelle-Écosse: le *Desgagnés*, cargo de 2500 tonnes, coule au large de Halifax.

1974 — Les pays arabes producteurs de pétrole lèvent l'embargo sur les livraisons de brut aux États-Unis.

LONDRES

Suite de la Une

menacée par les veto de la France et de la Russie, une option soulevée plus tôt hier par l'Espagne.

Selon un calcul effectué par l'Associated Press, la résolution obtiendrait sept des neuf votes nécessaires à son adoption (sans prendre en compte les veto). Deux pays doivent s'abstenir. Dans le même temps, dans l'espoir de recueillir des voix en faveur de cette résolution, la Grande-Bretagne a présenté seule sa liste de six conditions que l'Irak devra remplir pour prouver sa volonté de désarmer.

Il s'agit de six mesures « tests » à inclure dans le texte du projet de seconde résolution. Elles comprennent une déclaration publique du président irakien, Saddam Hussein, dans laquelle il devra renoncer publiquement — et en arabe — aux armes de destruction massive et un engagement à laisser les chercheurs irakiens être interrogés par les inspecteurs en dehors de l'Irak.

L'Irak devra également livrer et expliquer l'existence de stocks de bacille du charbon, ainsi que d'installations de production d'armes biologiques. Il devra enfin s'engager à détruire les missiles prohibés et rendre compte de l'existence d'un drone.

Les Britanniques n'ont obtenu le soutien ni de Washington ni de Madrid et ont présenté seuls leurs propositions, qui ont reçu l'appui du Japon.

Des diplomates ont fait savoir que les conditions imposées par la Grande-Bretagne à Saddam Hussein posaient quelques problèmes aux États-Unis. Selon le haut responsable de l'administration américaine parlant sous le couvert de l'anonymat, les États-Unis « soutiennent » l'effort britannique sans pour autant y adhérer.

Il a également affirmé que le vote, s'il a lieu, concernera le projet de résolution présenté, la semaine dernière, par les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne fixant au 17 mars l'ultimatum à Bagdad pour attester de son désarmement. Les propositions britanniques resteront une annexe au document. La date du vote n'a pas été précisée, même si les Américains ont insisté pour que celui-ci intervienne cette semaine, peut-être demain.

Pour la première fois, l'administration Bush a reconnu qu'un « non » pourrait endommager les relations avec son pays. Mais la Russie et la France n'ont montré aucune volonté d'abandonner leurs menaces de veto et les pays n'ayant pas encore décidé de leur vote n'ont montré aucun signe de soutien aux propositions britanniques.

« Je ne nierais pas que nous progressons, mais je ne veux pas vous faire croire que c'est dans la poche », a déclaré Richard Boucher, porte-parole du département d'État américain.

Pendant la journée, le département d'État américain avait accusé Paris, par sa menace de veto, d'envoyer « un mauvais signal à Bagdad », en éludant les nécessaires pressions à l'encontre de son manque de coopération.

VASTEL

Suite de la Une

n'ose même pas évoquer le score de ses deux adversaires! « His to lose », diraient les Anglais.

L'avance personnelle du président du Parti québécois est telle que les journalistes s'accrochaient hier à la perspective d'une autre gaffe pour ébranler sa confiance. Mais il faudrait beaucoup de pelures de banane pour ébranler cet homme qui n'est pas seulement populaire: il fait preuve soudain d'humilité. « Il m'arrive de faire des erreurs, convient-il, mais existe-t-il un seul être humain sur la terre qui ne craigne pas de ne pas être parfait? »

LE MAL-AIMÉ DES QUÉBÉCOIS?

Jean Charest a tenté de faire contre mauvaise fortune bon cœur. C'est lui qui, en 1993, avait choisi la fable du lièvre et de la tortue pour illustrer ses chances de gagner la course à la direction du Parti progressiste-conservateur, malgré l'avance considérable de Kim Campbell. Et cela avait bien failli marcher!

Bernard Landry fait soudain preuve d'humilité

« Arrêtez de vous fier aux sondages et allez vous promener en région! » dit-il, un peu excédé, aux journalistes qui s'obstinaient à le décrire comme le mal-aimé des Québécois. Les sondages le trouvent en effet distant, pas plus sincère ni plus honnête qu'il le faut, et moitié moins respecté que le chef du PQ.

« Je suis en forme, j'ai le sentiment du devoir accompli, j'ai pris les moyens pour être celui qui connaît le mieux le Québec », répétait-il hier matin, comme pour se convaincre lui-même. Il va donc jouer l'équipe — il était le seul à être accompagné de quelques députés —, et le bon vieux Parti libéral — « une valeur sûre! » Quant à sa stratégie de marteler le thème de la santé, deux Québécois sur trois lui donnent raison.

Si Jean Charest est « le mal-aimé » des Québécois, Mario Dumont en est encore le choucho. Au mois d'août 2002, c'est tout juste s'ils ne le voyaient pas en premier ministre. Aujourd'hui, les Québécois ne le pensent pas prêt à diriger

le gouvernement, mais c'est lui qu'ils trouvent le plus sympathique, honnête et très proche des gens. Vous comprenez pourquoi le chef de l'ADQ a crié: « Enfin! » lorsque Bernard Landry a lancé la campagne électorale: « J'ai hâte d'aller voir les gens, dans les dépanneurs et les petits restaurants. »

Il rappelait cette campagne de Saguenay où je l'accompagnais d'ailleurs, il y a exactement un an. C'est en ratissant chaque petit magasin de la Côte-Nord et en se postant aux entrées d'usines et des scieries qu'il a fait gagner son premier collègue à l'Assemblée nationale, François Corriveau. Il compte encore sur ce grand capital de sympathie pour rescaper une campagne qui s'annonce moins bien qu'il ne l'avait cru.

UN MESSAGE QUI PASSE MOINS BIEN

Il y a un an toujours, Mario Dumont évoquait le scénario du PQ en 1970, qui faisait une percée-surprise dans sept circonscriptions, dont celle de Saguenay d'ailleurs. Les sondages suggèrent que c'est effectivement ce qui pourrait lui arriver... Malheureusement! Il a beau attaquer les politiques « libéralo-péquistes » des vieux partis et dire que « les Québécois ont mieux à faire que de voter libéral pour se débarrasser du PQ », le message ne passe plus aussi bien que l'année dernière.

Même s'il est le seul chef de parti qui ne risque pas sa tête dans cette élection, on ne peut oublier qu'il était en proie au découragement il y a un an. Certains suggèrent déjà que vis-à-vis d'un demi-échec — moins de 10 députés, par exemple —, il pourrait prendre un congé de quelques années pour s'occuper de ses jeunes enfants.

ET SI...

À Jean Charest, par contre, des journalistes ont cruellement rappelé hier qu'il n'aurait pas de troisième chance. Mais l'homme est habitué à ce genre de pronostic: n'a-t-on pas déjà prédit sa défaite à Sherbrooke? Quant à Bernard Landry, on s'attend en fait à ce qu'il ne termine pas le mandat qu'il demande à la population. Si la perspective de tenir un référendum gagnant avant 2005 ne se matérialise pas, il fera sans doute comme Lucien Bouchard, laissant sa place à un ou à une autre. Il aura, de toute manière, passé l'âge de la retraite depuis longtemps!

CONTEMPORAINE



LE PULL BOUTONS ASYMÉTRIQUES 39,95

Une économie de 20%. Contemporaine notre collection exclusive. Pur coton, tricot en côtes chaussette, épaule et large col retourné ouvert en pointe, rehaussés de boutons cousus. Ivoire, noir, marine, rouge, vert tendre, bleu poudre, corail. P.m.g.tg. Rég. 50.00

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Résultats

Tirage du 2003-03-12

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
973030	338303	038424
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$
décomposable	décomposable	décomposable

Numéros «Télé»

888256 335547 804082

non décomposable non décomposable non décomposable

649 Tirage du 2003-03-12

16 18 21 22 32 33

Complémentaire: (05)

449 Tirage du 2003-03-12

05 12 16 17 19 31

Complémentaire: (35)

649 Tirage du 2003-03-12

03 08 10 13 16 20 22 25 27 30

31 35 38 44 48 51 53 54 61 65

Extra Tirage du 2003-03-12

NUMÉRO

312 6464 689060

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.C. cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu

1 866 303 8171

ÉLECTIONS JOUR 1



Centre de foires
d'ExpoCité
du 13 au 16 mars

LE VRAI SALON
CAMPING, PLUS DE
CHASSE ET PÊCHE

Rabais offert au www.saloncamping.ca

POPULARITÉ DES CHEFS

Landry monte, Dumont descend

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

■ La cote d'amour de Bernard Landry auprès de l'électorat est à son zénith. Il est, de loin, le chef politique auquel les Québécois font le plus confiance pour diriger le Québec.

Un sondage réalisé entre le 4 et le 11 mars par la maison CROP pour LE SOLEIL, La Presse et The Globe & Mail révèle que 41% des 1000 personnes interrogées identifient Bernard Landry comme celui qui peut le mieux gouverner le Québec. Il trône littéralement devant son adversaire libéral Jean Charest (24%) et le jeune chef adéquate Mario Dumont (17%).

«En l'espace de quatre mois, Bernard Landry a doublé sa popularité auprès de l'électorat», commente le vice-président de CROP, Claude Gauthier. Dans un sondage mené entre le 19 et le 24 novembre 2002, Bernard Landry n'obtenait que 20% de la confiance des personnes interrogées. Il se trouvait alors nez à nez avec Jean Charest et huit points derrière Mario Dumont.

Si la cote d'amour de Bernard Landry est à la hausse, celle de Mario Dumont prend une trajectoire opposée. Dans une enquête CROP effectuée entre le 27 et le 30 août 2002, 34% de l'électorat identifiait le chef de l'ADQ comme celui qui inspirait le plus confiance pour diriger le Québec. Aujourd'hui, seulement 17% des personnes sondées abondent dans ce sens.

Dans le cas de Jean Charest, Claude Gauthier signale qu'il y a bel et bien une remontée mais que celle-ci se fait lentement. Comme elle le fait de temps à autre, la maison de sondage a cherché à mesurer la perception qu'avait l'électorat des trois chefs à partir de divers critères.

Bernard Landry a été choisi comme le plus compétent (50%) devant Jean Charest (20%) et Mario Dumont (11%). Il a également été identifié comme celui démontrant le plus de leadership (44%) dépassant Jean Charest (22%) et Mario

SONDAGE CROP				
LE SOLEIL-LA PRESSE-THE GLOBE & MAIL				
Perception des leaders politiques				
	Jean Charest	Mario Dumont	Bernard Landry	Aucun-Ne sait pas
Compétence				
4-11 mars 2003	20%	11%	50%	19%
6-13 février 2003	19%	16%	43%	22%
Honnêteté				
4-11 mars 2003	19%	23%	28%	30%
6-13 février 2003	15%	34%	24%	27%
Leadership				
4-11 mars 2003	22%	16%	44%	18%
6-13 février 2003	17%	31%	34%	18%

Dumont (16%).

Au chapitre de l'honnêteté, aucun chef ne se démarque véritablement: Bernard Landry (28%), Mario Dumont (23%) et Jean Charest (19%). Même constat en ce qui a trait à la sincérité des chefs politiques: Bernard Landry (28%), Mario Dumont (26%) et Jean Charest (19%).

Tout n'est pas perdu pour Mario Dumont qui est considéré par les personnes interrogées comme le leader le plus proche des gens. Il l'a été désigné ainsi par 41% des répondants devant Bernard Landry (24%) et Jean Charest (19%).

«Les deux principales qualités recherchées par l'électorat sont la compétence et le leadership et Bernard Landry l'emporte haut la main sur ses adversaires dans ces deux catégories», mentionne M. Gauthier.

À la lumière des résultats du sondage et de la tendance des dernières semaines, Claude Gauthier note que l'engouement pour Mario Dumont en prend pour son rhume.

«Au lendemain des élections partielles, une partie de la population a commencé à admirer ce jeune homme qui

venait de battre les vieux partis. À l'époque, cet engouement ne portait pas à conséquence. Les élections générales n'étaient pas encore à la veille d'être déclenchées».

EFFET DU SCRUTIN

Pour le sondeur, l'imminence d'un scrutin a tout changé. Les électeurs se sont alors allumés sur Mario Dumont, sur les contradictions dans le discours de l'ADQ, sur les volte-face portant sur le taux d'imposition unique, le recours au privé dans la santé et les bons d'études.

«Pour plusieurs électeurs, Mario Dumont ne représente aujourd'hui plus le messie tombé du ciel. Il ressemble aux autres chefs politiques et l'électorat le juge comme les autres».

Par ailleurs, il ressort clairement du sondage CROP que les électeurs vont vouloir entendre parler de santé d'ici le 14 avril.

En effet, pour 62% de l'électorat, la santé devrait être le principal sujet débattu lors de la campagne électorale. C'est loin, très loin, devant le travail et l'emploi (10%), les impôts (8%), l'éducation (7%), la famille (6%), la question de la souveraineté (3%), les régions (1%) et la question linguistique (1%).

SONDAGE CROP

LE SOLEIL-LA PRESSE-THE GLOBE & MAIL

Satisfaction à l'égard du gouvernement du Québec

	Très / plutôt satisfait	Plutôt / très satisfait	Sans opinion
4-11 mars 2003	47%	47%	6%
13-24 février 2003	47%	49%	4%
6-13 février 2003	43%	54%	4%

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

SONDAGE

Suite de la Une

de vote des 200 personnes de la région métropolitaine de Québec interrogées contre 28% pour l'ADQ et 19% pour le PLQ.

Alors qu'à peine 32% des personnes interrogées à un sondage CROP de février dernier prédisaient une victoire du PQ lors du prochain rendez-vous électoral, un électeur sur deux avoue aujourd'hui que c'est à son avis le parti de Bernard Landry qui va l'emporter le 14 avril.

«Le Parti québécois profite d'une remontée constante et croissante auprès de l'électorat», constate le vice-président de la maison CROP, Claude Gauthier, en rappelant que dans un sondage réalisé entre le 14 et le 25 novembre, le PQ était bon troisième, 12 points derrière l'ADQ et neuf derrière le PLQ.

«Chose certaine, Bernard Landry déclenche les élections au moment où l'embellie est à son meilleur pour son parti», note le sondeur en indiquant que la popularité du gouvernement Landry demeure au beau fixe. Le taux de satisfaction est de 47%, le même qu'au sondage CROP du 13 au 24 février 2003.

CHANGEMENT

Si l'électorat était à la recherche, il y a quelques mois à peine, de changement dans le décor politique québécois, Claude Gauthier s'interroge aujourd'hui à savoir si le contexte mondial incertain ne force pas les électeurs à se tourner vers la stabilité, la sécurité.

Le sondage CROP tend également à démontrer que le vote adéquate de-

meure fragile. En effet, 56% des sondés qui ont avoué leur penchant pour le parti de Mario Dumont disent que leur choix n'est pas définitif. Leur deuxième choix va au PQ dans 49% des cas et ensuite au PLQ (39%). La fidélité est nettement plus grande chez les sympathisants libéraux (62%) et péquistes (54%).

Finalement, la réélection du Parti québécois ne signifierait pas que les électeurs vont réclamer pour autant la tenue d'un référendum sur la souveraineté dans les quatre ou cinq années à venir.

En effet, 62% des personnes interrogées se disent plutôt ou très défavorables à la tenue d'un référendum à l'intérieur du mandat d'un gouvernement péquiste réel. Même que 42% des sondés qui ont manifesté l'intention de voter pour le PQ s'opposent à la tenue d'une telle consultation.

Les intentions de vote à un éventuel référendum ne bougent pas: le NON récolterait 58% des votes et le OUI, 42%.

Un électeur sur deux croit que le parti de Landry va l'emporter

MÉTHODOLOGIE

Les résultats du sondage reposent sur 1000 entretiens téléphoniques effectués du 4 au 11 mars 2003 pour les quotidiens LE SOLEIL, La Presse et The Globe & Mail. Les répondants ont été choisis à l'aide d'une grille de sélection aléatoire parmi les personnes de 18 ans et plus présentes dans les ménages sélectionnés au moment du sondage et aptes à répondre aux questions en français ou en anglais. Les entretiens ont été réalisés à partir du centre d'appels de CROP à Montréal. La provenance des sondés se distribue comme suit: Montréal métro 500, Québec métro 200, ailleurs en province, 300. Lors de leur compilation, les résultats furent pondérés sur la base du recensement 2001 de Statistique Canada, afin de refléter la distribution de la population adulte du Québec selon le sexe, l'âge, la région de résidence des répondants et leur langue d'usage à la maison. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=1000) est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

SONDAGE CROP

LE SOLEIL-LA PRESSE-THE GLOBE & MAIL

Chef auquel on fait le plus confiance pour diriger le Québec

	Jean Charest	Mario Dumont	Bernard Landry	Ne sait pas/Aucun
4-11 mars 2003	24%	17%	41%	19%
6-13 février 2003	20%	29%	32%	19%

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

La course aux poteaux lancée très tôt à Québec

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

Péquistes et libéraux se sont partagé les honneurs de la course aux poteaux. L'action démocratique n'a pas participé à cette compétition.

Les affiches électorales ont fait leur apparition avant le déclenchement officiel des élections. Les équipes libérales et péquistes ont commencé mardi à se disputer les poteaux. À l'ADQ, on explique avoir voulu être bon joueur et attendre le début officiel de la campagne.

On voulait être les premiers, marquer notre présence et surtout accaparer

les plus belles places, d'expliquer Nicolas Rochette, porte-parole régional du Parti libéral. La bataille ne se livre pas uniquement sur le nombre de pancartes, mais aussi sur leur taille. À ce chapitre, les péquistes semblent gagnants. Lundi, 48 heures avant le déclenchement des élections, de nombreux électeurs ont reçu par le courrier un dépliant du candidat libéral de leur cir-

conscription. La loi électorale n'interdit pas la publicité avant le déclenchement des élections, précise-t-on au bureau du directeur général des élections.

Mais l'argent dépensé avant le début de la campagne ne peut être comptabilisé dans les dépenses électorales. Donc pas de remboursement. Mais surtout, les dépenses préélectorales ne sont pas touchées par le maximum prévu à la loi lors des élections.

Pendant la campagne, les dépenses sont plafonnées à 1,04\$ par électeur par candidat dans chacune des circonscriptions. S'ajoutent 62 cents par électeur pour chaque parti à l'échelle nationale. La moitié des dépenses sont remboursées aux candidats qui récoltent au moins 15% du vote, et aux partis, à la condition d'obtenir au moins 1% du vote à la grandeur de la province.

La loi électorale accorde un délai de 15 jours après le scrutin pour nettoyer le paysage des affiches électorales. Sinon, les municipalités passent à l'action et envoient la facture aux partis.



Les Québécois se sont éveillés hier matin avec des affiches électorales alors que la campagne n'était pas encore officiellement lancée.

Des dépliantes distribués dès lundi



NERO
bianco



Québec Place Ste-Foy . Rue St-Jean . Place Québec . Mail Centre-Ville . Carrefour Charlesbourg . Promenades Beauport
35 magasins au Québec dont Baie Cômeau . Matane . Rivière-du-Loup . La Pocatière . Rimouski . Sept-Îles

ÉLECTIONS 2003

JOUR 1

LA CITATION DU JOUR

«Je suis un être humain et il m'arrive de faire des erreurs. Quand elles sont méchantes et intentionnelles, je m'en excuse et le lendemain je reprends mon travail courageusement et bravement. Jusqu'à ce jour, ça ne m'a pas trop mal réussi. J'ajouterais que j'aime mieux être franc que dissimulateur et j'aime mieux la langue vivante que la langue de bois.»

— BERNARD LANDRY

Répondant à un journaliste qui lui demandait s'il craignait de glisser une autre fois sur une pelure de banane, après les oiseaux et les groupes de femmes.

PORTRAIT
D'ÉLECTEUR

MEHDI EL GAIED

Un indécis parmi
tant d'autres

Mehdi El Gaied est «mêlé», c'est en tout cas ce qu'il dit. Ce n'est pas toute sa vie qui est mêlée, loin de là. Sa compagnie roule bien, il a une compagne depuis quatre ans, d'origine tunisienne comme lui, une maison et une terre à Beaumont, où il fait de la motoneige, un chien pour s'amuser dans la neige. Toute cette brume dans son esprit, c'est lorsqu'il pense au choix qu'il aura à faire dans une trentaine de jours, une fois seul avec lui-même dans l'isolement. Nous sommes en milieu d'après-midi, à Place de la Cité. L'homme d'affaires de 32 ans est attablé devant un sous-marin, chez Subway. Il attend sa conjointe. Il a du temps devant lui pour parler politique. Ça tombe bien, il aime en parler.



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

Mehdi El Gaied, un ingénieur civil diplômé de l'Université Laval, est copropriétaire depuis deux ans d'une entreprise d'aménagement paysager, Teronet, à Pintendre. Les affaires vont rondement. Une quarantaine d'employés, des contrats avec Desjardins et la Ville de Lévis, plein de gens qui achètent des maisons et qui veulent faire installer du gazon, planter des fleurs et des arbres. Selon lui, le soleil devrait luire encore trois ou quatre bonnes années pour son entreprise, dans la foulée du boom de la construction.

Règle générale, l'instabilité fait peur aux gens d'affaires. El Gaied ne fait pas exception. Il hésite néanmoins à donner son vote au Parti québécois. Le Parti libéral ne l'emballa pas. L'ADQ lui fait peur. Notre homme est déchiré, indécis. Il perçoit la même incertitude chez ses amis et associés avec qui il tient des déjeuners d'affaires, deux fois par semaine. La campagne électorale sera déterminante dans leur décision finale. El Gaied observe le PQ avec son projet de semaine de quatre jours. Il n'a pas encore d'enfant, c'est vrai, mais l'homme d'affaires en lui ne saute pas de joie. «L'idée est bonne, ça va peut-être encourager les gens à avoir des enfants, mais si je regarde ça strictement du point de vue business, ça va coûter cher.»

LA SANTÉ, LA SANTÉ, ENCORE LA SANTÉ

Le Parti libéral aura du chemin à faire pour aller chercher le vote de notre gaillard. El Gaied éprouve du mal avec le message et le messager, Jean Charest. «Ça ne passe pas, mais je ne pourrais pas dire pourquoi. Il faut dire que c'est toujours le même disque: la santé, la santé, la santé, encore la santé. Comme s'il n'y avait que ça, la santé, qui allait mal au Québec. Le problème, il est partout, pas seulement au Québec. C'est vrai que je suis jeune, que je ne suis pas malade, ça me touche moins, mais quand même...»

Un flirt avec l'ADQ? Pas sûr. Mehdi El Gaied se demande si le Québec est prêt à vivre autant de bouleversements, alors que plane l'incertitude économique liée à la guerre en Irak. «Dans plusieurs domaines, ce que dit Mario Dumont est vrai, mais j'ai de la misère à comprendre pourquoi les gens hésitent à dire oui aux changements qu'il veut amener, la diminution de la bureaucratie, par exemple. C'est attrayant, mais j'ai comme l'impression que les gens ne veulent rien savoir. En même temps, j'ai peur qu'on regrette un jour de ne pas les avoir faits, tous ces changements, alors que c'était le moment.»

Les sondages le démontrent, des Mehdi El Gaied, il en existe des milliers au Québec. Des gens qui suivent l'actualité politique avec attention mais qui branlent dans la manche.

«Je trouve ça plate de décider de mon vote dans une période de 30 jours. J'aimerais que mon idée soit déjà faite, mais ce n'est pas le cas. J'espère seulement qu'on va parler des vraies affaires pendant la campagne...»

LES CHEFS AUJOURD'HUI



HORAIRE DE BERNARD LANDRY

- 9 h 30 Rencontre avec les journalistes à la permanence montréalaise du parti.
- 11 h 45 Rencontre les membres du Forum de conciliation Travail-Famille.
- 14 h 00 Visite d'un Centre de la petite enfance.
- 19 h 00 Assemblée d'investiture de Diane Lemieux dans Bourget.



HORAIRE DE JEAN CHAREST

- 9 h 30 Présentation de «l'équipe santé» du PLQ, à Montréal.
- 11 h 30 Conférence de presse à l'hôpital Sainte-Justine.
- 14 h Présentation du candidat libéral dans la circonscription de Rosemont.
- 20 h Participation à l'assemblée d'investiture du député Jean-Marc Fournier, à Châteauguay.



HORAIRE DE MARIO DUMONT

- 9 h 00 Conférence de presse Conciliation travail-famille à Rivière-du-Loup.
- 11 h 15 Conférence de presse régionale, Rimouski.
- 12 h 00 Lancement de campagne régionale avec les candidats du Bas-du-Fléuve à Rimouski.
- 16 h 00 Visite de l'usine Prolam, Cap-Saint-Ignace.
- 17 h 45 Rencontre avec des militants de Montmagny, Montmagny.



Le 21 février, le ministre de la Santé, François Legault, annonçait que 556 millions \$ seraient disponibles «immédiatement» pour les soins dits de «première ligne». Mais puisque le premier ministre Bernard Landry a déclenché les élections, rien ne sera approuvé avant un mois.

Les hôpitaux
devront attendreL'argent promis pour réduire l'attente
ne sera pas distribué avant l'électionBAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

■ En février, le ministre de la Santé, François Legault, a promis des investissements «immédiats» de centaines de millions \$ pour les soins de première ligne et pour réduire l'attente. Vérifications faites, non seulement il n'avait pas l'argent en main, mais son possible successeur pourra tout annuler à l'issue du scrutin.

L'injection d'argent annoncée par M. Legault n'a pas plus de poids que les promesses des deux autres grands partis, révèlent des discussions avec des hauts fonctionnaires. Tout comme l'essentiel du budget de la ministre des Finances, Pauline Marois — qui a réitéré les engagements pris par son vis-à-vis de la Santé.

Pourtant, le 21 février, le ministre Legault dévoilait un plan de renforcement pour les soins de première ligne: 556 millions \$ disponibles «immédiatement». Un versement tout aussi «immédiat» de 289 millions \$ pour réduire l'attente avait été mis sur la table cinq jours plus tard.

Les recherches du SOLEIL montrent toutefois que le terme «immédiatement» est extensible. Donc, en chèque pour les CLSC afin qu'ils ouvrent sept jours sur sept ou pour que les hôpitaux s'attaquent aux listes d'attente. Du moins, pas avant l'élection d'un nouveau gouvernement et la nomination d'un nouveau ministre de la Santé.

Pourquoi? Le budget de M^{me} Marois a certes été déposé. Mais le détail des dépenses du gouvernement est préparé par le Conseil du Trésor. Et, il faut que tous les députés votent, en chambre, en faveur du projet de dépenses pour que l'argent soit versé, a expliqué le secrétaire associé aux politiques budgétaires et aux programmes du Conseil du Trésor, François Turenne.

Puisque le premier ministre dissout l'assemblée pour les élections... rien ne sera approuvé

avant un mois. Probablement un peu plus, le temps que les élus déchantent et se présentent en chambre.

Entre-temps, pour les prochaines semaines, l'appareil gouvernemental fonctionnera avec le minimum, soit 1/12 (pour un mois) des frais de base qu'il recevrait normalement, a éclairci M. Turenne. Une règle créée pour que le prochain gouvernement dispose des dollars comme bon lui semble. «Il pourrait tout changer. Il pourrait faire un autre budget.»

D'ailleurs, le sous-ministre à la Santé, Pierre Gabrièle, est fin prêt pour agir avec un nouveau patron. Il a demandé aux membres du réseau public de se positionner sur la ligne de départ pour agir dès la fin de la campagne. «J'ai dit aux régies régionales: "Préparons-nous pour ne pas retarder les services à la population." Donc, après l'adoption des crédits, nous ferons les ajustements nécessaires avec le ministre qui sera nommé.»

Il souligne au passage que les trois partis en lutte pour le pouvoir identifient à peu près les mêmes besoins dans le domaine. Reste à voir si la façon de les combler changera.

Même si le budget a
été déposé, les députés
n'ont pas pu voter sur les
crédits à allouer à la santé

M. Gabrièle explique, en outre, que les annonces du ministre Legault se voulaient un signal, un appel à la préparation, pour que les acteurs du réseau songent à leurs priorités d'achats et d'intervention. Il remarque

aussi que le ministre a pu promettre des millions \$, sachant pertinemment que des fonds énormes seraient disponibles... en 2003-2004.

À la Régie régionale de la santé de Montréal-Centre, la porte-parole admet être dans le noir. «On ne connaît pas encore la part qu'on aura.»

Même situation à Québec. Le président de la Table des régies régionales, Louis Blanchette, a fait remarquer que les indications précises sur les montants ne seront connues qu'après les élections.

L'attachée de presse du ministre de la Santé, Anne Marcotte, note, quant à elle, que les réformes promises par son patron nécessitent l'embauche de beaucoup de monde. Donc, qu'il est normal qu'il faille du temps pour les implanter.

Les chefs
d'accord
pour un
débat à
QuébecLa balle dans le camp
des télédiffuseurs

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

S'il n'en tient qu'à Bernard Landry, à Jean Charest et à Mario Dumont, c'est à Québec, au Salon rouge de l'Assemblée nationale de préférence, qu'ils s'affronteront lors du traditionnel débat des chefs qui pimente les campagnes électorales québécoises.

Les trois dirigeants politiques ont répondu positivement à la demande faite en janvier par le Comité Québec capitale voulant que Québec — la capitale nationale — devienne le lieu de la télédiffusion du débat des chefs.

Il reste maintenant à convaincre le consortium des télédiffuseurs de sortir de Montréal, quitte à ce que les coûts de la tenue de l'événement soient un peu plus élevés, compte tenu qu'ils devront faire déplacer du personnel et transporter du matériel à Québec.

Hier, des porte-parole de Radio-Canada et de Télé-Québec ont indiqué au SOLEIL qu'il était encore prématuré d'aborder la question du lieu du déroulement du débat.

Une première rencontre est prévue demain entre le consortium et les représentants des trois partis politiques pour amorcer ce qu'il est convenu d'appeler le débat sur le débat.

Directeur des communications au bureau du premier ministre, Jacques Wilkins a assuré que les émissions de Bernard Landry feront savoir au consortium que le Parti québécois donne son appui à la proposition de déménager le débat des chefs de Montréal à Québec.

Il en sera de même pour le Parti libéral qui, par la plume de son chef, Jean Charest, faisait savoir en février dernier au président du Comité Québec capitale, Pierre Lucier, qu'il allait soutenir l'idée de tenir le débat à Québec. «Cet événement majeur de la vie politique québécoise devrait bénéficier du prestige que lui vaudra sa diffusion à partir de la capitale», écrit M. Charest.

À l'Action démocratique, la porte-parole Isabelle Bouchard a indiqué au SOLEIL que Mario Dumont était favorable, lui aussi, à la démarche entreprise par le Comité Québec capitale.

Ministre délégué responsable de la région de la Capitale nationale, Rosaire Bertrand estime qu'il faut mettre de la pression sur les télédiffuseurs. «Il est temps qu'ils commencent à respecter la ville de Québec. Ils ont trop souvent tendance à tout drainer vers la métropole.»

Il juge «normal» qu'un événement de cette envergure ait lieu dans la capitale. «Lors des élections fédérales, le débat des chefs se tient à Ottawa, la capitale du Canada, pas à Toronto ou à Montréal», fait-il valoir en signalant que le déplacement de personnel et de matériel ne devrait pas normalement coûter une fortune aux télédiffuseurs.

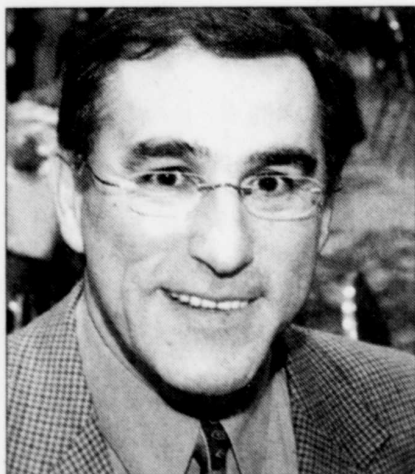
Robert Caron
compte sur
ses «amis
syndiqués»JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Le candidat péquiste dans Jean-Lesage, Robert Caron, en appelle à ses «amis syndiqués» de la fonction publique de voter pour le Parti québécois et ainsi lancer un message clair à l'ADQ et au Parti libéral qui veulent, selon lui, diluer les services à la population.

Le message comme les affiliations sont clairs pour l'ex-président du Syndicat des professionnel(le)s du gouvernement du Québec (SPGQ). Un vote pour le candidat Caron, c'est un vote pour la stabilité de l'économie de la capitale, laissait-il entendre, hier soir, à l'occasion de son assemblée d'investiture à laquelle participaient ministres et autres candidats de la région. Même la vice-première ministre Pauline Marois était du nombre.

Il faut dire que Robert Caron était le choix du PQ dans cette circonscription. Tellement, qu'un autre candidat avait accepté de lui laisser le champ libre après avoir dévoilé ses intentions de se présenter aussi à l'investiture dans Jean-Lesage.

Si M. Caron a passé 25 ans comme fonctionnaire et syndicaliste, son allé-



L'ex-président du Syndicat des professionnel(le)s du gouvernement du Québec (SPGQ), Robert Caron, a été choisi hier candidat du PQ dans Jean-Lesage.

geance envers la souveraineté demeure toutefois la principale raison de sa venue en politique, insiste-t-il. «La souveraineté ne saurait trop attendre. Elle est en pleine progression et doit se faire dans le prochain mandat.»

Ce message de la nécessité de faire la souveraineté dans le présent mandat a servi de trame de fond à la soirée et a été repris tant par M^{me} Marois que par les ministres Agnès Maltais et Rosaire Bertrand, aussi présents à l'investiture.

M. Caron devra entre autres affronter le député actuel et candidat libéral, Michel Després. Il a remporté la dernière élection avec un pourcentage de 42,3% des voix et une majorité de 1298 votes.

Les assistés sont
restés sur leur faimPremier débat sur le logement
social... sans le PQ

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

Les membres du Front commun des personnes assistées sociales sont demeurés sur leur faim à l'issue du premier débat électoral dans la région, qui s'est tenu hier à la maison Jésus-Ouvrier. Oubliez les 8000 logements sociaux par année et la prestation minimale pour les assistés sociaux.

Aucun des quatre représentants des formations politiques n'a pu donner de chiffres sur le nombre de logements que réaliserait son parti. Et aucun ne s'est aventuré à fixer une prestation minimale.

Il faut être réaliste, il ne se construira pas 8000 logements sociaux au Québec, a admis le candidat libéral, Marc Bellemare. Son parti a promis d'investir en santé et en éducation et de geler les budgets des autres ministères, lui a-t-on fait remarquer. Geler un budget ne veut pas dire l'abolir, a répliqué le candidat libéral, qui préconise une utilisation plus parcimonieuse de l'argent disponible.

La candidate de l'Action démocratique, Hélène Napert, a répété la ligne de son parti, qui est de s'associer avec le privé pour la construction de logements. Alain Marcoux, de l'Union des forces progressistes, préconise une révision du système d'imposition, notamment de faire payer de l'impôt aux grosses compagnies qui en sont exemptées pour trouver les fonds nécessaires.

Du côté du Parti vert, Dominic Lapointe préconise la construction de logements plus écologiques, donc moins coûteux. Aucun représentant du Parti québécois ne participait au débat.

Sur la question de l'aide sociale, libéraux et adéquistes ont une position qui se ressemble: trouver des moyens pour encourager les gens à retourner sur le marché du travail.

ÉLECTIONS 2003

JOUR 1



Le chef libéral n'a pas tardé à prendre la route hier.

Charest lance sa campagne sur le thème de la santé

RAYMOND GIROUX
RGIroux@lesoleil.com

SHERBROOKE — Priorité à la santé: Jean Charest a tenu parole et promis dès le lancement de sa campagne, au restaurant pour l'occasion bien nommé «La Toque Rouge», à Sherbrooke, de «réparer le système de santé et de soigner les personnes malades».

Le chef du PLQ effectuait devant quelque 300 partisans la première des visites régulières qu'il a déjà annoncées pour sa circonscription face à la chaude lutte que veulent lui mener la candidate péquiste Marie Malavoy et l'adéquiste Peter Downey, tous deux fort connus localement.

M. Charest poursuivra dès ce matin son offensive sur sa première priorité en présentant ce qu'il appelle son «équipe santé» et en tenant un point de presse devant l'hôpital Sainte-Justine, objet d'une promesse électorale péquiste de 1998 et jugée par lui non tenue par le gouvernement, soit la réduction de la liste d'attente de 3000 à 1500 noms.

Plus que la santé encore, l'attaque frontale de M. Charest dénonçant les pertes de plus de 13 milliards de dollars de la Caisse de dépôt a particulièrement frappé une foule composée en bonne partie de retraités, par conséquent premières victimes potentielles de cette situation.

«C'est plus que le budget de l'Éducation pour une année, c'est presque le budget annuel de la Santé», a-t-il dit à ces partisans dont les soupirs successifs se faisaient de plus en plus forts au fil de l'énumération des abus présumés de la Caisse.

«Pensez-vous que la Caisse devait utiliser votre argent pour construire un hôtel à Montréal, a-t-il aussitôt enchaîné, pour assumer des dépassements de coûts de 200 millions \$ pour son siège social de Montréal et l'édifice Price, à Québec, pour acheter Montréal Mode ou pour investir dans des condos au Vietnam?»

Si les libéraux ne font pas une priorité de la question constitutionnelle, ils reconnaissent qu'elle «est en toile de fond de toutes les campagnes électorales et il est important que les citoyens du Québec sachent où on campe».

Mais les partisans libéraux, eux, ont fort applaudi le député Pierre Paradis lorsqu'il a rappe-

lé que lors du référendum de 1995, M. Charest «a sauvé le pays» par la vigoureuse campagne qu'il a alors menée.

Ce dernier a d'ailleurs confié par la suite qu'il n'avait que de bons souvenirs de cette campagne dirigée par son prédécesseur Daniel Johnson, par ailleurs présent à l'assemblée d'hier.

Contrairement à ses deux rivaux Bernard Landry et Mario Dumont qui ont affronté seuls les feux de la rampe, M. Charest s'était présenté devant les médias plus tôt dans la journée, à l'Assemblée nationale, en compagnie d'une brochette d'une douzaine de députés.

Martelant le thème de «l'équipe libérale» qui se situerait selon lui «une coche au-dessus des autres», ce qu'il a répété en soirée, M. Charest confirmait ainsi dans les faits les sondages qui le placent derrière le premier ministre dans l'échelle de la popularité personnelle.

Ignorant pour l'essentiel le chef de l'Action démocratique, M. Charest a réservé ses plus virulentes attaques au «gouvernement du Parti québécois».

Si les libéraux manifestent l'intention de mener une «campagne de contenu», a-t-il dit, cela ne les empêchera pas de discuter du bilan économique des péquistes qui n'impressionne en rien le chef libé-

Le chef libéral a largement évoqué les déboires de la Caisse de dépôt

ral. Ce gouvernement, a dit M. Charest, «a mal géré les fonds publics. Il a perdu le contrôle des sociétés d'État, il a gaspillé l'argent que les Québécois lui ont confié».

Le programme libéral, par contre, est «très solide, ne change pas de jour en jour et reflète ce que la population du Québec nous a dit, et ce qu'elle a comme préoccupations», a-t-il affirmé.

«Nos priorités sont en nombre limitée, a-t-il reconnu, parce qu'on ne peut pas être partout en même temps. Nos valeurs sont connues, et nous avons fait nos devoirs», a-t-il ajouté en rappelant le plan d'action d'un prochain gouvernement libéral dévoilé il y avait exactement six mois hier.

Ainsi, M. Charest a reconfirmé son intention d'investir en santé et en éducation tout en gelant les budgets des autres ministères. Pour récupérer des fonds, a-t-il dit, «nous allons revoir le fonctionnement du gouvernement de fond en comble. Le Québec est le seul endroit au Canada à ne pas avoir fait cet exercice».

Bernard Landry amorce sa campagne résolument à gauche

STÉPHANE PAQUET
SPaquet@lesoleil.com

MONTRÉAL — Bernard Landry veut «insérer cette campagne électorale dans l'histoire comme un point tournant» du destin du Québec. Le chef péquiste, qui lançait hier soir sa campagne dans l'est de Montréal, a voulu faire une démonstration de force dans cette partie de l'île qu'il compte garder dans son giron.

Quelque 500 militants péquistes étaient réunis dans la circonscription de Gouin, celle du ministre André Boisclair. Avec eux, de nombreux ministres du gouvernement Landry, des députés du Bloc dont le chef, Gilles Duceppe qui ont pu entendre le premier ministre Landry livrer un discours qui faisait nombre de références à la souveraineté et résolument campé à gauche. «Il faut que le Québec devienne un pays complet et reconnu», a-t-il dit, citant René Lévesque.

Rappelant qu'il avait gouverné pendant deux ans sans mandat populaire, il a demandé aux militants d'imaginer «ce qu'on peut faire pendant quatre ans avec un fort appui du peuple québécois».

«Notre parti est un parti progressiste, un parti social-démocrate.» Et pour ceux qui n'auraient pas compris le sens de son propos, cette explication: «Donner à tout le monde sa chance. C'est ça, la mission d'un parti social-démocrate.»

Le premier ministre a promis qu'un éventuel prochain mandat du PQ serait l'occasion de «répartir la richesse». «Je n'ai jamais cru qu'il était noble de créer la richesse sans la répartir.»

À titre d'exemple, il est revenu à son thème cher de la conciliation travail-famille. La semaine optionnelle de quatre jours, a-t-il promis, sera «voitée dès notre retour à l'Assemblée nationale.»

DES MANIFESTANTS DE VIDÉOTRON

Mais à l'entrée de la salle où se tenait la soirée d'investiture, une trentaine d'employés de Vidéotron en lock-out sont venus rappeler à M.

Landry qu'ils étaient privés d'un travail depuis dix mois. «Si on veut construire un pays et éliminer la classe moyenne, on est bien mal parti», disait Jean-Pierre Gosselin, un employé de Vidéotron depuis 27 ans.

À son arrivée, le premier ministre Landry leur a toutefois dit que «des pressions, j'en ai fait encore aujourd'hui. Votre calvaire achève.»

Ces pressions, a plus tard confirmé son attaché de presse, ce sont des coups de fil «assez réguliers» à Lucien Bouchard, l'ancien premier ministre devenu négociateur de Vidéotron.

LES LIBÉRAUX DANS LA MIRE

Lançant la campagne péquiste dans une partie de Montréal où l'ADQ aimerait bien faire des gains, Bernard Landry a réservé ses plus sévères critiques aux libéraux, sur la question des «défusions» municipales. «Ils veulent défaire l'île de Montréal. Rien qu'avoir eu une telle idée disqualifie pour gouverner le Québec.»

«Il ne peut pas y avoir de justice sociale à Montréal s'il n'y a pas d'équité fiscale, avait dit un peu plus tôt le ministre des Affaires municipales et de la Métropole, André Boisclair. C'est pour cette raison que nous allons défendre cette ville.»

Lui aussi clairement à gauche, le ministre Boisclair a longuement fait état de la nécessaire solidarité sociale. «Méfions-nous de ceux qui voudraient nous rapprocher bien plus du populisme que du progressisme», a-t-il lancé en référence à l'ADQ de Mario Dumont, à qui il reproche de tenir «un propos simpliste voulant ratatiner l'État québécois.»

Pour animer la soirée, les péquistes avaient recruté la comédienne Louise Portal. Le chansonnier Claude Gauthier a de son côté interprété «Le plus beau voyage», une chanson qui promet un pays pour l'an 2000.

Mais, pour mettre le discours et la forme au goût du jour, un chanteur de 20 ans est venu interpréter un rap sur son expérience avec l'organisme Solidarité Jeunesse... un organisme créé par André Boisclair!



Bernard Landry à la recherche de son premier mandat populaire de premier ministre.

Mario Dumont se pose en défricheur

Le chef de l'ADQ amorce la course dans sa circonscription

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

RIVIÈRE-DU-LOUP — C'est «dans les petits restaurants» que François Corriveau a gagné Saguenay, c'est de la même façon que Mario Dumont veut gagner le Québec. Ses candidats feront du porte-à-porte et ne ménageront aucun effort pour conjurer le sort que lui prédisent les sondages. Et pour «redonner au Québec la fierté de ses bâtisseurs».

Le chef adéquiste a lancé officiellement sa campagne chez lui, à Rivière-du-Loup, où il se présente pour la troisième fois. En 1994, il a sillonné le Québec en Ford Tempo, en 1998, il l'a fait en minifourgonnette. Hier, il est descendu d'un autobus nolisé, accompagné de deux autobus remplis de journalistes. L'air confiant, malgré le coup de sonde du jour qui confirme qu'il a une bonne cote à remonter.

Hier soir, le chef adéquiste était parmi ceux qui, les premiers, ont cru en lui. Ils étaient moins de 200 ans réunis pour le coup d'envoi officiel. Pour l'accueillir, certains partisans avaient bricolé des pancartes. «Tout le monde t'aime Mario», «On est avec toi Mario», «Go Mario go», pouvait-on lire sur certaines d'entre elles.

Posant la première pierre de sa campagne, M. Dumont a tracé un parallèle entre «défricher une terre au début des années 1800 et fonder un parti à la fin des années 1900», les deux permettant de mesurer le résultat à l'échelle du travail accompli. «Ce n'est pas les sondages, les bonnes nouvelles, les mauvaises nouvelles ni les anecdotes du jour qui feront la campagne, a-t-il lancé. C'est comté par comté. C'est le travail, le tra-

vail, le travail de nos gens et d'être sur le terrain. C'est ça qui va faire la différence quand on va ouvrir les boîtes de scrutin le 14 avril.»

À la fin de son discours d'une trentaine de minutes, il exhorté les quelque 50 000 membres de l'ADQ, «qui ne peuvent pas regarder la campagne à la télévision», à «se lever et à faire quelque chose pour aller convaincre les gens, à join-

dre le comité électoral de leur comté, à aller sur Internet, pour faire un don de 20\$, 40\$, 100\$ s'ils sont capables.»

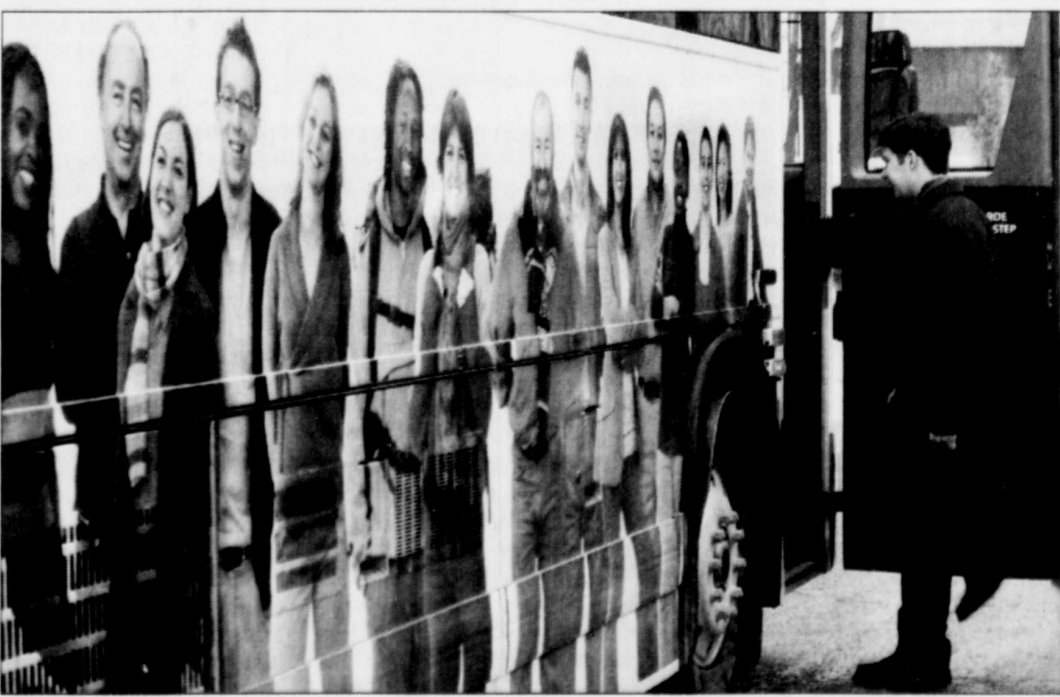
LES LIGUES MAJEURES

«Ça fait déjà quelques mois qu'on joue dans la ligue des pamplemousses, là c'est vrai», a-t-il illustré pour rappeler que les partis se livrent dé-

jà une lutte électorale officieuse depuis quelques mois. À l'instar de Jean Charest, M. Dumont se dit prêt à se lancer dans la mêlée et à prendre le pouvoir si les Québécois lui en donnaient le mandat. C'est avec le «sentiment du devoir accompli» qu'il aborde la campagne. «Aujourd'hui, je me lance dans la campagne pour gagner l'élection, a-t-il dit hier avant-midi, tout de suite après le déclenchement officiel des élections. Après huit ans et demi dans l'opposition à l'Assemblée nationale, j'ai fait mes devoirs, j'ai appris beaucoup de choses sur le gouvernement, sur son fonctionnement. J'ai visité le Québec, j'ai appris à connaître la réalité des régions du Québec, leur sensibilité, leurs forces, leurs faiblesses.»

A ceux qui le trouvent trop jeune, il leur conseille de regarder vers l'est, de l'autre côté de la frontière québécoise, au Nouveau-Brunswick, «là où les gens ont élu un premier ministre d'à peu près mon âge». Et, pour le reste de l'expérience qu'on réclamait de l'ADQ au lendemain des élections complémentaires de juin, il a rappelé les Lescop, Bouchard, Brien, Lemieux, Bellemare qu'il a recrutés au cours des derniers mois.

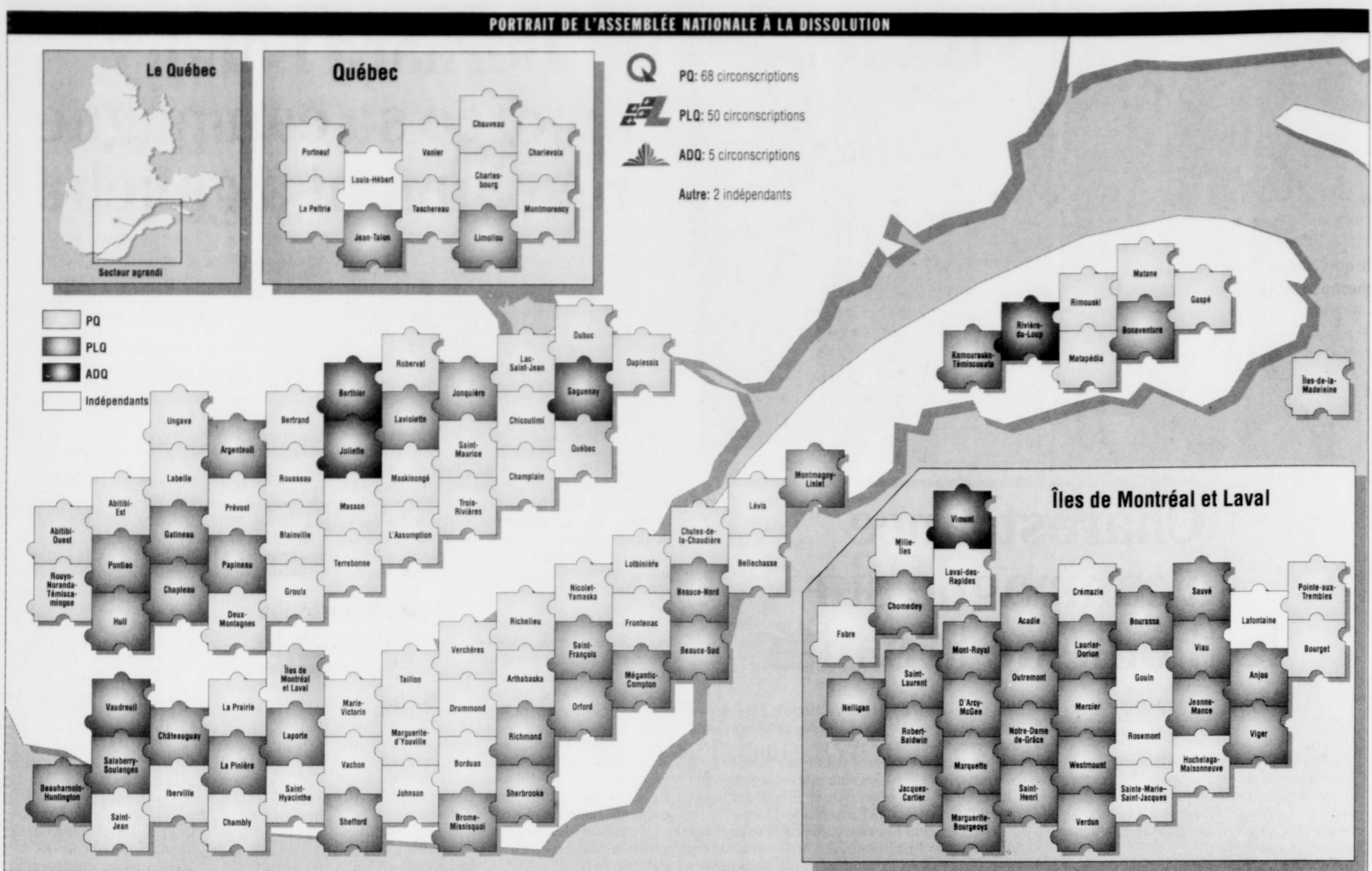
Répliquant aux critiques selon lesquelles l'ADQ a souvent dévié de sa trajectoire, M. Dumont reconnaît être «peut-être allé trop loin dans une direction», affirmant du même souffle qu'un devoir de «réalisme» avait conduit à l'actuelle plate-forme électorale. «Il y a une volonté d'autonomie qui est là, et en même temps, on veut un Québec responsable, qui crée un équilibre entre le bien-être présent et le bien-être futur. On arrive avec un programme réaliste et faisable et on a 33 jours pour l'expliquer», a-t-il résumé.



Mario Dumont a demandé aux membres de son parti de ne pas «regarder la campagne à la télévision» et de «se lever et faire quelque chose» pour aider l'ADQ.

ÉLECTIONS 2003

JOUR 1



Une victoire arrachée comté par comté

Le prochain gouvernement pourrait se faire élire avec moins de 40% des voix

STÉPHANE PAQUET
 Spaquet@lesoleil.com

■ Le prochain gouvernement du Québec pourrait bien être le premier depuis la Seconde Guerre mondiale à remporter son élection avec moins de 40% des voix. Sans grande vague en vue, le cliché voulant que les circonscriptions se gagnent une à une aura rarement été aussi vrai.

Une photo du Québec pour mieux comprendre la dynamique électorale qui s'amorce: les libéraux sont historiquement forts dans l'ouest de l'île de Montréal, de même que le long de la frontière — en Outaouais, en Estrie, en Beauce et dans le bas du fleuve.

LE 36^e DÉPUTÉ

Selon cette logique, stratèges péquistes et adéquistes « concèdent » en partant quelque 35 sièges aux libéraux de Jean Charest. « Le problème, pour eux, c'est le 36^e député. C'est lui qui est difficile à faire élire », souligne un organisateur péquiste.

Conscients de ce bloc de supporters plus enthousiastes, les stratèges libéraux estimaient, avant la montée de l'ADQ, avoir besoin de six points de pourcentage de plus que le PQ à l'échelle du Québec pour former un gouvernement majoritaire.

La raison est simple: dans certaines circonscriptions, les libéraux sont tellement forts que cela fait monter leur moyenne nationale. Par exemple, dans D'Arcy McGee, la majorité libérale était de près de 28 000 votes en 1998... Mais ça ne donne qu'un seul député!

LEFFET PIERRE BOURQUE

Dans l'île de Montréal, les adéquistes misent beaucoup sur un effet Pierre Bourque. Jusqu'à présent, les sondages ne montrent toutefois pas un ralliement derrière l'ancien maire dans les circonscriptions francophones de l'est de l'île. Si les sondages disent vrai, la lutte se fait encore entre le PQ et le PLQ dans la métropole.

Le PQ devra toutefois composer avec des candidats de l'Union des forces progressistes (UFP) qui pourraient jouer les trouble-fêtes, surtout dans la région montréalaise. On n'a qu'à se rappeler la défaite du PQ dans Mercier lors d'une partielle, en avril 2001. L'UFP espère être représentée dans plus de la moitié des circonscriptions du Québec.

CANDIDATS VEDETTES

Autour de l'île, dans le code régional du 450, l'ADQ a fait de nombreux efforts pour recruter des candidats vedettes: Hubert Meilleur, maire de Mirabel et porte-parole adéquiste en Transport, la D^e Joëlle Lescop, porte-parole en Santé dans la circonscription de Vachon, et l'économiste



Le premier ministre Bernard Landry a rencontré hier la lieutenant-gouverneur Lise Thibault pour dissoudre l'Assemblée.

Diane Bellemare, dans Blainville, qui agit aussi comme porte-parole en matière d'emploi et de main-d'œuvre.

Mais les deux autres partis ne sont pas en reste avec les Pauline Marois, François Legault, Richard Legendre, Serge Ménard pour le PQ. Du côté libéral, on présente l'économiste Alain Pa-

Si les sondages disent vrai, la lutte se fait encore entre le PQ et le PLQ dans la métropole

quet de l'UQAM dans Laval-des-Rapides contre Serge Ménard et Marcel Théorêt, un ancien sous-ministre à l'Éducation, dans Terrebonne.

Dans le reste du Québec, selon l'ADQ, c'est le parti de Mario Dumont et celui de Bernard Landry qui s'échangent la première et la deuxième place, les libéraux étant plus sou-

vent qu'autrement derrière. Ce serait vrai dans la région de Québec, mais aussi ailleurs, selon les sondages qui donnent les libéraux troisièmes chez les francophones.

Pas si vite, répondent les libéraux, qui misent sur la force de leurs candidats. « On est allé chercher des gens bien implantés dans leurs milieux, confie un organisateur libéral. Comme on ne sent pas de vague ni d'un côté ni de l'autre, ça va jouer en notre faveur. »

La force des candidats locaux... À entendre parler les organisateurs des trois partis, ils seraient plus de 300 députés à mériter leur élection, le 14 avril. Pourtant, il n'y en aura que 125, comme à la dissolution de la chambre. Le PQ comptait alors 68 députés (incluant le siège occupé jusqu'à la semaine dernière par le député de Matane, Matthias Rioux), le PLQ 50, il y avait cinq adéquistes et deux députés indépendants.

DES CIRCONSCRIPTIONS À SURVEILLER

Voici une liste non exhaustive de chaudes luttes à surveiller à l'extérieur du champ d'action du SOLEIL:

SHERBROOKE

Le chef libéral, Jean Charest, s'est fait élire avec 900 voix de majorité en 1998. Le redécoupage de la circonscription lui en enlève une centaine. Marie Malavoy, la vice-présidente du PQ, est de retour contre lui et, cette fois-ci, le candidat adéquiste est Peter Downey, clairement de « souche libérale ».

BOURGET

La ministre Diane Lemieux y affronte l'ancien maire Pierre Bourque, porte-parole de l'ADQ en matière de développement économique. Les libéraux, qui avaient bien fait en 1998, présentent Claude Paquette, commissaire au Service du développement économique et urbain à la Ville de Montréal, qu'ils espèrent voir se faufiler entre les deux.

CHATEAUGUAY

Le libéral Jean-Marc Fournier devra trimer dur pour garder son siège. Le redécoupage de la carte électorale lui envoie suffisamment de votes péquistes pour envoyer la circonscription au PQ. De plus, nous sommes ici dans le code régional 450, terreau adéquiste fertile.

SAINT-AURICE

Luc Arvaisais a créé une mini-commotion au Fonds de solidarité de la FTQ quand il a annoncé qu'il voulait se présenter pour l'ADQ. Il fait face au député péquiste sortant Claude Pinard.

ROUYN-NORANDA—TÉMISCOUATA

La bataille de la famille souverainiste. Le ministre Rémy Trudel affronte le bloquiste devenu adéquiste Pierre Brien.

MERCIER

Nathalie Rochefort a causé toute une surprise en remportant Mercier, la circonscription qui inclut le plateau Mont-Royal et où le poète Gérard Godin avait battu Robert Bourassa en 1976. La libérale aux cheveux rouges avait pu compter sur une division du vote de gauche et souverainiste-

te, l'Union des forces progressistes ayant obtenu plus du quart des votes. Cette année, l'UFP présente le D^r Amid Khadir. L'ancien bloquiste Daniel Turp, l'homme aux nœuds papillon, tente de reprendre la circonscription pour le PQ.

JONQUIÈRE

La libérale Françoise Gauthier l'a emporté lors d'une partielle après le départ de Lucien Bouchard. Le PQ aimerait bien reprendre la circonscription.

JOLIETTE

Dans Joliette, ancien château fort de Guy Chevrette, le PQ présente Jonathan Valois, un ancien président du comité national des jeunes, pour reprendre la circonscription des mains de l'adéquiste Sylvie L'Espérance.

CRÉMAZIE

La députée péquiste Manon Blanchet a tiré sa révérence après avoir obtenu une mince majorité de 300 voix en 1998. L'Assemblée d'investiture péquiste a lieu le 19 mars. Les libéraux présentent la députée Michèle Lamquin-Éthier dont la circonscription de Bourassa disparaît.

VACHON

Avec le départ du péquiste David Payne, le PQ est allé chercher le professeur Camil Bouchard pour faire face à la D^e Joëlle Lescop, porte-parole adéquiste en Santé.

VIMONT

Après le départ du ministre David Cliche, Vimont, dans l'île de Laval, est passée à l'adéquiste François Gaudreau, le PQ étant même arrivé troisième lors de la partielle de juin. Le PLQ revient à la charge avec le même candidat, Vincent Auclair, un notaire issu d'une famille de trois générations de notaires. Normand Dupont portera les couleurs du PQ. La course dans la circonscription voisine de Fabre, laissée vacante par Joseph Facal pour des raisons familiales, s'annonce aussi intéressante.

Un précédent qui date de 1944

■ Le dernier cas d'espèce où un gouvernement s'est fait élire avec moins de 40% des voix remonte à 1944. L'Union nationale de Maurice Duplessis avait pris le pouvoir avec 38% des voix... mais 48 des 91 circonscriptions de l'époque. Les libéraux, qui avaient récolté 39,4% des voix, avaient dû se contenter de 37 sièges alors que le Bloc populaire avait obtenu 14,4% des suffrages exprimés, mais seulement quatre députés. L'autre cas date de... 1886! À l'époque, les libéraux avaient obtenu 39,6% des voix contre 46,2% pour les conservateurs, mais avaient tout de même pu obtenir une majorité d'un député en chambre, avec 33 des 65 sièges. Les indépendants avaient six sièges, eux qui avaient obtenu 9,2% des voix. Plus récemment, en 1966, l'Union nationale de Daniel Johnson père avait battu l'Équipe du tonnerre de Jean Lesage avec tout juste un peu plus de deux votes sur cinq, 40,8% pour être précis. Les libéraux en avaient obtenu 47,3%, mais n'avaient pas su les disperser suffisamment sur le territoire. Résultat: l'Union nationale avait fait élire 56 députés contre 50 pour les libéraux. S.P.

ÉLECTIONS 2003

JOUR 1

Une énigme nommée Québec

La popularité de l'ADQ brouille les cartes dans la région de la capitale

MYLÈNE MOISAN

M.Moisan@lesoleil.com

■ Les prochaines élections se gagneront à Québec, disent certains experts. Sauf que, d'ici 33 jours, personne n'a la moindre idée de quel côté les habitants de la capitale pencheront. Raison de plus pour les partis de leur porter une attention particulière...

Depuis au moins un quart de siècle, Québec vote du côté du pouvoir. Aux dernières élections, exception faite des circonscriptions libérales de Limoilou et de Jean-Talon, le Parti québécois a rafé tous les sièges à l'Assemblée nationale. Quatre ans plus tôt, seule Margaret Delisle avait résisté au balayage péquiste. En 1989 et en 1985, c'était rouge partout, sauf sur la Rive-Sud, alors que les libéraux de Robert Bourassa formaient le gouvernement. Avant eux, en 1976 et en 1981, la région s'était rangée du côté du Parti québécois, au pouvoir pendant ces deux mandats.

Le 14 avril, 13 élections se joueront dans la région, dont deux sur la Rive-Sud, dans Lévis et dans Chutes-de-la-Chaudière. Dans les rangs péquistes, des députés ont déjà annoncé qu'ils ne solliciteraient pas un nouveau mandat, ce qui complique encore un peu plus le calcul électoral. Il s'agit de Jean Rochon (Charlesbourg), de Raymond Brouillet (Chauveau), de Denise Carrier-Perreault (Chutes-de-la-Chaudière), de Diane Barbeau (Vanier) et de Michel Côté (La Peltrie). L'équipe de Bernard Landry a, en plus, perdu le ministre Paul Bégin, qui a démissionné en écorchant le parti au passage.

Avec la variable ADQ, la boule de cristal politique est plus muette que jamais. Avec les luttes à trois, parfois à quatre, même les plus téméraires des analystes ne se sont pas prêtés au jeu des prévisions. Ce que l'on sait pour l'instant, c'est que, sondage après sondage, la région reste plus réceptive que les autres aux idées mises de l'avant par l'Action démocratique du Québec.

Depuis janvier, les mêmes sondages ne laissent pas clairement deviner ce qui se trame dans la région. Alors que l'ouest de Montréal et l'Ouataouais penchent clairement pour le parti de Jean Charest, que l'est de la métropole a un faible pour le Parti québécois, la région de Québec, elle, apparaît déchirée entre PQ et ADQ. Réjean Pelletier, professeur de sciences politiques à l'Université Laval, croit par contre que les sondages sous-estiment la véritable mesure de l'appui à l'ADQ. «Le parti a peut-être une petite avance à cause des indécis. La lutte est beaucoup plus sérieuse qu'on le croyait au départ.»

Chez les organisateurs des trois partis, les plus grands espoirs sont permis. Les plus grandes inquiétudes aussi. «On peut tous les remporter comme on peut tous les perdre», dit l'un d'entre eux, préférant partager ses pronostics dans l'anonymat. Des trois côtés, le ton est confiant, jamais triomphaliste. Les châteaux forts d'antan ne tiennent plus. Les jeux sont loin d'être faits.

LE CAS DE L'ADQ

Le capital de sympathie envers l'ADQ dans la capitale en étonne plus d'un, étant donné surtout son discours sur l'urgence de réduire la taille de l'État. Christian Dufour, politologue à l'ENAP, tente une double explication. «D'un côté, il peut y avoir un certain mouvement de contestation chez les non-fonctionnaires ajoutés aux gens qui sont à l'intérieur de la fonction publique et qui sont conscients des problèmes», relève-t-il.

Autre facteur non négligeable à Québec, la radio. D'aucuns sont d'avis que la grande popularité du tandem matinal Jeff Filion-André Arthur

CANDIDATS				
CIRCONSCRIPTION				Autres
Chutes-de-la-Chaudière	Marc Picard	Pauline Houde-Landry	Antoine Dubé Stéphanie Cashman-Pelletier (investiture le 16 mars)	
Lévis	Joël Bernier	Carole Théberge	Linda Goupil (investiture le 19 mars)	
Charlesbourg	Jonatan Julien	Éric R. Mercier	Richard Légare Brigitte Letarte Sylvie Tremblay (investiture le 23 mars)	
Chauveau	Hélène Napert	Sarah Perreault	Nathalie Samson	
Montmorency	Jean-François Paquet	indéterminé	Jean-François Simard	
Louis-Hébert	Guy Laforest	Sam Hamad	Line-Sylvie Perron	
Jean-Talon	Simon Lauzon (investiture à venir)	Margaret Delisle	Daniel Mercier-Gouin	
La Peltrie	Éric Caire	France Hamel	Pierre de Savoye Claude Gendreau Paule Desgagnés (investiture le 19 mars)	
Jean-Lesage	Aurèle Bélanger	Michel Després	Robert Caron	J.-Y. Desgagnés (indépendant)
Taschereau	Jean-Guy Lemieux	Michel Beaudoin	Agnès Maltais	Dominic Lapointe (Parti vert)
Vanier	Normand Morin	Marc Bellemare	Nicole Madore	

Antoine Dubé
Chutes-de-la-Chaudière (PQ)Sam Hamad
Louis-Hébert (PLQ)Guy Laforest
Louis-Hébert (ADQ)L-Sylvie Perron
Louis-Hébert (PQ)Carole Théberge
Lévis (PLQ)

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

— qui ont un parti pris favorable à l'ADQ — n'est pas étrangère aux étonnants résultats des sondages. «Ce genre de discours table sur l'inquiétude, sur les angoisses des gens. C'est un effet qui peut changer la donne», souligne Simon Langlois, coauteur d'une étude sur le vote de la région de Québec lors du dernier référendum.

Au sein des troupes adéquistes, on mise évidemment beaucoup sur la région de Québec. Certaines circonscriptions, comme Vanier, ont déjà franchi le cap du millier de membres. Les terreaux les plus fertiles à l'ADQ seraient Vanier, Taschereau, Louis-Hébert et Jean-Lesage (anciennement Limoilou). Avec la nouvelle carte électorale, le PQ pourrait avoir fort à faire dans cette dernière circonscription, où se retrouvent désormais des électeurs d'une partie de Beauport. Pour ce qui est de Jean-Lesage, la présence du candidat indépendant Jean-Yves Desgagnés pourrait faire la différence entre victoire et défaite.

MYSTÈRE, MYSTÈRE

La région a déjà une certaine réputation de faire bande à part. Au dernier référendum, la faible popularité du OUI avait fait couler beaucoup d'encre. On avait fini par accuser les fonction-

naires d'avoir fait faux bond à la cause, pour des raisons qui restaient obscures. M. Langlois et Gilles Gagné, lui aussi professeur à l'Université Laval, ont voulu comprendre le phénomène. Ils ont finalement fait mentir la croyance populaire.

M. Langlois a été étonné des résultats. «Ce qu'on a démontré, c'est que la population active, ceux qui ont un travail, et cela inclut les fonctionnaires, ont voté de façon similaire au reste du Québec. C'est plutôt la surreprésentation des personnes âgées qui a fait défaut», a-t-il constaté.

Ainsi, c'est la structure d'âge particulière de la région qui a conduit aux résultats surprenants du 30 novembre 1995. Beaucoup de cheveux gris, presque 7% de plus que la moyenne québécoise. «On retrouve à Québec beaucoup de retraités francophones qui appartiennent encore à l'univers du Canada français. C'est encore plus vrai dans la couronne», observe le chercheur en sociologie.

Québec, c'est «une région de classe moyenne», dit M. Langlois, où il y a moins de pauvres qu'ailleurs, moins de riches aussi. Et très peu de

représentants des communautés ethniques et anglophone. Tous ces facteurs devraient jouer pour le prochain scrutin, sachant surtout que les plus vieux électeurs ont davantage tendance à voter libéral. «La grande clé de l'élection, à mon avis, sera la mobilisation et l'insatisfaction de la classe moyenne, estime M. Langlois. Il est possible qu'on retrouve un sentiment que le Parti québécois n'a pas livré la marchandise.»

Se rapportant à Toqueville, le professeur prévient le parti au pouvoir que les programmes sociaux, établis pour améliorer une situation, peuvent avoir l'effet contraire. «C'est un peu paradoxal, mais les politiques adoptées à l'avantage d'une certaine classe de la population peuvent créer de l'insatisfaction. Par exemple, même si on a créé 150 000 places en garderies, les gens peuvent être portés à se plaindre des 50 000 qui manquent.»

LE CAS DES ÉTUDIANTS

Le vote étudiant pourrait également changer la donne, notamment pour Margaret Delisle, députée libérale de Jean-Talon, où le redécoupage de la carte électorale a parachuté la horde estudiantine de l'Université Laval. «La réélection de Margaret Delisle n'est pas assurée, estime Réjean Pelletier. Sa circonscription a beaucoup changé, j'entrevois plus de difficultés pour elle.»

Que M^{me} Delisle se rassure, il semble que les étudiants de l'Université Laval ne se bousculeront pas aux urnes le 14 avril. Selon un sondage-maison réalisé au début de février par *LEmpire* (l'hebdo des étudiants en journalisme de l'université), le quart des 150 étudiants interrogés comptent rester tranquillement à la maison le jour du scrutin. Qui plus est, le coup de sonde révèle que 40% des étudiants n'ont rien à cirer de la politique à cause de l'impression de déjà-vu qu'elle leur inspire et que 51% d'entre eux ne sont pas capables de distinguer un parti de droite d'un parti de gauche.

Pier-André Bouchard St-Amant, président de la CADEUL, observe toutefois un plus grand intérêt... des partis pour les étudiants. «Les partis sont beaucoup plus présents qu'aux dernières élections et les gens s'y intéressent plus aussi», fait-il remarquer. Présence accrue, recrutement accru. M. Bouchard St-Amant ajoute que toutes les tendances semblaient gagner en popularité, allant de l'Union des forces progressistes à l'Action démocratique du Québec en passant par le PQ et le PLQ. Il serait erroné, selon lui, de balancer automatiquement le vote étudiant au Parti québécois. «Ce n'est plus vrai», tranche-t-il.

Pour l'équipe du Parti québécois déjà en selle dans la région, M. Pelletier estime que son avenir dépendra de la popularité des actions du gouvernement. Dans certaines circonscriptions, entre autres La Peltrie, Charlesbourg, Louis-Hébert, et Jean-Talon, les électeurs pourraient être tentés de voter les élus du PQ qui ont conduit la fusion municipale.

La plupart des analystes s'entendent pour dire que la lutte dans Louis-Hébert sera particulièrement enlevante entre le libéral Sam Hamad, l'adéquiste Guy Laforest et la péquiste Line-Sylvie Perron. «Un véritable party», pré-dit un organisateur. Et surtout, le néant quant au résultat d'une telle lutte à cinq, si ce n'est de la probabilité que M. Arthur frappe le vote adéquiste et que M. Bégin fasse de même pour le PQ.

Pour toutes ces raisons qui font de la région une véritable nébuleuse, Christian Dufour prédit qu'on risque d'assister à Québec «à une mini-campagne en soi». A vos marques, prêts...

La structure d'âge particulière de la région a conduit à des résultats surprenants aux élections et aux référendums

particulièrement enlevante entre le libéral Sam Hamad, l'adéquiste Guy Laforest et la péquiste Line-Sylvie Perron. «Un véritable party», pré-dit un organisateur. Et surtout, le néant quant au résultat d'une telle lutte à cinq, si ce n'est de la probabilité que M. Arthur frappe le vote adéquiste et que M. Bégin fasse de même pour le PQ.

Pour toutes ces raisons qui font de la région une véritable nébuleuse, Christian Dufour prédit qu'on risque d'assister à Québec «à une mini-campagne en soi». A vos marques, prêts...

Le relève se porte bien dans l'Est du Québec

STEEVE PARADIS ET GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ CARLETON — On l'entend depuis des années au Québec: les prochaines élections se joueront dans les régions. La présence, pour la première fois en 30 ans, de trois formations politiques susceptibles de remporter plusieurs sièges dans l'Est du Québec et sur la Côte-Nord et la promesse d'une courte campagne devraient raviver l'intérêt du public pour la politique.

Trois ministres péquistes, Maxime Arseneau aux Îles-de-la-Madeleine, Rosaire Bertrand dans Charlevoix, et Solange Charest dans Rimouski, doivent défendre leur siège le 14 avril dans l'Est et sur la Côte-Nord.

Des circonscriptions de ce territoire ont également produit depuis quelques années des jeunes politiciens qui occuperont des postes de commande au cours de la prochaine décennie, quand ce n'est pas déjà le cas.

Rivière-du-Loup a donné Mario Dumont, fondateur de l'Action démocratique du Québec, tandis que Bonaventure a fourni Nathalie Normandeau aux libéraux.

Si ces mêmes libéraux prennent le pouvoir dans cinq semaines, Claude Béchard, député de Kamouraska—Témiscouata, sera «ministre», comme M^{me} Normandeau. Pascal Bérubé, candidat du PQ dans Matane et député national des jeunes péquistes jusqu'à récemment, succédera à Matthias Rioux, s'il est élu. Dans Rimouski, Stéphane Laforest était aussi, jusqu'au scrutin, président national de la Commission des jeunes de l'ADQ. Comment oublier la percée d'avril 2002 de François Corriveau, pour l'ADQ, dans Saguenay, qui devienne la circonscription de René-Lévesque. La relève se



L'Est et la Côte-Nord ont vu émerger plusieurs jeunes politiciens, ces dernières années, comme la libérale Nathalie Normandeau, dans Bonaventure.

porte donc bien au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et sur la Côte-Nord.

BAS-SAINT-LAURENT

En novembre 1998, certaines luttes avaient été extrêmement serrées. Dans Kamouraska—Témiscouata, Claude Béchard avait eu besoin d'un recomptage pour confirmer sa victoire. Cette fois encore, la lutte sera vive. Le PQ y a dépêché Harold Lebel, qui tentera de se faire élire pour une troisième fois, après deux échecs dans Rivière-du-Loup. L'ADQ mise sur un homme public connu, Pierre Lévesque, de Cabano, pour renverser M. Béchard.

Dans Rivière-du-Loup, Mario Dumont avait vu sa part de l'électorat chuter de 54 à 46% entre 1994 et 1998. Il se mesurera cette fois au maire de Saint-Hubert, le libéral Jacques Morin, et au péquiste Carol Gilbert, directeur gé-

néral de Secondaire en spectacles, un militant de longue date.

GASPÉSIE ET LES ÎLES

La secrétaire d'État à la Recherche, à la Technologie et aux Sciences, M^{me} Solange Charest, sait depuis longtemps qu'elle se mesurera au directeur général de l'Océanique de Rimouski, Éric Forest, dans Rimouski. Conseiller municipal à Rimouski, M. Forest a fait une pré-campagne plus discrète que prévu, mais il en aurait profité pour visiter surtout des bureaux et des entreprises.

Stéphane Laforest y défend les couleurs de l'ADQ. Dans Matapédia, un château fort péquiste, la députée Danielle Doyer connaît ses adversaires: le libéral Gaston Pelletier, un enseignant à la retraite d'Amqui, alors que Claude Fortin, du service d'urbanisme de Mont-Joli, portera les couleurs de l'ADQ.

Deux avocats tenteront d'empêcher Pascal Bérubé de succéder à Matthias Rioux dans Matane. Les libéraux ont choisi Nancy Charest, une Matanaise d'origine établie à Montréal, alors que l'ADQ s'en remet aussi à un ex-Matanaise, Raynald Bernier, également établi dans la métropole.

Bonaventure compte pour sa part quatre candidats. Nathalie Normandeau, élue par 160 voix en 1998 pour redonner aux libéraux leur château fort, doit se mesurer au péquiste Marc Tétrault, maire de Carleton—Saint-Omer. Tous deux se connaissent bien puisqu'ils ont déjà mené, sans succès, un projet commun de fusion, quand M^{me} Normandeau dirigeait la municipalité de Maria. Maurice Angiehart, maire de Port-Daniel-Gascons, défendra pour une troisième fois l'ADQ, tandis que Michel Goudreau, ardent défenseur de la forêt, brigue les suffrages pour le Parti vert.

Dans Gaspé, le péquiste Guy Lelièvre tentera de mériter un troisième mandat, cette fois devant le libéral Jean-Hughes Gérard, un jeune retraité, ex-représentant de compagnie de bière.

L'ADQ sera représentée par Denis Paradis, un avocat de Gaspé.

Aux Îles-de-la-Madeleine, le ministre Maxime Arseneau n'a qu'un adversaire actuellement, Simone Leblanc, une libérale qui a travaillé pour l'ex-député Georges Farrah, et pour Nathalie Normandeau.

CÔTE-NORD ET CHARLEVOIX

Sur la Côte-Nord et dans Charlevoix, quelques candidats ne sont pas encore déterminés. Dans Duplessis par exemple, Marc Proulx, un libéral, est désigné, tout comme Steve Trudel, pour l'ADQ. C'est un château fort péquiste, mais cette formation n'a toujours pas tenu son investiture. Quatre candidats devraient tenter leur chance: Lorraine Richard, Denis Miousse, Gaby Gauthier et Bernard Lefrançois.

Dans René-Lévesque (Saguenay), le PQ désignera le 23 mars un syndicaliste bien connu, Marjolain Dufour, pour déloger l'adéquiste François Corriveau. François Désy, président du conseil du Centre hospitalier régional de Baie-Comeau, défend la bannière libérale.

Dans Charlevoix, le ministre responsable de la région de la Capitale nationale, Rosaire Bertrand, tentera de se faire élire une quatrième fois. Denis Lavoie, un agent d'immeubles, ex-adjoint des députés Brian Mulroney et Charles Hamelin, défendra le Parti libéral. Daniel Bouchard, un gestionnaire d'entreprises touristiques, se présente pour l'ADQ.

Une nouvelle formation, l'Équité territoriale, pourrait présenter des candidats dans les circonscriptions où les négociations entre Innus et l'État constituent un enjeu.

Dans Duplessis, André Forbes, porte-parole de l'Association de défense des droits des Blancs sur le Nitassinan, se présente comme indépendant.

NDLR: Naomie Briand, Sylvain Desmeules, Marc Larouche, Henri Michaud et Carl Thériault ont contribué à la recherche pour ce texte.

ENVIRONNEMENT CANADA

Anderson doit rebrasser les cartes aujourd'hui

Les 14 bureaux météo seraient fondus en cinq centres d'excellence et trois « annexes »

CARL THÉRIAULT ET MARC LESTAGE

Collaboration spéciale MLEstage@lesoleil.com

Le ministre de l'Environnement, David Anderson, pourrait annoncer dès aujourd'hui la création de cinq centres d'excellence en météo et de trois bureaux « annexes » dans des villes où il y a eu les plus fortes protestations, selon Daniel Dubé de l'Alliance de la fonction publique du Canada.

« J'ai eu comme informations qu'on passerait de 14 bureaux à cinq centres d'excellence et à trois bureaux dits « annexes » qui seront en fait des coquilles vides avec peu d'employés », d'expliquer le porte-parole lors d'une entrevue au SOLEIL.

Les employés du bureau de Québec

déménageraient à Montréal et une partie de ceux travaillant à Rimouski comme à Winnipeg serait conservée, selon les dernières informations qui ont coulé.

Les officiers syndicaux doivent être informés ce matin du contenu de la réforme proposée par le ministre David

Anderson, incluant l'achat d'un super-ordinateur. « On va investir beaucoup d'argent dans un super-ordinateur et d'autres équipements pour annoncer dans la même foulée qu'on va fermer des bureaux. »

Les employés du bureau météorologique de Montréal seraient, d'ici deux ans, relocalisés dans un autre immeuble.

Le personnel des bureaux de météo de Rimouski et de Québec était sur les dents, hier matin, à la suite de la publication d'une information selon laquelle le ministre de l'Environnement, David Anderson, se prononcerait aujourd'hui sur le sort

qui est réservé aux bureaux de météo, à travers le pays.

Environnement Canada a déjà réduit le nombre de ses bureaux à 14 à travers le pays, en 1996. Depuis deux ans, le ministre a souvent répété que les nouvelles technologies disponibles permettraient sans doute d'opérer en ne préservant que cinq bureaux au pays.

Les syndiqués d'Environnement Canada ne risquent pas de perdre leur emploi, a expliqué Jean Paquet, représentant syndical à Québec. Les employés craignent toutefois de devoir déménager une fois de

plus, si Ottawa décide de concentrer son personnel à Montréal.

Le *Winnipeg Free Press* a publié hier de larges extraits d'un rapport obtenu grâce à la loi sur l'accès à l'information selon laquelle le système canadien de prévisions météo d'Environnement Canada ne dispose pas actuellement d'un matériel suffisamment sophistiqué pour bien réaliser son travail. « Le système est en tellement mauvais état que la sécurité du public ne peut pas être assurée », note le rapport. Un document qui apporte de l'eau au moulin du ministre Anderson, qui préconise de limiter le nombre des bureaux et d'utiliser l'argent ainsi libéré pour installer du matériel plus adéquat.

Les employés de Québec envoyés à Montréal

UNIONS CIVILES
Plus de personnes autorisées à célébrer

MONTRÉAL (PC) — De nouvelles règles régiront désormais la célébration du mariage civil ou de l'union civile, vient d'annoncer le ministre de la Justice et Procureur général du Québec, Normand Jutras.

Ces nouvelles règles suivent l'adoption en juin dernier de la Loi instituant l'union civile.

En vertu de cette loi, les notaires sont autorisés à célébrer un mariage civil ou une union civile. Le ministre peut aussi désigner sur un territoire défini des maires, membres des conseils municipaux ou d'arrondissement et des fonctionnaires municipaux.

Les nouvelles règles permettent aux célébrants (autres que le greffier et le greffier adjoint de la Cour supérieure) de célébrer un mariage civil ou une union civile dans tout endroit convenu avec les futurs conjoints, entre 9 h et 22 h, n'importe quel jour de l'année. Le lieu choisi pour la célébration doit toutefois respecter le caractère solennel de la cérémonie et être aménagé à cette fin.

Pour ce qui est des célébrations présidées par le greffier ou le greffier adjoint de la Cour supérieure, celles-ci se dérouleront dans un palais de justice, entre 9 h et 16 h 30, à l'exclusion des jours prévus aux règles. Pour les célébrations planifiées avant l'entrée en vigueur de ces règles et pour celles faisant partie d'un projet pilote, les greffiers pourront respecter les engagements pris avec les futurs conjoints.

Dans les Règles sur la célébration du mariage civil ou de l'union civile, publiées hier dans la *Gazette officielle du Québec*, si le célébrant n'est pas un notaire, un maire, un membre du conseil municipal ou d'arrondissement ou un fonctionnaire municipal, il faudra que la copie des documents nécessaires à la publication de l'union civile ou du mariage civil soit déposée au greffe de la Cour supérieure du district judiciaire où la cérémonie s'est déroulée.

IMPORTATION ILLÉGALE DE MÉDICAMENTS

Les É.-U. ont le Canada à l'œil

NEW YORK — Les autorités sanitaires américaines (FDA) pourraient traquer à l'avenir les importations illégales de médicaments en provenance du Canada, où les prix pratiqués peuvent être jusqu'à 80 % inférieurs, indique l'un des commissaires de la FDA dans une lettre rendue publique hier. Un arsenal juridique existe pour poursuivre les « parties impliquées dans ces importations », notamment les distributeurs en gros et les pharmaciens, dit cette lettre écrite par William Hubbard. Cette lettre répond aux questions d'un avocat travaillant pour un programme d'assurance-maladie américain, s'inquiétant que les frontaliers du Canada s'y fournissent de plus en plus en médicaments, parfois avec la complicité de pharmaciens ou de médecins canadiens réécritant leurs ordonnances. En théorie, rappelle la FDA, l'usage de médicaments en provenance de l'étranger est strictement limité aux cas de patients gravement atteints, auxquels un médecin américain a recommandé des produits introuvables aux États-Unis. « Pour des raisons de santé publique, la FDA (Food and Drug Administration) est très préoccupée par l'importation de médicaments sur ordonnance en provenance du Canada », poursuit M. Hubbard. (AFP)



Les forêts déversent dans l'air des substances chimiques.

Les conifères pollueraient plus que les autos et l'industrie

Une nouvelle étude sème la controverse

DENNIS BUECKERT
Presse canadienne

OTTAWA — Les forêts de conifères émettent peut-être plus d'oxydes d'azote — des gaz générant du smog — que les automobiles et les industries combinées, selon une étude récente dont les résultats paraissent dans la prestigieuse revue *Nature*.

L'article, publié hier, va à l'encontre de la position généralement acceptée selon laquelle les forêts réduisent la pollution en l'absorbant — une théorie sur laquelle s'est appuyé le Canada pour réclamer un crédit sous forme de « puits de carbone » en vertu du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques.

Mais les écologistes ne sont pas à la veille d'inscrire les pins sylvestres sur une liste noire. Les émissions forestières font partie d'un équilibre naturel qui date d'avant l'époque industrielle, et ce sont les émissions engendrées par l'humain qui expliquent la plus grande partie de la pollution et du réchauffement global, font-ils valoir.

Lorsqu'elles sont exposées aux rayons ultraviolets, les aiguilles des pins sylvestres dégagent des oxydes d'azote directement dans l'atmosphère, mentionne l'étude dirigée par Perri Hari, de l'université de Helsinki, en Finlande. Les oxydes d'azote sont des précurseurs du smog: ils se combinent avec d'autres produits polluants pour former de l'ozone au niveau du sol, un des principaux éléments du smog.

Les émissions des pins sylvestres croissent proportionnellement à la quantité des rayons ultraviolets qu'ils reçoivent, précise l'étude. Bien que cette contribution soit négligeable à une échelle locale, le rapport dit constater que la production globale d'oxydes d'azote par les forêts de conifères des zones boréales pourrait se comparer à la production provenant de sources industrielles et routières à la grandeur de la planète.

Quentin Chiotti, un scientifique attaché à l'organisme Pollution Probe, à Toronto, reconnaît que les forêts contribuent à déverser dans l'atmosphère toute une variété de substances chimiques, mais s'est dit surpris de la comparaison avec la circulation automobile et l'industrie.

Selon Kevin Percy, du Service forestier canadien à Fredericton, l'affirmation selon laquelle les émissions des conifères pourraient excéder celles de la circulation routière et de l'industrie n'est que « pure hypothèse » à l'heure actuelle.

L'ex-président américain Ronald Reagan avait causé un tollé en 1980, quand il avait déclaré que les arbres produisent tout autant de pollution que les voitures.

TESTS SUR LE BACILLE DU CHARBON AU CANADA

La Défense amorce une enquête

TORONTO (PC) — Après avoir nié pendant des décennies que de la bacille du charbon avait été testé en sol canadien, le ministère de la Défense a finalement demandé à un chercheur universitaire d'enquêter sur ces expériences, affirme le quotidien *The Globe and Mail* dans son édition d'hier.

Selon les termes du contrat publié mardi dans un site Internet, il ne s'agira pas d'une enquête strictement académique. Le gouvernement veut tout savoir sur ce qui s'est réellement passé au cours des expériences secrètes effectuées dans les années 1940 et 1950 par des chercheurs canadiens, américains et britanniques, parce que tout matériel qui aurait pu survivre à ces expériences pourrait être encore dangereux. « Il est très important, compte tenu de la longue durée de vie des spores du bacille du charbon, de déterminer l'ampleur de la participation canadienne à ces expériences », souligne un document.

Le ministère affirme qu'il ne détient aucune information qui laisserait entendre que des armes biologiques contenant du bacille du charbon aient été testées en sol canadien. Mais il existe des informations soutenant le contraire et Ottawa veut le savoir.

La version officielle du ministère dit que « les rapports à ce sujet indiquent que le programme a été annulé avant que les tests sur le terrain avec le bacille du charbon aient eu lieu ».

Le chercheur engagé par le ministère, Donald Avery, professeur d'histoire à l'Université Western Ontario, explique que les représentants de l'armée sont particulièrement inquiets à la suite d'informations publiées récemment voulant que des armes biologiques au bacille du charbon aient été testées à la base des Forces canadiennes de Suffield, dans le sud de l'Alberta. « Et pour de bonnes raisons, ajoute-t-il, parce qu'on pourrait encore y trouver des spores. »

Les armes biologiques ont été interdites par la Convention de Genève en 1925, mais le Canada a quand même poursuivi en secret un programme d'armes biologiques pendant des décennies après la Seconde Guerre mondiale. L'armée a déjà reconnu avoir produit des spores du bacille du charbon et testé des systèmes d'armement visant à les utiliser, mais il n'a jamais été clairement établi si le bacille avait effectivement été utilisé avec ces armes.

Selon le député libéral John Bryden, qui a publié un livre sur le sujet, des documents indiquent que des chercheurs britanniques ont véritablement expérimenté des armes à l'anthrax durant la Seconde Guerre mondiale à la base de Suffield, à l'insu des autorités canadiennes.

LE SOLEIL

vous amène à la pêche!

Grâce au SOLEIL, vous pourriez gagner un des trois voyages de pêche suivants pour 4 personnes dans la magnifique Réserve faunique des Laurentides ainsi qu'un ensemble de pêche (coffret, canne et moulinet) pour chacune des personnes du groupe offert par le magasin LATULIPPE

Photos à titre indicatif seulement.

Premier prix : Un séjour « Pêche avec hébergement » de 3 nuits au chalet du Lac-à-Noël

Deuxième prix : Un séjour « VILLÉGIATURE » de 3 nuits au chalet du Lac-à-Noël

Troisième prix : Un séjour « Pêche avec hébergement » de 3 nuits au chalet F.-X. Lemieux

Ces forfaits n'incluent ni repas, ni transports. Forfaits valables entre le 22 mai et le 1^{er} septembre 2003. Réservations nécessaires selon les disponibilités. Non-monnayable. Tirage le 19 mars à 14h. Règlements disponibles au quotidien LE SOLEIL. Valeur totale des prix : 3 000 \$

Réserve faunique des Laurentides **LATULIPPE** LE SOLEIL

Pour participer, remplissez votre coupon de participation et déposez-le dans le baril prévu à cet effet au stand LE SOLEIL du Vrai salon camping, plein air, chasse et pêche du 13 au 16 mars 2003 au centre de foires d'Exposit'oc ou faites-le parvenir avant le 19 mars 2003 13h30 à l'adresse suivante : Concours LE SOLEIL vous amène à la pêche, C.P. 15180, Succ. Terminus, Québec, Québec, G1K 7X2.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. jour : _____

Question d'habileté : [(8 + 20) - (2 x 3)] + 2 = _____

Êtes-vous abonné au quotidien LE SOLEIL ? oui non

L'Internet en Vente!

Accès 56 k

1 mois gratuit sur les abonnements de 3 mois

4 mois gratuits sur les abonnements de 12 mois

Branchement par modem régulier 56 k

Plan de base:	15 heures 9,95 \$/mois	• Navigation continue sans période de déconnexion
Plan régulier:	100 heures 15,95 \$/mois	• Espace disque de 6 megs pour une page web personnelle
Plan illimité:	22,95 \$/mois	• 4 boîtes de courrier électronique par plan d'abonnement
Plan illimité de jour de 6 h 00 à 18 h 00:	9,95 \$/mois	• Satisfactions garantie ou argent remis

• Aucuns frais d'inscription
• Connexion modem jusqu'à 56 Kbps V.90
• Support technique complet, rapide et sans frais

Branchez-vous maintenant!

Chez Oricom, vous en aurez du service!

Oricom Internet Inc. www.oricom.ca
400, rue Nolin
Vanier, Québec

ORICOM

1-866-9oricom (418) 683-4557

RÉSEAU DE PROSTITUTION JUVÉNILE

La liberté encore refusée à Radwanli

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

Après deux échecs en Cour du Québec, Georges Radwanli, un des présumés proxénètes du réseau de prostitution juvénile, s'est encore vu refuser une mise en liberté provisoire, hier, cette fois en Cour supérieure.

Le commerçant de 54 ans demandait que soient révisées les ordonnances prononcées en Cour du Québec, mais le juge Gaston Desjardins, de la Cour supérieure, a estimé que les conclusions des juges Alain Morand et Michel Babin prenaient assise sur la preuve. « Le prévenu a lui-même démontré qu'il n'est pas digne de confiance et il est manifeste qu'il n'a pas l'intention de lâcher prise », a conclu le juge Desjardins.

Au moment de son arrestation pour son implication alléguée dans le réseau de prostitution, Radwanli bénéficiait déjà d'une liberté provisoire dans un dossier de voies de fait envers son ex-conjointe. En recouvrant sa liberté, en novembre, il s'était engagé à ne pas communiquer avec cette dernière.

Or, le juge Desjardins a pu entendre de vive voix les violations de l'engagement que Radwanli avait contracté. Le jour même de sa mise en liberté provisoire, en novembre, il a en effet violé son engagement à deux reprises, et il a récidivé deux jours plus tard.

De plus, le ministère public a présenté au tribunal le témoignage sur vidéo de l'une des jeunes plaignantes dans l'affaire de prostitution. Elle y

relate qu'elle a été victime de violence et d'intimidation de la part de Radwanli lorsqu'elle s'est plainte de son sort et qu'elle l'a informé qu'elle voulait mettre fin à ses activités. Le juge Desjardins a dit n'entretenir aucun doute sur la sincérité des propos de l'adolescente et il ne considère pas crédible le témoignage de Radwanli qui a nié tout acte de violence.

Le ministère public a aussi fait entendre au juge l'enregistrement d'une conversation entre le prévenu et deux mineurs au cours de laquelle il se plaint du comportement d'une autre adolescente. Il suggère alors des moyens pour l'empêcher de dénoncer ses activités illicites.

Dans ses conclusions, le juge Desjardins considère donc que Radwanli a trompé la confiance du tribunal en violant la condition la plus importante qui lui avait été imposée dans un contexte de violence conjugale, soit l'interdiction de communiquer avec son ex-conjointe. De plus, ajoute le magistrat, le prévenu constitue une menace pour la protection et la sécurité du public, entre autres celle des présumées victimes, en usant de violence et d'intimidation à leur endroit et en tentant de les réduire au silence.

« Il se dégage de l'ensemble de la preuve une probabilité marquée que l'accusé commette une ou des infractions criminelles et qu'il nuise à l'administration de la justice s'il est remis en liberté », écrit le juge. Il est manifeste que le prévenu n'a pas l'intention de lâcher prise, tant auprès de son ex-conjointe que dans les activités illicites qui lui sont reprochées. »



Georges Radwanli

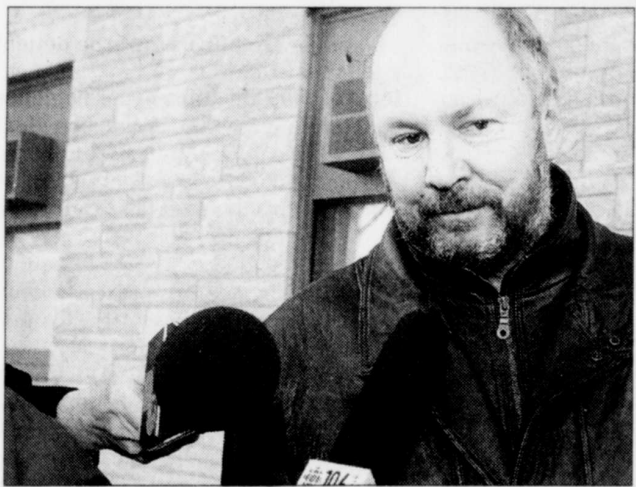
Communication de la preuve

Une grande séance de communication de la preuve dans le dossier du réseau de prostitution juvénile avait lieu hier au palais de justice. Les avocats de sept des 11 présumés clients devaient se présenter en Cour pour prendre livraison des rapports de police, des témoignages de présumées victimes sur papier et sur bandes vidéo ainsi que de CD contenant des conversations interceptées par écoute électronique.

Un pépin, toutefois, dans le dossier de Robert Gillet puisque son avocat, M^{re} Jacques Laroche, ne pouvait être présent et qu'en vertu de la désignation de procureur signée par l'animateur de radio, c'est uniquement à M^{re} Laroche que la preuve devait être communiquée. La procédure a donc été reportée à ce matin. M^{re}

Laroche devant alors être disponible pour se présenter devant le tribunal. La prochaine étape pour les autres présumés clients consistera à déterminer l'orientation de leurs dossiers. Le 19 mars, on y procédera dans les dossiers d'Abdul Kharamandeh et d'Anthony Torbey.

Le 1^{er} mai, ce sera le tour d'Ioannis Balalas, d'Ahmad Cheriam et d'Yvan Cloutier. Enfin, le 5 mai, l'avocat de Charles Nourcy indiquera l'orientation qu'il donne au dossier. La date du 19 mars avait déjà été fixée pour la communication de la preuve dans les dossiers de Jacques Racine et de Salim Choucri. Deux jours plus tard, le 21, viendra le tour de Georges Tannous. Quant à Claude Mailloux, on procédera à l'orientation de son dossier le 5 mai. R.H.



La plainte que Robert Gillet a adressée au CRTC contre André Arthur et Jeff Fillion sera examinée en août 2004.

PLAINTÉ AU CRTC
Gillet devra patienter jusqu'en août 2004MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

La plainte que Robert Gillet a adressée au CRTC contre les animateurs André Arthur et Jeff Fillion sera examinée lors du dossier des stations de radio concernées et examinées lors du renouvellement de leurs licences, en août 2004.

Rappelons que le CRTC avait été assez critique à l'endroit de CHOI-FM et posé de nombreuses conditions au renouvellement de leur permis pour une période de seulement 24 mois, en septembre 2002.

La décision avait alors été interprétée comme une « mise à l'épreuve » puisque les licences sont généralement accordées pour une période de sept ans.

La station avait d'ailleurs produit un code de déontologie que l'on retrouve en annexe à sa licence pour assurer qu'elle accorderait un droit de réplique à ses auditeurs et ferait en sorte de ménager les réputations dans le cours normal de ses activités.

Des contraintes sur lesquelles Robert Gillet insistera sans doute lors des prochaines audiences visant le renouvellement de cette licence, en août 2004.

PROTESTATION

La station invitait hier matin ses auditeurs à prendre connaissance de la plainte soulevée contre elle, dans le site Internet de la station. Le site proposait également aux auditeurs une lettre de protestation à adresser au CRTC réclamant libre pratique pour le 98,1 en vertu de la liberté d'expression. Plus de 6000 copies de cette lettre et des commentaires ont été transmises au CRTC en avant-midi, selon une porte-parole, M^{me} Johanne Lafontaine.

CHOI-FM a également soulevé le fait en onde que la plainte de Gillet était irrecevable parce que non signée par l'animateur. Une information qui a été niée par le CRTC en après-midi. « Si la plainte n'était pas signée ce ne serait pas une plainte », de confirmer M^{me} Lafontaine. De toute évidence ce n'était pas le cas puisque LE SOLEIL a pu obtenir une copie de la plainte sur laquelle la signature du plaignant apparaît bel et bien.

PREMIÈRE AU CANADA

Coupable d'avoir intimidé une juge

L'homme avait prévenu la représentante de la justice qu'il pourrait la violenter

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

■ Pour la première fois au Canada, un contrevenant a été reconnu coupable, hier, à Québec, d'avoir intimidé une personne associée au système judiciaire. En l'occurrence, Daniel Hodgky, 42 ans, avait prévenu une juge de la Cour supérieure qu'elle serait l'objet de représailles pouvant aller jusqu'à l'usage de la violence s'il n'obtenait pas gain de cause.

S'il s'agit d'une première condamnation pour une telle infraction, c'est que l'article la définissant a été introduit au Code criminel au cours de l'année 2002, a expliqué la procureure de la Couronne, M^{me} Anne Couture. L'article en question interdit d'intimider soit un groupe de personnes ou le grand public en vue de nuire à l'administration de la justice pénale, soit une personne associée au système judiciaire en vue de lui nuire dans l'exercice de ses attributions, soit un journaliste en vue de lui nuire dans la diffusion d'information relative à une organisation criminelle.

Dans le cas d'Hodgky, un individu verbomoteur plus ou moins cohérent qui se présente comme un « artiste maître agent libre », ses démêlés avec le système judiciaire ont débuté par une requête pour retrancher de son acte de naissance trois des quatre prénoms qui y apparaissent. Après avoir réussi, il y a cinq ans, à faire changer son nom par le Directeur de l'état civil, non sans avoir été condamné pour avoir proféré des menaces de mort à l'endroit de celui-ci, Hodgky a eu moins de chance pour ses prénoms. Il s'est tourné vers la Cour supérieure pour faire réviser cette décision.

DÉLIRANTE DIATRIBE

Lorsqu'il se rend compte que la juge Rita Bédard ne lui donnera pas raison, Hodgky lui lance: « Est-ce que je dois faire des menaces de mort ou de harcèlement ? » Après le rejet de la requête par la juge, Hodgky transmet à celle-ci une liasse de documents. À la suite du procès que l'accusé vient de subir, le juge Pierre Ver-

don constate dans son jugement qu'il n'est pas exagéré de les qualifier de violente, de vulgaires, de haineuse et de délirante diatribe, essentiellement dirigée contre la juge Bédard et le système judiciaire.

Par exemple, Hodgky écrit: « Je réclame votre démission ou 55 555,55 \$ en dommages pour un jugement discriminatoire irresponsable qui aurait pu entraîner des gestes regrettables, voire tragiques et fatals. » Dans une lettre, l'accusé écrit: « Les vermines de la communauté du Barreau grugent jusqu'à pousser des personnes aux actes désespérés du crime. »

Dans un document au Conseil de la magistrature, il ajoute: « Rita Bédard crée un dégoût du système judiciaire pour pousser à la révolte. Le jugement obscur et néfaste le juge m'a poussé à sombrer dans la délinquance, le suicide. Son jugement m'a rendu fou furieux. Je finirai par avoir une arme de poing. »

Enfin, dans un avis d'appel, Hodgky se montre très clair: « Madame Bédard ne se mettra jamais en travers de mon chemin car elle sait très bien qu'elle prendrait un débarquement. Toute ma rage est pour cette salope que j'éliminerai volontiers. »

LÉGITIME DÉFENSE

Dans sa défense, l'accusé, qui n'avait pas d'avocat et qui se sent manifestement victime d'un vaste complot, de l'avis du juge Verdon, dit avoir été blessé et offensé par le jugement de la juge Bédard. Il a affirmé avoir voulu se venger en l'offensant et il assimilait sa réaction à de la légitime défense.

Le juge Verdon n'en a rien cru. Selon lui, Hodgky a tenté manifestement d'intimider le tribunal: « Les mots démontrent qu'il envisage de recourir à la violence physique. Il avertit en quelque sorte le système judiciaire qu'il sera l'objet de représailles pouvant aller jusqu'à l'usage de la violence s'il n'obtient pas gain de cause. »

Le juge a tout de même accordé un sursis de trois ans à l'individu déjà incarcéré depuis quatre mois. Au cours de la probation, il sera interdit à Hodgky de communiquer avec la juge Bédard et le personnel de son bureau ainsi que de se trouver au palais de justice, sauf pour les fins de procédures dans lesquelles il serait partie ou témoin. Durant 10 ans, enfin, il ne pourra posséder d'arme.

PRENEZ LE PARTI
D'EN SAVOIR PLUS.

TOUS LES JOURS de 11 h 30 à 13 h 30,
Jean Dussault fait le point sur la campagne
électorale à La Tribune du Québec.

Réalisation : Yves André

106.3 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

La meilleure information à la radio.
Tout de suite.

www.radio-canada.ca/quebec

3 minutes de perdues.

www.bell.ca/2mois
1 888 454-5341



Activités sociales

Samedis dansants pour fervents

Membres ou autres, 20h à 1h 6\$. 8 et 22 mars, 12 et 26 avril. Salle communautaire : 195, de la Rivière, Loretteville. Loreyne et Yvon, 523-7251. Cours en groupe et sur mesure, 624-2007, 63e Rue Est, Charlesbourg.

Pauline Gosselin Voyages de l'Amitié

Charlevoix tous les samedis ou dimanches, 1 repas 15 \$ taxes et pourboires inclus. **Montréal 16 mars** Casino et parade St-Patrick. Le Casino remet 20\$ de coupons (10\$ + 10\$). **Montréal 19 mars**, fête St-Joseph. **Charlevoix 30 au 31 mars** 95\$, coucher, 3 repas, en occ. double. **Jeudi 10 avril** Spectacle à Arthabaska. Bienvenue aux groupes et aux personnes seules. Permis du Québec. Pauline Cauchon Gosselin 652-0615.



Amoureuse du tricot

Cours en petit groupe jour ou soir. Notre expérience à votre service pour réaliser vos créations. Jusqu'au 22 mars, 20% de rabais sur tous les fils à tricoter chez Phildar Loretteville. 842-1286

Si vous désirez annoncer dans cette rubrique chaque jeudi, communiquez avec le Telemarketing au 686-3377 ou 1 800 318-3378, télécopieur: 686-3370 ou triskell@lesoleil.com

ACTUALITÉS

LANGUES OFFICIELLES

751 M\$ qui ne feront que rétablir les sommes coupées il y a 10 ans

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a dévoilé en grande pompe hier un plan d'action pour revigorer les langues officielles au pays, mais le réinvestissement qu'il prévoit ne fera que rétablir les sommes retranchées il y a 10 ans.

Dans un collège francophone d'Ottawa, le premier ministre Jean Chrétien a annoncé que son gouvernement verserait un montant additionnel de 751 millions \$ en cinq ans pour donner « un nouvel élan » à la dualité linguistique du Canada.

Mais au terme du réinvestissement, en 2007-2008, le budget des langues officielles aura tout juste retrouvé sa taille du début des années 1990.

Des 575 millions \$ consacrés l'an dernier à ce poste, on passera à environ 736 millions \$ par année en 2007-2008, alors qu'Ottawa a dépensé 700 millions \$ pour les langues officielles en 1990-1991. En tenant compte de l'inflation, l'augmentation est nulle.

L'architecte du plan d'action, le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, a rétorqué que le gouvernement allait agir plus efficacement que par le passé.

La moitié du réinvestissement annoncé hier — 382 millions \$ — servira à accroître les transferts d'Ottawa aux pro-



Stéphane Dion et Jean Chrétien

vinces pour améliorer l'enseignement de la langue maternelle en milieu minoritaire et du français langue seconde aux anglophones à l'extérieur du Québec.

Les objectifs poursuivis sont ambitieux: faire passer de 60 à 80% la proportion de francophones hors Québec qui étudient dans leur langue, et de 20 à 50% la proportion de jeunes Canadiens pouvant parler l'anglais et le français.

Pour s'encourager, le ministre Dion a

rappelé qu'avant la Charte des droits et libertés, adoptée en 1982, la moitié des provinces n'avaient pas d'écoles françaises, alors qu'elles en ont toutes aujourd'hui.

Mais avant qu'Ottawa augmente effectivement ses transferts aux provinces pour l'enseignement des langues officielles, ces dernières devront s'engager à investir le même montant d'argent frais, une condition qui pourrait hérisser certains premiers ministres. Le gouvernement Chrétien, qui se dit confiant d'en arriver facilement à des ententes, se donne néanmoins un an pour négocier avec les provinces.

Avec son plan d'action, Ottawa veut aussi accroître l'accès des communautés minoritaires aux soins de santé (119 millions \$ en cinq ans) et à la justice (46 millions \$) dans leur langue. Le plan prévoit en outre une somme de 44 millions \$ pour aider au développement économique des communautés minoritaires de langues officielles.

Une soixantaine de millions seront par ailleurs consacrés à la fonction publique fédérale, de façon à la rendre « exemplaire » en matière de langues officielles, notamment en améliorant les services gouvernementaux offerts en français dans les communautés minoritaires.

RÉACTIONS

La Fédération des communautés francophones et acadiennes a bien accueilli le plan d'action, qui produira, selon elle, « des résultats importants » pour renforcer la dualité linguistique au pays. La commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, s'est aussi dite satisfaite du plan fédéral.

Quant au Bloc québécois, il soutient que le réinvestissement ne fera rien pour contrer l'assimilation et la chute du poids relatif des francophones au Canada. « Ça aurait pris des objectifs concrets, avec des délais courts pour pouvoir les valider régulièrement », a estimé le député Benoît Sauvageau.

PLC-QUÉBEC

Dettes et mises à pied

OTTAWA (PC) — Aux prises avec une dette accumulée de 2,5 millions \$, la section québécoise du Parti libéral du Canada (PLC) a mis à pied au moins trois employés de ses bureaux de Montréal et de Québec au cours des derniers jours.

Ces congédiements, que l'on dit temporaires, serviront à réduire les coûts d'opération d'environ 100 000 \$ par mois que doit défrayer le PLC-Québec. « Il y aura des mises à pied temporaires (...) qui feront en sorte qu'on va demander plus de nos bénévoles », a expliqué le président du conseil de direction de l'association, Pablo Rodriguez, qui affirme que le parti doit « vivre selon ses moyens ». Pour redresser la situation, le PLC-Québec a lancé un appel aux troupes pour accélérer le financement.

Le PLC-Québec traîne une dette importante depuis l'élection générale de 1997. Pour financer la campagne électorale de 1997, le parti s'était endetté et avait terminé l'année avec une dette de 1,5 million \$. Les activités de financement avaient permis de ramener la dette, en 1999, à 500 000 \$. Mais une autre élection générale en 2000 a fait retomber le parti dans le rouge. Après l'élection, la dette totalisait 2,3 millions \$.

Depuis, les activités de financement n'ont permis que de financer en partie les dépenses courantes des bureaux, et la dette s'est mise à gonfler, pour atteindre 2,7 millions \$ en 2001. Résultat : le PLC-Québec survit grâce à sa marge de crédit. « Nous sommes préoccupés (...). Il faut qu'il y ait une reprise au niveau des revenus », a affirmé le président du caucus du Québec, le député Yvon Charbonneau.

Comme les trois premiers mois de l'année ne sont jamais propices au financement, que beaucoup de contributions sont versées à des candidats à la course au leadership, et que le Parti libéral du Québec mène aussi une campagne de financement intensive, le conseil de direction a décidé d'agir.

Malgré tout, il n'est pas question, a dit M. Rodriguez, de fermer les bureaux de Québec et de Montréal, comme le laissait entendre un député s'exprimant sous le couvert de l'anonymat.

Or, selon certaines sources libérales, le geste posé ne servira en rien à redresser la situation puisque le parti s'est défilé de ceux qui aident à recueillir du financement. Les employés remerciés de leurs services sont des coordonnateurs chargés de faire les liens entre le parti et les associations de comités.

Au bureau du lieutenant politique pour le Québec et ministre de la Justice, Martin Cauchon, une adjointe du ministre rappelle que lorsque ce dernier a succédé à Alfonso Gagliano à titre de lieutenant du Québec, en janvier 2002, la « situation existait déjà ».

Notre Civic nationale !



Coupé Civic

Merci d'avoir fait de la Civic l'auto la plus vendue au Canada, cinq années de suite.



HONDA

www.honda.ca

ACTUALITÉS

IRAK

Chrétien poursuit sa croisade

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien poursuit ses efforts pour tenter de rapprocher les parties au Conseil de sécurité, mais il ne peut qu'observer que si Saddam Hussein refuse de désarmer son pays, il sera difficile d'éviter la guerre.

« J'espère que nous aurons assez de temps pour ériger un compromis qui nous permettra de nous assurer clairement que Saddam Hussein se désarme réellement », a fait valoir M. Chrétien.

Le premier ministre a indiqué qu'il continuait de discuter avec ses homologues des pays siégeant au Conseil de sécurité afin de les convaincre d'appuyer la proposition canadienne. Hier matin, il s'est entretenu avec le premier ministre britannique, Tony Blair.

La proposition canadienne révisée et présentée mardi suggère de laisser près de trois semaines supplémentaires à Bagdad pour démontrer que le pays collabore entièrement et activement à son désarmement. En parallèle, le chef de la mission d'inspection, Hans Blix, devrait dresser une liste de conditions que le gouvernement irakien devrait respecter. Au bout des trois semaines, si le Conseil de sécurité juge que le régime irakien a fait la preuve de sa collaboration, une autre date limite pourrait être fixée et ainsi de suite, jusqu'à ce que la résolution 1441 soit respectée.

« Si Saddam ne désarme pas, il y aura une guerre, il n'y a aucun doute là-dessus. C'est très clair dans (la résolution) 1441 », a déclaré M. Chrétien.

Les Britanniques ont également déposé, hier, un projet de résolution révisé au Conseil de sécurité qui comporte six conditions que l'Irak devra remplir avant une date butoir très rapprochée.

« La proposition britannique et ce que nous proposons, il n'y a pas une très grosse différence », a indiqué Jean Chrétien.

Le premier ministre Chrétien a cependant refusé de se prononcer sur la date limite proposée par M. Blair, notant que le Canada ne siège pas au Conseil de sécurité.

Un tour de passe-passe canadien, dit Duceppe

MONTRÉAL (PC) — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, estime que la plus récente proposition canadienne au Conseil de sécurité de l'ONU constitue un tour de passe-passe visant à donner le feu vert à la guerre en Irak, en soutien aux États-Unis.

« Ça revient à dire que la guerre est permise et que ça prendrait une autre proposition pour l'empêcher. Cela revient à donner le droit de veto au camp de la guerre alors que c'est le camp de la paix qui a actuellement le droit de veto », a fait valoir le chef bloquiste, hier, devant une centaine d'étudiants rassemblés par l'Institut d'études internationales de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal.

« Avec la proposition canadienne, la guerre serait permise. Il suffirait aux Américains d'utiliser leur droit de veto pour pouvoir utiliser tous les moyens nécessaires pour obtenir le désarmement de l'Irak », a soutenu M. Duceppe.

Le député a lu le quatrième paragraphe de la proposition canadienne qui dit : afin de maintenir la pression sur l'Irak, le Conseil de sécurité devrait envisager d'autoriser maintenant les États membres à utiliser les moyens nécessaires pour obliger l'Irak à se conformer à ses obligations à moins qu'il conclut, sur la base des rapports des inspecteurs, que le gouvernement irakien agit conformément à ses obligations.

M. Duceppe estime que l'échéance de 120 jours, peut-être 60 jours, dont parle la France ne constitue pas une date butoir pour déclencher les hostilités, mais plutôt le moment pour dresser le bilan du désarmement pacifique de l'Irak. « On ne parle plus de diplomatie passive quand on agit ainsi. On parle d'hypocrisie. C'est malheureusement le discours canadien. Le Bloc va demander dès lundi un débat d'urgence à la Chambre des communes. »

Finalement, M. Duceppe a dit voir dans le comportement du gouvernement canadien « un tour de passe-passe qui n'est pas à la hauteur d'Houdini (célèbre magicien) ».

En mission



■ **Près de 40 soldats membres du régiment d'infanterie légère Princess Patricia d'Edmonton arriveront sous peu dans le golfe Persique pour une mission de deux mois au cours de laquelle ils seront chargés de renforcer la sécurité dans la région. Les soldats sont envoyés dans une base possiblement située au Qatar et appuyée par deux navires de guerre et trois avions Hercules.**

Politiciens menacés

■ **TORONTO** — Un Ontarien se trouvait en détention hier après que des lettres de menaces contenant une poudre de nature inconnue eurent été envoyées à plusieurs politiciens fédéraux en poste à Ottawa. Wallace Walker, de Kirkland Lake, est accusé d'avoir transmis un message mensonger dans le but de causer des blessures ou de semer l'inquiétude. La police affirme que Walker, âgé de 43 ans, a posté les lettres de menaces adressées à des responsables du fédéral, parmi lesquels des ministres, tout en laissant entendre que les enveloppes contenaient des substances contagieuses. La police n'a pas voulu dévoiler l'identité des politiciens visés. (PC)

Les journalistes protestent

■ **OTTAWA** — Un regroupement de journalistes réclame que le gouvernement fédéral révise le fonctionnement de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC), qui a retenu, puis libéré, une cargaison de vidéos antiguerra en provenance des États-Unis. Les Journalistes canadiens pour la liberté d'expression y voient un cas de contrôle de matériel politique. Colette Gentes-Hawn, de l'ADRC, a expliqué qu'il s'agissait d'une procédure de routine visant à déterminer s'il s'agissait de matériel haineux. (PC)

AURORA

Nouvelle technologie
Lumière intense pulsée combinée à la radio fréquence

Pour : Le Photo-rajeunissement L'Épilation pour elle et lui
couperose - taches pigmentaires - rides tous les types de peaux et de poils

Défiiez le temps en beauté...
Implants temporaires ou à long terme pour les rides, ridules ou pour augmenter le volume de vos lèvres : Collagène - Hylaform - Artécoll - Restylane - Botox

Laser Alexandrite
• Épilation rapide, sécuritaire et efficace • Prix compétitifs

Supervision par médecin et infirmières

Dr Élizabeth Morency, MD
Omnipraticienne

varices • couperose • cellulite • épilation au laser • rides • peeling
2954, boul. Laurier, suite 620, Sainte-Foy 650-6652
<http://www.elizabethmorency.qc.ca>

On vous couvre d'offres.

Deux nouveaux forfaits avantageux		
Forfait	Tarif mensuel*	Minutes incluses
PARLEZ Week-end	25 \$	Jusqu'à 100 minutes + les appels locaux illimités le week-end
PARLEZ 40 Plus†	40 \$	Jusqu'à 350 minutes + les appels locaux illimités le soir et le week-end

Les forfaits comprennent la messagerie vocale, l'appel en attente et l'appel conférence.

Vos appels illimités

Obtenez jusqu'à 4 mois** d'appels locaux et d'interurbains au Canada illimités si vous mettez votre téléphone en service avant le 31 mars 2003.

Offre valable avec la plupart des forfaits.

Et encore plus

À l'achat d'un téléphone 1X, obtenez gratuitement un Kit Fonctions Plus (valeur de 50 \$)†† incluant la messagerie textuelle, des sonneries et bien plus.



Vous pouvez bénéficier de toutes ces super offres et vous procurer nos téléphones 1X exclusifs dans les boutiques TELUS Mobilité et chez les marchands et détaillants autorisés. Pour en savoir davantage, composez le 1 888 810-5555 ou visitez telusmobilitte.com dès aujourd'hui. Le futur est simple.



Magasinez en ligne à telusmobilitte.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555.

FUTURE SHOP **Best Buy** **Best Buy** **Best Buy** **Best Buy** **CENTRE MFI** **COMPTON** **Compu** **EDGE** **Mason Sony** **WAL-MART** **Zellers**

BOUTIQUES TELUS MOBILITE ET DETAILLANTS AUTORISES

<p>Québec Les Galeries de la Capitale Place Fleur-de-Lys Place Laurier F.M. Électroniques 41, rue Saint-Vallier Est (418) 521-2210</p>	<p>Baie-Comeau Boutique Satcom Centre régional Manicouagan 600, boul. Laffrèche (418) 589-9399</p>	<p>Charlesbourg Carrefour Charlesbourg 8500, boul. Henri-Bourassa (418) 623-8080</p>	<p>Chicoutimi Communications Télésignal inc. Place du Royaume 1401, boul. Tablot (418) 545-1004</p>	<p>Carleton Radio Service M.B.C. inc. 1051, boul. Perron (418) 364-3653</p>	<p>Sainte-Foy Place Sainte-Foy Communications Cellweb 1995, rue Jean-Talon Sud local 102 (418) 668-6533</p>	<p>Dumoulin Électronique Larivière 573, 90^e Rue (418) 228-2676</p>	<p>Normand Nadeau TV Dumoulin Électronique & Informatique 500, boul. Vachon Nord (418) 387-3242</p>
<p>Alma Communications Télésignal inc. Carrefour Alma 705, av. du Pont Nord (418) 662-6527</p>	<p>Beauport Cité Sans-Fil 386, rue Seigneuriale (418) 821-0008</p>	<p>Donnacona Cité Sans-Fil 161, rue Notre-Dame (418) 285-4535</p>	<p>Gaspé Eriso Informatique inc. Place Jacques-Cartier 167, rue de la Reine, local 2 (418) 368-5434</p>	<p>Lévis Kiosque Normand Nadeau TV Galeries Chagnon</p>	<p>Saint-Georges Kiosque Normand Nadeau Carrefour Saint-Georges 8585, boul. Lacroix (418) 227-3242</p>	<p>Expert-Cel. Télécom (418) 839-2200</p>	<p>Napier Électronique 1076, boul. Vachon Nord (418) 387-7343</p>
			<p>Montmagny Picard Électronique/Clef de soi 90, boul. Taché Ouest (418) 248-2102</p>		<p>Sainte-Marie-de-Beauce Les Galeries de la Chaudière Kiosque Normand Nadeau (418) 386-3333</p>		<p>Saint-Nicolas Techno-Services Télécommunications 459, rue de l'Annie (418) 856-1996</p>

Offre valable jusqu'au 31 mars 2003 inclusivement. Nouvelles mises en service seulement. *Les taxes, les redevances d'utilisation mensuelles et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 sont en sus. †Offert seulement avec certains contrats. Non offert en Saskatchewan. †† Signez un contrat de 2 ans et obtenez 2 mois d'appels locaux et d'interurbains au Canada illimités, signez un contrat de 3 ans et obtenez 4 mois d'appels locaux et d'interurbains au Canada illimités. L'offre d'appels interurbains illimités s'applique aux appels vocaux entrants et sortants effectués au Canada. ††Vous devez utiliser le Kit Fonctions Plus durant le premier mois suivant la mise en service. © 2003 SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE.

LE MONDE

Un cuirassé du Japon surveillera Pyongyang

■ TOKYO (AP et AFP) — Alors que les médias japonais rapportent que la Corée du Nord pourrait préparer un test de missile balistique, Tokyo a déployé un cuirassé de surveillance en mer du Japon, a annoncé aujourd'hui l'agence japonaise de la Défense.

Le porte-parole Yoshiyuki Ueno a confirmé que le vaisseau, disposant des derniers systèmes de surveillance, a été envoyé dans les eaux séparant le Japon de la Corée du Nord. Il a refusé de préciser la date de son déploiement et a décrit la mission comme un exercice régulier de patrouille.

Mais cette annonce intervient alors que deux importants quotidiens japonais rapportent que Pyongyang semble sur le point de procéder au tir d'un missile balistique Rodong.

Le *Yomiuri*, le plus grand tirage de la presse japonaise, a annoncé aujourd'hui que des responsables de l'armée américaine basés au Japon ont fait état de cette possibilité à leurs homologues japonais vendredi dernier.

Le Rodong est considéré comme un missile à moyenne portée, mais capable d'atteindre n'importe quelle cible au Japon.

En 1998, la Corée du Nord avait tiré un missile balistique au-dessus du Japon. Lundi, Pyongyang a procédé à un test d'un missile à courte portée. Le régime communiste avait également effectué un essai le 24 février dernier, à la veille de l'investiture du nouveau président sud-coréen.

SÉOUL EN APPELLE AUX É.-U.

Pour sa part, le nouveau gouvernement sud-coréen a demandé hier aux États-Unis de s'attacher plus fermement à trouver une issue à la crise nucléaire nord-coréenne, au moment où Washington se consacre principalement à la crise irakienne.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères sud-coréen, Yoon Young-Kwan, a déclaré que Séoul désirait plus d'initiatives et plus de souplesse

de la part de Washington, qui a déjà repoussé les offres de négociations directes présentées par Pyongyang.

« Notre position consiste à dire que peu importe la forme que prendront les entretiens, les États-Unis devraient être plus actifs en montrant leur volonté de résoudre cette question avec le Nord », a déclaré hier à la radio M. Yoon, ancien universitaire qui a pris la tête de la diplomatie sud-coréenne il y a deux semaines.

Washington refuse toutes discussions directes avec Pyongyang, expliquant que les ambitions nucléaires de la Corée du Nord constituent une préoccupation générale et que cette question doit faire l'objet de négociations multilatérales.

Mardi encore, la Corée du Nord a renouvelé son exigence de négociations « sincères » face à face avec Washington, faute de quoi cette crise pourrait déboucher sur une guerre, a-t-elle annoncé.

M. Yoon a toutefois édulcoré ses critiques à l'égard des États-Unis en demandant à la Corée du Nord de ne pas exclure *a priori* une approche de la crise dans un cadre multilatéral.

« Le Nord n'a pas besoin de donner une appréciation négative à la prise en compte de pourparlers multilatéraux », a déclaré Yoon qui souhaite que Pyongyang tienne compte du fait que des « négociations multilatérales pourraient être suivies de diverses formes d'aide ».

Ces déclarations vont dans le sens de l'attitude prônée par la Chine et la Russie, qui invitent également Washington à engager un dialogue avec le régime stalinien au bord de la faillite économique.



Illustration du président des États-Unis posant en Messie et baignant dans l'huile irakienne au Carnaval de Bael, en Suisse, cette semaine.

Pour le mentor de Bush, la guerre est « juste et bonne »

PARIS (d'après AP) — Richard Land, président de la commission d'éthique de la Convention des baptistes du Sud et considéré comme le mentor religieux du président des États-Unis, George W. Bush, estime, en faisant notamment référence à la crise irakienne, que la guerre « est juste et bonne ».

« Dieu est de notre côté. Dieu est contre Saddam Hussein, ce tyran, ce fou, cet assassin », assure Richard Land dans un entretien publié aujourd'hui dans *La Vie*. Pour ce proche du président américain, l'Amérique « a le rôle unique d'apporter la liberté au monde. C'est ce que nous allons faire en Irak : libérer ces pauvres gens qui sont capables de liberté et de dignité pourvu que nous leur en donnions la chance ! »

« Nous, les Américains, devons dénoncer des violations très graves des droits humains. En France, par exemple, jusqu'au départ d'Alain Vivien à la

tête de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes, on a persécuté des gens comme on le faisait sous Vichy », ajoute-t-il.

Richard Land, 56 ans, qui ne se considère pas comme un « faucon », mais comme « une colombe armée par les soins du Ciel », affirme qu'il ne connaît « pas d'homme aussi intègre » que George W. Bush.

« Il n'y a aucune différence entre son personnage public et son personnage privé, ni trace du moindre mensonge en lui. Contrairement à son prédécesseur (Bill Clinton), un menteur-né », souligne-t-il.

Le pape veut contrer un « crime contre la paix »

CITÉ DU VATICAN (d'après AP) — La qualification de « crime contre la paix », le pape Jean-Paul II et les autorités du Vatican se sont lancés dans une véritable croisade contre une guerre préventive sur le sol irakien sans l'aval des Nations unies.

Cette position fait du pape un des principaux opposants à une offensive militaire et un point de ralliement de tous les mouvements pacifistes et des dirigeants politiques qui viennent lui demander conseil. Même les partisans de la guerre, conscients de son influence, ont demandé à le rencontrer.

Le président américain George W. Bush, qui n'a reçu que rarement les opposants à la position anglo-américaine au cours des derniers mois, s'est entretenu la semaine dernière avec un émissaire du Vatican. À son retour à Rome, le cardinal Pio Laghi a rapporté que les responsables américains avaient été amicaux, mais, a-t-il ajout-

é, « l'amitié ne suffit pas ». Il a également souligné la nécessité d'un feu vert de l'ONU pour décider d'une intervention.

La cité vaticane, le plus petit État du monde, a été au cœur d'un véritable ballet diplomatique. Après avoir reçu, entre autres, le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz, auquel il avait demandé de « s'engager concrètement » sur la voie du désarmement, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le ministre allemand des Affaires étrangères, Joschka Fischer, Jean-Paul II a reçu le premier ministre britannique Tony Blair et son homologue espagnol, José Maria Aznar.

À ces ardents soutiens de la position américaine, le souverain pontife a répété vouloir « prévenir la tragédie d'une guerre qu'« (il) juge encore évitable » et a exprimé l'espoir que « tous les efforts soient faits pour éviter de nouvelles divisions dans le monde ».

EN BREF

ÉTATS-UNIS Pas d'exécution

■ WASHINGTON — La Cour suprême américaine a accordé hier, 10 minutes avant son exécution, un sursis à Delma Banks, qui devait être le 300^e prisonnier exécuté par le Texas depuis le rétablissement de la peine de mort aux États-Unis en 1977. Trois anciens juges fédéraux ont retenu les éléments de la défense soutenant que Delma Banks, âgé de 44 ans, n'avait pas été convenablement représenté lors de son procès. Les avocats du détenu ont également affirmé que les procureurs avaient dissimulé au jury des pièces du dossier et avaient présenté des témoignages peu solides. Delma Banks est noir. Il a été condamné à la peine capitale par un jury exclusivement composé de Blancs pour le meurtre, en 1980, de Richard Wayne Whitehead, un adolescent blanc de 16 ans, avec qui il travaillait dans un restaurant. Il attend dans le couloir de la mort depuis 22 ans. (AP)

Un hélico, 11 morts

■ WASHINGTON — Onze soldats ont trouvé la mort dans l'accident d'un hélicoptère survenu mardi sur la base militaire de Fort Drum, dans l'État de New York (nord-est), et il y a deux survivants, tous des soldats, a annoncé hier un porte-parole de la base. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident de l'hélicoptère de type UH-60 Black Hawk, a-t-il dit. Fort Drum est un vaste terrain de collines boisées, encore enneigées accumulées au bord du lac Ontario. (AFP)

COLOMBIE

Chef de Cali arrêté

■ BOGOTA — Les autorités antidrogue de Colombie ont arrêté hier le chef du cartel de la cocaïne de Cali, Gilberto Rodriguez Orejuela, dont la libération anticipée en novembre dernier avait choqué les Colombiens. « Les procureurs (antidrogue) ont arrêté Rodriguez Orejuela dans la ville de Cali afin qu'il réponde de nouvelles accusations pour trafic de drogue et conspiration pour la contrebande de drogues », a déclaré un porte-parole des services du procureur. Depuis sa libération le 7 novembre dernier, sur décision d'un juge de la ville de Tunja, ce caïd de la drogue, accusé d'avoir envoyé plus de 30 tonnes de cocaïne aux États-Unis, résidait soit à Cali, soit à Bogota, selon la police. (AP)

ITALIE

Aînés de 350 000 ans

■ ROME — Des chercheurs italiens ont découvert trois séries d'empreintes de des ancêtres de l'homme auraient laissées il y a environ 350 000 ans en descendant les pentes d'un volcan. Ces empreintes seraient les plus anciennes jamais découvertes d'hommes du Paléolithique, qui ont précédé les hommes modernes. On ne sait pas qui a laissé ces 56 traces de pas. Mais les chercheurs subodorent que leurs auteurs sont des Homo Erectus ou des Homo Heidelbergensis, deux ancêtres de l'homme présents en Europe au Paléolithique. L'étude est publiée aujourd'hui dans la revue *Nature*. La taille des empreintes, moins de 20 centimètres, permet d'en déduire que ces hominidés mesureraient moins de 1,50 mètre. Les traces ont été laissées par trois individus. Elles ont été recouvertes lors d'une éruption volcanique par une épaisse couche de cendres, qui les a préservées, a souligné Paolo Mietto de l'Université italienne de Padoue. Les individus descendaient les pentes d'un volcan à Roccamonfina au nord de l'actuelle ville de Naples. (AP)

Masques à gaz périmés aux immigrés en Israël

TEL-AVIV (d'après AFP) — Les informations selon lesquelles les masques à gaz vendus par l'armée israélienne aux travailleurs immigrés étaient périmés ont outré hier les milliers de ces travailleurs vivant dans le quartier pauvre proche de l'ancienne gare routière de Tel-Aviv.

La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre dans ce quartier insalubre de l'est de la grande métropole israélienne où se côtoient les travailleurs venus d'Afrique, de Chine, d'Asie et d'Europe de l'Est.

« C'est vraiment dégueulasse. Des amis m'ont téléphoné pour me mettre au courant. Ici, les gens sont furieux », dit un travailleur philippin du quartier déshérité de Neveh Shaanan.

Le scandale, éventé par la deuxième chaîne de télévision israélienne, a suscité de vives critiques du secrétaire du Parti travailliste (opposition), Ofer Pines. « Il s'agit d'une politique

cynique et inhumaine à laquelle il faut mettre fin immédiatement. On ne peut pas accepter de vendre à des étrangers qui vivent chez nous des masques dont nous ne voulons plus », a affirmé M. Pines à la radio publique.

Pour s'équiper de ces masques produits avant 1984, les quelque 300 000 immigrés légaux et illégaux vivant en Israël doivent pourtant verser 200 shekels (40 \$) alors que les Israéliens reçoivent ce matériel, neuf, gratuitement. La moitié de la somme versée par les immigrés leur sera remboursée lorsqu'ils rendront leurs masques.

Selon la radio publique, ces vieux masques ont été prélevés sur des stocks constitués de masques que les Israéliens ont restitués pour en obtenir de nouveaux. Trente-trois mille de ces masques ont déjà été vendus. « Pourquoi nous ont-ils fait ça ? », demande une employée de Singapour.

5^e édition
Papillons en fête
 28 février au 31 mars
 9h à 16h30 tous les jours

Plus de 5000 papillons
 Plus de 60 espèces différentes

5 ans et moins GRATUIT
 *Taxes incluses

Enfants [6 à 11 ans] 2,50 \$*
 Adultes [12 ans et plus] 5,75 \$*

centre jardin
HAMEL
 6029, boulevard Hamel, L'Ancienne-Lorette

5 ans et moins GRATUIT
 *Taxes incluses

Enfants [6 à 11 ans] 2,50 \$*
 Adultes [12 ans et plus] 5,75 \$*

LE SOLEIL

Visitez Papillons en fête et courez la chance de vous envoler au pays des papillons!

À gagner: une semaine pour deux personnes au Costa Rica.

*Tous les détails en magasin.

LES FORCES PLACE VALERIE

Un ex-chef de police recherché pour le meurtre du premier ministre serbe

■ BELGRADE (AP et AFP) — Le premier ministre de Serbie, Zoran Djindjic, qui avait joué un rôle-clé dans la chute du régime de Slobodan Milosevic, a été tué par balles hier à Belgrade et l'état d'urgence a été proclamé dans le pays à la suite de cet attentat.

Il s'agit du premier assassinat d'un chef de gouvernement européen en exercice depuis la mort du premier ministre suédois Olof Palme à Stockholm en 1986.

Un des adjoints de Zoran Djindjic, Nebojsa Covic, a rapporté que le premier ministre, âgé de 50 ans, avait été blessé à l'abdomen et dans le dos alors qu'il pénétrait dans le bâtiment. Il a ensuite subi une intervention chirurgicale et se trouvait sous assistance respiratoire lorsqu'il a succombé à ses blessures.

Le Conseil des ministres, qui s'est réuni en urgence, a observé une minute de silence avant de décréter trois jours de deuil national. En raison du « danger pour l'ordre constitutionnel », la présidente serbe par intérim, Natasa Micić,

a instauré l'état d'urgence qui permet à l'armée d'avoir des pouvoirs de police: elle peut ainsi mener sa propre enquête et arrêter des suspects.

Un ancien commandant d'une unité spéciale de la police, Milorad Lukovic, dit Legija, est à l'origine de l'attentat. Il a agi à la tête d'un groupe criminel qui a tenté de provoquer le chaos en Serbie. Hier, deux personnes avaient déjà été arrêtées.

Le communiqué de la police mentionne une vingtaine de noms mais met en cause quelque 200 personnes. Lukovic et ses principaux acolytes sont en fuite. D'autres sources parlent de l'implication du crime organisé dans cet attentat.

D'importantes forces de police avaient été mobilisées autour de l'hôpital pour en interdire l'accès. La femme de Zoran Djindjic, Ruzica, a été vue quittant l'établissement en larmes. Un périmètre de sécurité a également été établi autour du siège du gouvernement.

Des policiers vêtus de gilets pare-balles et armés de mitraillettes ont installé des barrages dans le centre-ville, arrêtant tous les véhicules pour procéder à une fouille et à des contrôles d'identité. Tous les moyens de transports (autobus, trains et avions) ont été interrompus pour empêcher d'éventuels suspects ou complices de s'échapper.

Zoran Djindjic avait été l'un des chefs de la coalition d'opposition Zajedno qui avait conduit le soulèvement populaire à l'origine de la chute du président Slobodan Milosevic en octobre 2000.

C'est Djindjic qui avait ouvert la voie à

l'extradition, en juin 2001, de Slobodan Milosevic vers le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, où l'ancien dirigeant est actuellement jugé pour génocide et crimes contre l'humanité.

Le président américain George W. Bush a présenté ses condoléances au peuple de Serbie. « On se souviendra du premier ministre Djindjic pour son rôle dans l'arrivée de la démocratie en Serbie et pour son rôle dans l'extradition de Milosevic » devant le TPI, a souligné le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer.

Le premier ministre britannique Tony Blair a estimé que ce « meurtre était une perte pour tous ceux, de quelque parti politique qu'ils soient, qui ont fait des efforts intenses pour donner un meilleur avenir à la Serbie ».

Le président français Jacques Chirac a fait part de sa « consternation » après cet attentat odieux et a rendu hommage à la mémoire de M. Djindjic, dont



Zoran Djindjic

l'histoire retiendra qu'il a su faire le choix de la démocratie et des réformes pour conduire la Serbie sur le chemin de l'Europe.

Depuis le 4 février, la Serbie forme avec le Monténégro le nouvel État de Serbie-Monténégro, qui a succédé à l'ancienne République fédérale de Yougoslavie (RFY).

Retrouvée saine et sauve neuf mois après son enlèvement

SALT LAKE CITY (AFP) — Une adolescente dont l'enlèvement il y a neuf mois avait défrayé la chronique aux États-Unis a été retrouvée vivante hier, près de sa ville de Salt Lake City, a annoncé la police.

Elizabeth Smart, aujourd'hui âgée de 15 ans, avait été enlevée par un inconnu dans la nuit du 5 au 6 juin, dans la chambre qu'elle partageait avec une de ses sœurs dans la maison familiale.

Elle a été retrouvée à quelque 25 km de son domicile, dans la ville de Sandy (Utah), après que la police eut été alertée par des habitants pensant avoir reconnu un homme recherché dans le cadre de l'enquête sur son enlèvement, selon un porte-parole de la police de Sandy.

L'adolescente se trouvait effectivement avec l'homme en question, un clochard, Brian Mitchell, qui avait très brièvement travaillé pour la famille Smart avant la disparition d'Elizabeth.

16 000 PISTES

Depuis, la police avait exploré quelque 16 000 pistes, après une intense campagne médiatique pour demander à la population locale d'aider à l'enquête.

Il est extrêmement rare, selon les spécialistes, qu'une adolescente enlevée soit retrouvée vivante aussi longtemps après sa disparition.

En juin dernier, des centaines de policiers et volontaires s'étaient mobilisés pour essayer de retrouver l'adolescente blonde au joli minois, dont les photos, la montrant jouant de la harpe ou sur la plage, avaient été largement diffusées sur les chaînes de télévision.

Son ravisseur, armé, avait forcé une fenêtre pour s'introduire dans la maison familiale, située dans un quartier cosmopolite de Salt Lake City.

Une récompense de 250 000 \$ avait été promise pour toute information permettant de retrouver Elizabeth Smart.

Présumé tueur de deux policiers arrêté

NEW YORK (AFP) — La police new-yorkaise a annoncé avoir arrêté hier le meurtrier présumé de deux policiers, tués lundi alors qu'ils se faisaient passer pour des acheteurs d'armes illégales.

Au terme d'une vaste chasse à l'homme, Ronell Wilson, 20 ans, a été interpellé, a précisé le département de la police de New York (NYPD).

C'est la première fois depuis les attentats du 11 septembre 2001 que des policiers new-yorkais meurent dans l'exercice de leurs fonctions.

Les deux officiers, membres d'une unité spécialisée dans les opérations d'infiltration, avaient donné rendez-vous dans la nuit de lundi à mardi sur l'île de Staten Island à de jeunes trafiquants auxquels ils avaient déjà acheté un pistolet 357 magnum.

En liaison radio discrète avec des collègues, ils devaient acheter pour 1200 \$ un pistolet mitrailleur Tec 9 mm, mais les choses ont mal tourné.

Deux gangsters sont montés dans leur voiture. Ils ont démarré, la liaison radio s'est perdue. Quelques minutes plus tard, leurs collègues trouvaient les cadavres des deux inspecteurs, une balle dans la tête.

L'un des trafiquants a été capturé très vite, au volant de la voiture des policiers maculée de sang. Un autre, déguisé en femme, a été arrêté mardi.

Ronell Wilson et son principal complice, qui pourraient comparaître devant un tribunal fédéral traditionnellement plus sévère que les cours de l'État de New York, risquent la peine de mort.

www.cyberpresse.ca

Voyages
Symone Brouty
2045, boul. Laurier - Sillery
650-0424

PRÉSENTATION CIRCUITS 2003
Réservation s.v.p. au 650-0424

THAÏLANDE : Samedi 15 mars 13h
VIETNAM : Dimanche 16 mars 10h
CHINE : Dimanche 16 mars 13h

NOUS SOMMES LES SPÉCIALISTES DE L'ITALIE.

Splendeurs de l'Italie 18 jours, 25 rps et toutes les visites

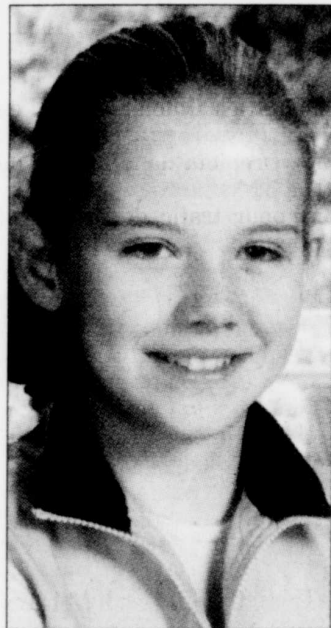
Voyage exclusif, 25 passagers

2 départs : 31 août, 14 septembre

Permis du Québec Nous faisons des itinéraires sur mesure.

5 minutes
de perdues.

www.bell.ca/2mois
1 888 454-5341



Elizabeth Smart

Vente Grand ménage

Liquidation de surplus d'inventaire et de démonstrateurs

EN PLUS RABAIS ADDITIONNELS SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

799\$

Le **Mistral** sens unique
Matelas 60"

Ressorts ensachés (880).

Garantie ferme de 10 ans.

De plus, plus besoin de retourner votre matelas!

SOMMEX

36 mois pour payer
sur tous nos meubles



MEUBLES BARNABÉ

Québec
1515, rue Saint-Jean-Baptiste
coin boul. Hamel,
sortie Henri-IV
877 4433

Lévis
3655, boul. de la Pive-Sud
autoroute 20,
sortie chemin des Iles
833 9222

LE MONDE

Un cuirassé du Japon surveillera Pyongyang

■ TOKYO (AP et AFP) — Alors que les médias japonais rapportent que la Corée du Nord pourrait préparer un test de missile balistique, Tokyo a déployé un cuirassé de surveillance en mer du Japon, a annoncé aujourd'hui l'agence japonaise de la Défense.

Le porte-parole Yoshiyuki Ueno a confirmé que le vaisseau, disposant des derniers systèmes de surveillance, a été envoyé dans les eaux séparant le Japon de la Corée du Nord. Il a refusé de préciser la date de son déploiement et a décrit la mission comme un exercice régulier de patrouille.

Mais cette annonce intervient alors que deux importants quotidiens japonais rapportent que Pyongyang semble sur le point de procéder au tir d'un missile balistique Rodong.

Le *Yomiuri*, le plus grand tirage de la presse japonaise, a annoncé aujourd'hui que des responsables de l'armée américaine basés au Japon ont fait état de cette possibilité à leurs homologues japonais vendredi dernier.

Le Rodong est considéré comme un missile à moyenne portée, mais capable d'atteindre n'importe quelle cible au Japon.

En 1998, la Corée du Nord avait tiré un missile balistique au-dessus du Japon. Lundi, Pyongyang a procédé à un test d'un missile à courte portée. Le régime communiste avait également effectué un essai le 24 février dernier, à la veille de l'investiture du nouveau président sud-coréen.

SÉOUL EN APPELLE AUX É.-U.

Pour sa part, le nouveau gouvernement sud-coréen a demandé hier aux États-Unis de s'attacher plus fermement à trouver une issue à la crise nucléaire nord-coréenne, au moment où Washington se consacre principalement à la crise irakienne.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères sud-coréen, Yoon Young-Kwan, a déclaré que Séoul désirait plus d'initiatives et plus de souplesse

de la part de Washington, qui a déjà repoussé les offres de négociations directes présentées par Pyongyang.

« Notre position consiste à dire que peu importe la forme que prendront les entretiens, les États-Unis devraient être plus actifs en montrant leur volonté de résoudre cette question avec le Nord », a déclaré hier à la radio M. Yoon, ancien universitaire qui a pris la tête de la diplomatie sud-coréenne il y a deux semaines.

Washington refuse toutes discussions directes avec Pyongyang, expliquant que les ambitions nucléaires de la Corée du Nord constituent une préoccupation générale et que cette question doit faire l'objet de négociations multilatérales.

Mardi encore, la Corée du Nord a renouvelé son exigence de négociations « sincères » face à face avec Washington, faute de quoi cette crise pourrait déboucher sur une guerre, a-t-elle annoncé.

M. Yoon a toutefois édulcoré ses critiques à l'égard des États-Unis en demandant à la Corée du Nord de ne pas exclure *a priori* une approche de la crise dans un cadre multilatéral.

« Le Nord n'a pas besoin de donner une appréciation négative à la prise en compte de pourparlers multilatéraux », a déclaré Yoon qui souhaite que Pyongyang tienne compte du fait que des négociations multilatérales pourraient être suivies de diverses formes d'aide.

Ces déclarations vont dans le sens de l'attitude prônée par la Chine et la Russie, qui invitent également Washington à engager un dialogue avec le régime stalinien au bord de la faillite économique.

Masques à gaz périmés aux immigrés en Israël

TEL-AVIV (d'après AFP) — Les informations selon lesquelles les masques à gaz vendus par l'armée israélienne aux travailleurs immigrés étaient périmés ont outré hier les milliers de ces travailleurs vivant dans le quartier pauvre proche de l'ancienne gare routière de Tel-Aviv.

La nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre dans ce quartier insalubre de l'est de la grande métropole israélienne où se côtoient les travailleurs venus d'Afrique, de Chine, d'Asie et d'Europe de l'Est.

« C'est vraiment dégueulasse. Des amis m'ont téléphoné pour me mettre au courant. Ici, les gens sont furieux », dit un travailleur philippin du quartier déshérité de Neveh Shaanan.

Le scandale, éventé par la deuxième chaîne de télévision israélienne, a suscité de vives critiques du secrétaire du Parti travailliste (opposition), Ofer Pines. « Il s'agit d'une politique

cynique et inhumaine à laquelle il faut mettre fin immédiatement. On ne peut pas accepter de vendre à des étrangers qui vivent chez nous des masques dont nous ne voulons plus », a affirmé M. Pines à la radio publique.

Pour s'équiper de ces masques produits avant 1984, les quelque 300 000 immigrés légaux et illégaux vivant en Israël doivent pourtant verser 200 shekels (40 \$US) alors que les Israéliens reçoivent ce matériel, neuf, gratuitement. La moitié de la somme versée par les immigrés leur sera remboursée lorsqu'ils rendront leurs masques.

Selon la radio publique, ces vieux masques ont été prélevés sur des stocks constitués de masques que les Israéliens ont restitués pour en obtenir de nouveaux. Trente-trois mille de ces masques ont déjà été vendus. « Pourquoi nous ont-ils fait ça? », demande une employée de Singapour.



Illustration du président des États-Unis posant en Messie et baignant dans l'huile irakienne au Carnaval de Bael, en Suisse, cette semaine.

Pour le mentor de Bush, la guerre est « juste et bonne »

PARIS (d'après AP) — Richard Land, président de la commission d'éthique de la Convention des baptistes du Sud et considéré comme le mentor religieux du président des États-Unis, George W. Bush, estime, en faisant notamment référence à la crise irakienne, que la guerre « est juste et bonne ».

« Dieu est de notre côté. Dieu est contre Saddam Hussein, ce tyran, ce fou, cet assassin », assure Richard Land dans un entretien publié aujourd'hui dans *La Vie*. Pour ce proche du président américain, l'Amérique « a le rôle unique d'apporter la liberté au monde. C'est ce que nous allons faire en Irak: libérer ces pauvres gens qui sont capables de liberté et de dignité pourvu que nous leur en donnions la chance! »

« Nous, les Américains, devons dénoncer des violations très graves des droits humains. En France, par exemple, jusqu'au départ d'Alain Vivien à la

tête de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes, on a persécuté des gens comme on le faisait sous Vichy », ajoute-t-il.

Richard Land, 56 ans, qui ne se considère pas comme un « faucon », mais comme « une colombe armée par les soins du Ciel », affirme qu'il ne connaît « pas d'homme aussi intègre » que George W. Bush.

« Il n'y a aucune différence entre son personnage public et son personnage privé, ni trace du moindre mensonge en lui. Contrairement à son prédécesseur (Bill Clinton), un menteur-né », souligne-t-il.

Le pape veut contrer un « crime contre la paix »

CITÉ DU VATICAN (d'après AP) — La qualification de « crime contre la paix », le pape Jean-Paul II et les autorités du Vatican se sont lancés dans une véritable croisade contre une guerre préventive sur le sol irakien sans l'aval des Nations unies.

Cette position fait du pape un des principaux opposants à une offensive militaire et un point de ralliement de tous les mouvements pacifistes et des dirigeants politiques qui viennent lui demander conseil. Même les partisans de la guerre, conscients de son influence, ont demandé à le rencontrer.

Le président américain George W. Bush, qui n'a reçu que rarement les opposants à la position anglo-américaine au cours des derniers mois, s'est entretenu la semaine dernière avec un émissaire du Vatican. À son retour à Rome, le cardinal Pio Laghi a rapporté que les responsables américains avaient été amicaux, mais, a-t-il ajou-

té, « l'amitié ne suffit pas ». Il a également souligné la nécessité d'un feu vert de l'ONU pour décider d'une intervention.

La cité vaticane, le plus petit État du monde, a été au cœur d'un véritable ballet diplomatique. Après avoir reçu, entre autres, le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz, auquel il avait demandé de « s'engager concrètement » sur la voie du désarmement, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le ministre allemand des Affaires étrangères, Joschka Fischer, Jean-Paul II a reçu le premier ministre britannique Tony Blair et son homologue espagnol, José Maria Aznar.

À ces ardents soutiens de la position américaine, le souverain pontife a répété vouloir « prévenir la tragédie d'une guerre qu'« (il) juge encore évitable » et a exprimé l'espoir que « tous les efforts soient faits pour éviter de nouvelles divisions dans le monde ».

EN BREF

ÉTATS-UNIS Pas d'exécution

■ WASHINGTON — La Cour suprême américaine a accordé hier, 10 minutes avant son exécution, un sursis à Delma Banks, qui devait être le 300^e prisonnier exécuté par le Texas depuis le rétablissement de la peine de mort aux États-Unis en 1977. Trois anciens juges fédéraux ont retenu les éléments de la défense soutenant que Delma Banks, âgé de 44 ans, n'avait pas été convenablement représenté lors de son procès. Les avocats du détenu ont également affirmé que les procureurs avaient dissimulé au jury des pièces du dossier et avaient présenté des témoignages peu solides. Delma Banks est noir. Il a été condamné à la peine capitale par un jury exclusivement composé de Blancs pour le meurtre, en 1980, de Richard Wayne Whitehead, un adolescent blanc de 16 ans, avec qui il travaillait dans un restaurant. Il attend dans le couloir de la mort depuis 22 ans. (AP)

Un hélico, 11 morts

■ WASHINGTON — Onze soldats ont trouvé la mort dans l'accident d'un hélicoptère survenu mardi sur la base militaire de Fort Drum, dans l'État de New York (nord-est), et il y a deux survivants, tous des soldats, a annoncé hier un porte-parole de la base. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident de l'hélicoptère de type UH-60 Black Hawk, a-t-il dit. Fort Drum est un vaste terrain de collines boisées, encore enneigées actuellement au bord du lac Ontario. (AFP)

COLOMBIE

Chef de Cali arrêté

■ BOGOTA — Les autorités antidrogue de Colombie ont arrêté hier le chef du cartel de la cocaïne de Cali, Gilberto Rodriguez Orejuela, dont la libération anticipée en novembre dernier avait choqué les Colombiens. « Les procureurs (antidrogue) ont arrêté Rodriguez Orejuela dans la ville de Cali afin qu'il réponde de nouvelles accusations pour trafic de drogue et conspiration pour la contrebande de drogues », a déclaré un porte-parole des services du procureur. Depuis sa libération le 7 novembre dernier, sur décision d'un juge de la ville de Tunja, ce caïd de la drogue, accusé d'avoir envoyé plus de 30 tonnes de cocaïne aux États-Unis, résidait soit à Cali, soit à Bogota, selon la police. (AP)

ITALIE

Aînés de 350 000 ans

■ ROME — Des chercheurs italiens ont découvert trois séries d'empreintes que des ancêtres de l'homme auraient laissées il y a environ 350 000 ans en descendant les pentes d'un volcan. Ces empreintes seraient les plus anciennes jamais découvertes d'hommes du Paléolithique, qui ont précédé les hommes modernes. On ne sait pas qui a laissé ces 56 traces de pas. Mais les chercheurs subodorent que leurs auteurs sont des Homo Erectus ou des Homo Heidelbergensis, deux ancêtres de l'homme présents en Europe au Paléolithique. L'étude est publiée aujourd'hui dans la revue *Nature*. La taille des empreintes, moins de 20 centimètres, permet d'en déduire que ces hominidés mesuraient moins de 1,50 mètre. Les traces ont été laissées par trois individus. Elles ont été recouvertes lors d'une éruption volcanique par une épaisse couche de cendres, qui les a préservées, a souligné Paolo Mietto de l'Université italienne de Padoue. Les individus descendaient les pentes d'un volcan à Roccamonfina au nord de l'actuelle ville de Naples. (AP)

5^e édition
Papillons en fête
 28 février au 31 mars
 9h à 16h30 tous les jours
 Plus de 5000 papillons
 Plus de 60 espèces différentes
 5 ans et moins GRATUIT
 * Taxes incluses

centre jardin
HAMEL
 6029, boulevard Hamel, L'Ancienne-Lorette
 Enfants [6 à 11 ans] 2,50\$* Adultes [12 ans et plus] 5,75\$*
 CHORUS
 TVA
 LE SOLEIL

Visitez Papillons en fête et courez la chance de vous envoler au pays des papillons!

À gagner: une semaine pour deux personnes au Costa Rica.

*Tous les détails en magasin.

Un ex-chef de police recherché pour le meurtre du premier ministre serbe

■ BELGRADE (AP et AFP) — Le premier ministre de Serbie, Zoran Djindjic, qui avait joué un rôle-clé dans la chute du régime de Slobodan Milosevic, a été tué par balles hier à Belgrade et l'état d'urgence a été proclamé dans le pays à la suite de cet attentat.

Il s'agit du premier assassinat d'un chef de gouvernement européen en exercice depuis la mort du premier ministre suédois Olof Palme à Stockholm en 1986. Un des adjoints de Zoran Djindjic, Nebojsa Covic, a rapporté que le premier ministre, âgé de 50 ans, avait été blessé à l'abdomen et dans le dos alors qu'il pénétrait dans le bâtiment. Il a ensuite subi une intervention chirurgicale et se trouvait sous assistance respiratoire lorsqu'il a succombé à ses blessures.

Le Conseil des ministres, qui s'est réuni en urgence, a observé une minute de silence avant de décréter trois jours de deuil national. En raison du « danger pour l'ordre constitutionnel », la présidente serbe par intérim, Nataša Micić,

a instauré l'état d'urgence qui permet à l'armée d'avoir des pouvoirs de police: elle peut ainsi mener sa propre enquête et arrêter des suspects.

Un ancien commandant d'une unité spéciale de la police, Milorad Lukovic, dit Legija, est à l'origine de l'attentat. Il a agi à la tête d'un groupe criminel qui a tenté de provoquer le chaos en Serbie. Hier, deux personnes avaient déjà été arrêtées.

Le communiqué de la police mentionne une vingtaine de noms mais met en cause quelque 200 personnes. Lukovic et ses principaux acolytes sont en fuite. D'autres sources parlent de l'implication du crime organisé dans cet attentat.

D'importantes forces de police avaient été mobilisées autour de l'hôpital pour en interdire l'accès. La femme de Zoran Djindjic, Ruzica, a été vue quittant l'établissement en larmes. Un périmètre de sécurité a également été établi autour du siège du gouvernement.

Des policiers vêtus de gilets pare-balles et armés de mitraillettes ont installé des barrages dans le centre-ville, arrêtant tous les véhicules pour procéder à une fouille et à des contrôles d'identité. Tous les moyens de transports (autobus, trains et avions) ont été interrompus pour empêcher d'éventuels suspects ou complices de s'échapper.

Zoran Djindjic avait été l'un des chefs de la coalition d'opposition Zajedno qui avait conduit le soulèvement populaire à l'origine de la chute du président Slobodan Milosevic en octobre 2000.

C'est Djindjic qui avait ouvert la voie à

l'extradition, en juin 2001, de Slobodan Milosevic vers le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, où l'ancien dirigeant est actuellement jugé pour génocide et crimes contre l'humanité.

Le président américain George W. Bush a présenté ses condoléances au peuple de Serbie. « On se souviendra du premier ministre Djindjic pour son rôle dans l'arrivée de la démocratie en Serbie et pour son rôle dans l'extradition de Milosevic » devant le TPI, a souligné le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer.

Le premier ministre britannique Tony Blair a estimé que ce « meurtre était une perte pour tous ceux, de quelque parti politique qu'ils soient, qui ont fait des efforts intenses pour donner un meilleur avenir à la Serbie ».

Le président français Jacques Chirac a fait part de sa « consternation » après cet attentat odieux et a rendu hommage à la mémoire de M. Djindjic, dont



Zoran Djindjic

l'histoire retiendra qu'il a su faire le choix de la démocratie et des réformes pour conduire la Serbie sur le chemin de l'Europe.

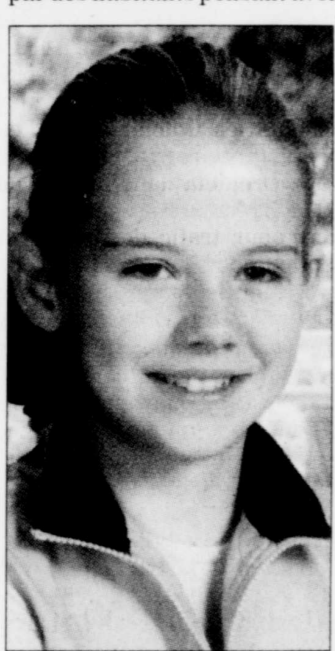
Depuis le 4 février, la Serbie forme avec le Monténégro le nouvel Etat de Serbie-Monténégro, qui a succédé à l'ancienne République fédérale de Yougoslavie (RFY).

Retrouvée saine et sauve neuf mois après son enlèvement

SALT LAKE CITY (AFP) — Une adolescente dont l'enlèvement il y a neuf mois avait défrayé la chronique aux États-Unis a été retrouvée vivante hier, près de sa ville de Salt Lake City, a annoncé la police.

Elizabeth Smart, aujourd'hui âgée de 15 ans, avait été enlevée par un inconnu dans la nuit du 5 au 6 juin, dans la chambre qu'elle partageait avec une de ses sœurs dans la maison familiale.

Elle a été retrouvée à quelque 25 km de son domicile, dans la ville de Sandy (Utah), après que la police eut été alertée par des habitants pensant avoir reconnu un homme recherché dans le cadre de l'enquête sur son enlèvement, selon un porte-parole de la police de Sandy.



Elizabeth Smart

L'adolescente se trouvait effectivement avec l'homme en question, un clochard, Brian Mitchell, qui avait très brièvement travaillé pour la famille Smart avant la disparition d'Elizabeth.

16 000 PISTES

Depuis, la police avait exploré quelque 16 000 pistes, après une intense campagne médiatique pour demander à la population locale d'aider à l'enquête.

Il est extrêmement rare, selon les spécialistes, qu'une adolescente enlevée soit retrouvée vivante aussi longtemps après sa disparition.

En juin dernier, des centaines de policiers et volontaires s'étaient mobilisés pour essayer de retrouver l'adolescente blonde au joli minois, dont les photos, la montrant jouant de la harpe ou sur la plage, avaient été largement diffusées sur les chaînes de télévision.

Son ravisseur, armé, avait forcé une fenêtre pour s'introduire dans la maison familiale, située dans un quartier cosu de Salt Lake City.

Une récompense de 250 000 \$ avait été promise pour toute information permettant de retrouver Elizabeth Smart.

Présumé tueur de deux policiers arrêté

NEW YORK (AFP) — La police new-yorkaise a annoncé avoir arrêté hier le meurtrier présumé de deux policiers, tués lundi alors qu'ils se faisaient passer pour des acheteurs d'armes illégales.

Au terme d'une vaste chasse à l'homme, Ronell Wilson, 20 ans, a été interpellé, a précisé le département de la police de New York (NYPD).

C'est la première fois depuis les attentats du 11 septembre 2001 que des policiers new-yorkais meurent dans l'exercice de leurs fonctions.

Les deux officiers, membres d'une unité spécialisée dans les opérations d'infiltration, avaient donné rendez-vous dans la nuit de lundi à mardi sur l'île de Staten Island à de jeunes trafiquants auxquels ils avaient déjà acheté un pistolet 357 magnum.

En liaison radio discrète avec des collègues, ils devaient acheter pour 1200 \$ un pistolet mitrailleur Tec 9 mm, mais les choses ont mal tourné.

Deux gangsters sont montés dans leur voiture. Ils ont démarré, la liaison radio s'est perdue. Quelques minutes plus tard, leurs collègues trouvaient les cadavres des deux inspecteurs, une balle dans la tête.

L'un des trafiquants a été capturé très vite, au volant de la voiture des policiers maculée de sang. Un autre, déguisé en femme, a été arrêté mardi.

Ronell Wilson et son principal complice, qui pourraient comparaître devant un tribunal fédéral traditionnellement plus sévère que les cours de l'Etat de New York, risquent la peine de mort.

www.cyberpresse.ca

Voyages
Symone Brouty
2045, boul. Laurier - Sillery
650-0424

PRÉSENTATION CIRCUITS 2003
Réservation s.v.p. au 650-0424

THAÏLANDE : Samedi 15 mars 13h
VIETNAM : Dimanche 16 mars 10h
CHINE : Dimanche 16 mars 13h

NOUS SOMMES LES SPÉCIALISTES DE L'ITALIE.
Splendeurs de l'Italie 18 jours, 25 rps et toutes les visites
Voyage exclusif, 25 passagers
2 départs : 31 août, 14 septembre
Nous faisons des itinéraires sur mesure.

Permis du Québec

5 minutes
de perdues.

www.bell.ca/2mois
1 888 454-5341

Vente Grand ménage

Liquidation de surplus d'inventaire et de démonstrateurs

EN PLUS RABAIS ADDITIONNELS SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

799\$

Le Mistral sens unique Matelas 60"

Ressorts ensachés (880).

Garantie ferme de 10 ans.

De plus, plus besoin de retourner votre matelas!

SOMMEX

36 mois pour payer
sur tous nos meubles

accord D
Desjardins

MEUBLES BARNABÉ

Québec
1515, rue Saint-Jean-Baptiste
coin boul. Hamel,
sortie Henri-IV
877-1433

Lévis
3655, boul. de la Rive-Sud
autoroute 20,
sortie chemin des Îles
833-9222

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



Le promoteur Richard Thibeault montre son projet devant les bâtiments qui seront démolis, sur le boulevard Charest.

Nouvel immeuble de 14 millions \$ dans Saint-Roch

Le restaurant Le Petit Bedon et ses voisins seront démolis

MARIE CAQUETTE
Mcaquette@lesoleil.com

■ Cinq vieux bâtiments délabrés de Saint-Roch, évalués à 400 000 \$, ont été achetés au coût de deux millions de dollars, ou 182 \$ le pied carré, pour faire place à un immeuble à bureaux de prestige d'une valeur de 14 millions \$. La construction démarrera à la mi-avril et durera un an.

Le nouvel immeuble de classe A, qui sera érigé à l'angle des boulevards Dorchester et Charest, aura sept étages et une superficie minimale de 100 000 pi². Le promoteur du projet, Richard Thibeault, président de la société en commandite Du Pont, évoque aussi la possibilité d'ajouter un ou deux étages supplémentaires, selon les besoins des clients. L'immeuble, signé par l'architecte Marc Letellier, portera comme nom Le 325 Charest.

Ce projet élimine cinq «verrues» (dont un restaurant qui fait partie de l'histoire de Saint-Roch, Le Petit Bedon) et complète la revitalisation du cœur du quartier, disait Claude Larose, vice-président du comité exécutif, qui tenait une conférence de presse hier en compagnie de M. Thibeault. La Ville participe financièrement au projet à la demande des promoteurs, en raison du coût élevé des vieux immeubles à acquérir, précisait M. Thibeault.

La Ville investira 950 000 \$, soit 10 % de la valeur de la coquille de l'immeuble projeté. Une proportion plus modeste qu'autrefois, signe que la confiance des promoteurs privés est revenue, affirmait M. Larose. La Ville récupérera sa mise en cinq ans, selon le vice-président du comité exécutif. Le rendement de cet investissement sera par la suite de 20 %, se félicitait M. Larose.

Depuis une dizaine d'années, les 20 millions investis dans

divers projets immobiliers ont rapporté 26 millions à la cité, ajoutait-il.

Un des deux principaux locataires sera la société d'informatique LGS, une filiale de IBM, qui bénéficiera des subventions aux salaires versées aux entreprises de haute technologie qui s'installent dans le quartier du multimédia. LGS commencera l'aménagement de ses locaux en février 2004 et y déménagera ses 300 employés en avril. L'entreprise occupera 35 000 pi² sur trois étages. Le promoteur n'a pas voulu livrer hier le nom de l'autre gros locataire avec lequel il est en négociation. Le voile sera levé dans 15 jours.

L'éditeur du SOLEIL Alain Dubuc niait hier que le quotidien ait fait le choix de ce projet pour la relocalisation du journal, annoncée il y a plusieurs mois déjà. «On n'a vraiment pas arrêté notre choix», disait-il, contrairement à ce qui a été annoncé dans un autre quotidien cette semaine. La société Du Pont a soumis une proposition au SOLEIL, il y a deux semaines seulement, ajoutait l'éditeur.

Le quotidien prendra une décision dans un mois environ, au terme de l'analyse de nombreuses propositions qui lui ont été soumises. LE SOLEIL a lancé des appels d'offres pour des locaux de 47 000 à 48 000 pieds carrés, situés dans le quartier Saint-Roch.

Revenons au 325 Charest pour ajouter que le rez-de-chaussée sera occupé par trois locataires, dont une institution bancaire et un restaurant appartenant à une chaîne. Aucun stationnement en sous-sol; le promoteur négocie avec des propriétaires voisins pour la location d'espaces. Ce projet immobilier, indiquait M. Thibeault, a été mené tambour battant; sa gestation a démarré il y a moins d'un an.

Signalons encore que le promoteur s'est déclaré ouvert à la possibilité d'intégrer une ou des œuvres d'art au projet. C'est une demande que formule le conseil de quartier de Saint-Roch qui souhaite que des créations d'artistes du quartier décorent non seulement les façades mais aussi les toits des immeubles, visibles de la haute ville.

CARAMBOLAGE MEURTRIER À SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE

L'ingénieure Dandois admet deux fautes devant ses pairs

L'OIQ voudrait la radier de la profession pendant un mois

CLAUDE VAILLANCOURT
Cvailancourt@lesoleil.com

■ L'ingénieure Marie-Christine Dandois a plaidé coupable à deux des sept infractions professionnelles que lui reproche son organisation professionnelle, l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ). M^{me} Dandois était responsable de la confection des plans et de la supervision des travaux, lors de la réfection de trois ponts, en 1999, sur l'autoroute 20, près de Saint-Vallier, où s'était produit un carambolage meurtrier, en juillet.

Deux semaines avant que ne se produise ce carambolage qui avait fait quatre morts et 11 blessés, deux personnes étaient mortes et deux autres avaient été blessées dans un premier accident au même endroit.

Le syndicat de l'OIQ, Louis Tremblay, a accepté de retirer les cinq autres chefs d'accusations portés contre M^{me} Dandois, qui a été admise dans la profession le 15 avril 1991.

DÉBAT SUR LES SANCTIONS

Les deux accusations auxquelles M^{me} Dandois plaide coupable est d'avoir «exprimé des avis concernant les chemins de déviation de l'autoroute qui étaient basés sur des données incomplètes» et «de ne pas avoir tenu suffisamment compte des conséquences de l'exécution de ses travaux sur l'environnement, la vie, la santé et la propriété de toute personne».

avaient eu à subir les foudres de leur organisation professionnelle. Ils avaient plaidé coupable et négocié, entre procureurs, les sanctions. C'est la première fois qu'un tel débat s'impose sur la nature des pénalités.

LES VOIES DE DÉVIATION

Durant cette première journée d'audience, qui va s'étirer aujourd'hui et peut-être demain, en raison de l'importance de la cause, les parties en cause se sont attardées sur les plans et les normes qui régissent les travaux de construction et de réfection des routes.

L'Ordre des ingénieurs du Québec, contrairement à d'autres organisations professionnelles, tient peu d'audiences du genre. Une trentaine de comités de disciplines par année, soit beaucoup moins que d'autres regroupements de l'Office des professions du Québec.

Pour le syndicat, la preuve apportée hier repose sur la longueur du chemin de déviation que M^{me} Dandois avait fixée entre les parties nord et sud de l'autoroute, soit 50 mètres, au lieu des 200 établis par les normes de géométrie routière.

L'ingénieure avait permis une voie de déviation quatre fois plus courte que la norme afin d'économiser sur les coûts des travaux de réfection

Dans des interventions apportées par des témoins du plaignant, l'ingénieur Louis Tremblay, alors syndic adjoint, a mentionné que M^{me} Dandois lui a dit que «construire selon les normes coûterait quatre fois plus cher». Plus tard, le syndic correspondant, Pierre Sauvé, renchérisait en affirmant que dans son interrogatoire, l'ingénieure lui a déclaré qu'on «ne doit pas prendre la moitié d'un budget de 1210 000 \$ pour aménager des voies de déviation, ces courts tronçons qui relient les voies opposées d'une autoroute lors de travaux de réfection.

Un témoin expert, le professeur Harsten Baass, de l'École polytechnique de Montréal, qui a travaillé à l'élaboration des normes de construction de routes au Canada, est venu dire, plus tard, que la longueur du rayon de déviation ne permettait pas une vitesse de 70 km/h, tel qu'affichée. Tout au plus, une vitesse de 35 km.

Or, plus la vitesse de circulation sur la voie de déviation est faible, plus grand est le risque de congestion routière.

Le carambolage est survenu à quatre kilomètres des lieux des travaux, au début des grandes vacances des travailleurs de la construction.

Notons que le président du comité de discipline, M^{me} Guy Godreau, et ses partenaires, les ingénieurs Guy Trépanier et Gérard Trépanier, ont tenu à spécifier que cette séance n'a pas pour but de relier M^{me} Dandois aux accidents mais de déterminer si elle a respecté les règles de l'art dans son travail professionnel.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
L'ingénieure Marie-Christine Dandois ne veut pas entendre parler de radiation, même temporaire.

Son plaidoyer de culpabilité a été enregistré à la suite d'intenses négociations entre les procureurs du syndicat et les siens.

Dans un premier temps, le syndic lui reprochait d'avoir émis des avis «qui n'étaient pas basés sur des connaissances suffisantes» et d'avoir «omis» de tenir compte des conséquences de ses travaux.

Comme tous les autres reproches étaient reliés, M^{me} Simon Venne et Linda Bélanger, représentant le syndicat, ont accepté le retrait des cinq autres plaintes, réclamant, pour un cas, une réprimande et une amende de 1000 \$, et, dans le second, une autre réprimande et une radiation d'un mois.

Les procureurs de l'intimée, M^{me} Michel Jourdain et Paule Veilleux, se disent prêts à accepter les lettres de réprimande, l'amende de 1000 \$, mais jamais la radiation temporaire.

Pour l'Ordre des ingénieurs du Québec, il s'agit d'une première dans ce style d'audition auprès des employés du gouvernement du Québec. Une fois dans le passé, à Trois-Rivières, des ingénieurs gouvernementaux

EN BREF

Sainte-Brigitte refait son entrée

■ Le ministère des Transports et la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval ont signé un protocole d'entente pour la préparation de plans et devis en vue de la reconstruction d'un tronçon de l'avenue Sainte-Brigitte. Il en coûtera 325 000 \$ pour préparer les plans alors que les travaux eux-mêmes devraient coûter 7 millions \$. Il s'agit d'un tronçon de 3,5 km, le seul qui n'ait fait l'objet d'aucune réfection. «C'est la porte d'entrée de la municipalité et elle doit refléter le dynamisme et l'hospitalité des citoyens de Sainte-Brigitte-de-Laval et, dans une plus large mesure, de tout le comté», commentait le député de Montmorency, Jean-François Simard, également ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau et leader adjoint du gouvernement.

Nouveau gymnase

■ SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES — Les 125 élèves de l'école primaire du Ruissellet de la commission scolaire des Premières-Seigneuries pourront courir dans un gymnase tout neuf en septembre. Il s'agit d'un investissement total de 904 353 \$. Québec consent 513 657 \$ à ce projet attendu depuis deux ans. La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges verse pour sa part 350 000 \$ pour la réalisation du gymnase, en plus d'ajouter un remboursement partiel de taxes de 40 696 \$. Le ministre de la Capitale nationale et député de Charlevoix, Rosaire Bertrand, en a fait l'annonce lundi. «Le sport et l'éducation physique contribuent à motiver les jeunes à l'école et améliorent ainsi leurs chances de réussite», a-t-il dit. S.D.

TRAM OU TRAIN DE BANLIEUE

L'aménagement du tramway sera payé par Québec et Ottawa, affirme Paul Shoiry

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ La Ville de Québec n'aurait pas à s'endetter pour se doter d'un réseau de tramway, affirme le président du Réseau de transport de la Capitale, Paul Shoiry. Les coûts d'aménagement seraient assumés en totalité par le provincial et le fédéral.

M. Shoiry a profité de la sortie du conseiller indépendant Henry Jenkins pour revenir sur les coûts du projet de tramway.

M. Jenkins suggérait d'utiliser les rails existants pour se doter de trains de banlieue, plutôt que d'investir des centaines de millions de dollars dans un réseau de tramway.

Paul Shoiry considère que cette proposition ne tient pas la route. «On ne parle pas du même mode de transport,

corrige-t-il. Un tramway dessert les axes principaux du transport en commun alors que les rails à Québec passent dans des zones peu habitées. Le tramway est léger et propre alors que le train est un moyen de transport lourd, qui consomme du diesel et qui est surtout fait pour relier des villes entre elles. Le réseau de Montréal, par exemple, couvre des distances importantes.»

Il précise enfin que la Ville ne défraiera que les coûts d'exploitation du tramway. «C'est le même modèle que pour le métro ou l'autoroute 30: le gouvernement finance 100 % des in-

frastructures, et la Ville prend les frais d'opération. C'est d'ailleurs l'argument que j'ai utilisé quand j'ai rencontré le ministre Serge Ménard.»

Québec et Ottawa se partagent les coûts de prolongation du métro vers Laval et les coûts de l'autoroute 30 moitié-moitié, dit-il. Le président du RTC ne voit pas de raison pour que ce soit différent à Québec.

MOINS DE POLLUTION

Même si le transport en commun relève des municipalités, qui sont de juridiction provinciale, il y a un aspect qui relève du niveau fédéral parce que le tramway entraîne une réduction de la pollution et contribue à atteindre les objectifs de l'accord de Kyoto. Ottawa serait donc justifié de supporter sa part des coûts.

M. Shoiry rappelle que le tramway entraînerait une diminution de 22 kilotonnes des gaz à effet de serre, et qu'il permettrait de hausser l'achalandage du transport en commun de 16 % au moins, et probablement plus selon lui.



Paul Shoiry, président du RTC

EN BREF

LÉVIS 4 millions \$ pour la rénovation résidentielle

Porteur de 4 millions \$ en subventions, un programme de rénovation résidentielle et d'accession à la propriété est sur le point d'être mis en branle par l'administration Garon. Le programme, auquel participeront à parts égales le gouvernement québécois, via la SHQ, et la Ville de Lévis, se ciblera plus particulièrement les anciens quartiers et offrira une aide financière pouvant atteindre jusqu'à 50%. La part du lion, soit 3 millions \$ au total, sera consentie aux résidences construites avant 1960, notamment celles dans les vieux quartiers. Une somme globale de 400 000 \$ sera aussi réservée pour les familles comptant au moins un enfant de moins de 16 ans en vue de l'achat d'une résidence située à l'intérieur d'un vieux quartier. L'aide financière à ce chapitre se situera entre 3000 \$ et 5000 \$. Toujours dans les vieux quartiers, le programme inclura également la rénovation des bâtiments non résidentiels, l'aide offerte à ce chapitre pouvant atteindre jusqu'à 30 000 \$. Une enveloppe totale de 100 000 \$ a en outre été prévue pour la démolition de bâtiments vétustes. M.S.-P.

SAINT-PHILÉMON Québec accorde 130 000 \$ au Massif du Sud

La Société de gestion du Parc régional du Massif du Sud à Saint-Philémon pourra continuer ses activités durant la saison estivale grâce à une aide totalisant 130 000 \$ qui a été confirmée, hier, par le député de Bellechasse Claude Lachance. Ce montant obtenu par le député en sollicitant les ministères des Affaires municipales, des Régions et des Finances, permettra de réembaucher le personnel permanent du parc qui avait dû être mis à pied en décembre par manque de ressources financières. Le Parc régional du Massif du Sud est maintenant assuré de pouvoir animer ses sentiers pédestres cet été, a dit son président, M. Charles-Eugène Blanchet. S.F.



Les syndiqués mis à pied de l'ancien IGA des Galeries Charlesbourg ont manifesté hier matin devant les portes du nouveau supermarché installé un peu plus loin, dans le même centre commercial.

IGA ne veut pas d'un seul syndicat aux Galeries Charlesbourg

MARC LESTAGE
Mlestage@lesoleil.com

Les syndiqués du IGA-Boni des Galeries de Charlesbourg contestent devant le Tribunal du travail la décision de la société Sobeys de ne pas reconnaître leur accréditation syndicale au nouveau IGA-Extra qui a ouvert ses portes, hier matin, dans le même centre commercial.

Les relations de travail ne sont pas faciles entre les deux groupes depuis plusieurs années. L'an dernier un conflit de 28 semaines a paralysé les activités du «vieux» IGA installé sur la 1^{re} Avenue.

Le personnel est retourné au travail ce printemps. Peu après, la société Sobeys a lancé la construction d'un nouveau supermarché plus vaste et plus moderne dans l'aile est du

même édifice. Depuis, 43 des 60 employés de l'ancien supermarché ont été mis à pied.

Les discussions qui auraient permis au syndicat des travailleurs de l'alimentation (TUAC-503) de travailler dans le nouveau supermarché ont avorté. Selon M^{me} Marie-Josée Lemieux, la présidente du syndicat, «le patron exigeait des concessions au chapitre des jours de vacances, du fonds de pension et des congés de maladie».

Entre-temps, la compagnie Sobeys a confié la gestion de son nouveau IGA-Extra à Alain Gagné, qui gère également le IGA de Cap-Rouge.

Selon le syndicat, la démarche de Sobeys et de son représentant ne respecte pas l'article 45 du Code du travail. C'est le tribunal du travail qui devra trancher. Les auditions débutent aujourd'hui, à Québec.

Chirurgies reportées à l'Enfant-Jésus

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
B Ricard@lesoleil.com

Les urgences de plusieurs hôpitaux de la région de la capitale ont été fortement sollicitées hier, forçant même l'Enfant-Jésus à reporter ses 10 chirurgies non urgentes de demain, faute de lits.

«L'urgence empiète sur les lits de chirurgie élective», a révélé un porte-parole de l'établissement, Simon Poitras. Ainsi des patients en attente de traitements reprendront la route des listes... d'attente «parce qu'on n'est pas certains d'avoir un lit après l'intervention.»

Hier, l'urgence était bondée. Entre 230% et 240% de taux d'occupation, ou entre 44 et 46 patients pour une capacité de 19.

«Les gens entrent à l'urgence et, s'ils nécessitent des soins, on n'a pas le choix de les admettre.» Dès qu'il n'y a plus de place pour entasser les malades, l'hôpital doit leur dénicher un trou. Les clients les moins pénalisés, ceux qui attendent une chirurgie non urgente, sont donc les premiers à écoper, à céder leur lit.

Mais la situation serait bien plus encourageante que l'an dernier, a soutenu M. Poitras. «Cette année, nous gérons différemment, il y a donc

moins de reports.»

Les employés de l'urgence de l'Enfant-Jésus n'étaient cependant pas les seuls à se démener, hier. Au CHUL, le taux d'occupation oscillait entre 275% et 300%, 55 à 60 patients se disputant les 20 lits.

À 15 h, l'urgence de l'hôpital Saint-François-d'Assise accueillait le double des 16 malades normalement admissibles.

Situation identique à l'hôpital Laval où près de 2,5 fois plus de gens se partageaient les 11 places.

À l'hôpital-Dieu de Lévis, 35 personnes se débrouillaient avec 17 civières — plus de 200% de la capacité.

Que se passe-t-il? Tant Simon Poitras pour le CHA (Enfant-Jésus et Saint-Sacrement) que Pierre Lafleur pour le CHUQ (Hôtel-Dieu de Québec, Saint-François-d'Assise et CHUL) indiquent qu'aucune maladie particulière ne touche la clientèle. Il y a de tout, beaucoup d'aînés.

6 minutes de perdues.

www.bell.ca/2mois
1 888 454-5341

L'INCROYABLE VENTE ÉCLAIR 36 VERSEMENTS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT ou NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS



L'INCROYABLE VENTE ÉCLAIR
40\$ CERTIFICAT-CADEAU 40\$
Ce certificat-cadeau est applicable sur tout achat de meubles de 400\$ et plus incluant les taxes, valide jusqu'au dimanche 16 mars 2003. Conditions en magasin.

POUR VOTRE BIEN-ÊTRE, POUR VOTRE PLAISIR...
COMPOSONS ENSEMBLE LE CONFORT À VOTRE IMAGE.

Contemporain — Roche Bobois — Espace La-Z-Boy®: 9-10-18, rue Courcellette, (angle rue Marie-de-l'Incarnation)
Classique — Espace La-Z-Boy®: 1215-1221, boul. Charest Ouest • 681-0171 • 1 800 463-2277 • www.lagaleriesdumeuble.com

LA GALERIE
DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Coup de chapeau

Vous les verrez sur le petit écran et les entendrez à la radio, ils feront la Une des journaux, et vous aurez peut-être l'occasion de leur serrer la main. D'ici le 14 avril, Bernard Landry, Jean Charest et Mario Dumont solliciteront votre appui. Et dans le cadre de cet exercice, ils échangeront critiques, accusations et quolibets.

Avant de porter un jugement sur leur campagne, il convient de saluer leur participation à cet exercice. Nous avons la chance, cette année, d'avoir le choix entre trois leaders qui cumulent expérience et détermination. Il suffit de comparer le leadership politique québécois actuel avec le vide politique qui afflige les partis d'opposition à Ottawa, pour constater à quel point nous sommes privilégiés.



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

Il n'y a pas un an, Bernard Landry était voué à la défaite. Son gouvernement était aux prises avec les scandales; la révolte grondait chez ses ministres, et ses qualités de leader étaient remises en cause. Ébranlé par la montée spectaculaire de Mario Dumont, M. Landry a refusé de courber l'échine. Il a lancé son gouvernement dans la préparation d'un ambitieux programme politique. Il a livré une bataille efficace au gouvernement fédéral sur le déséquilibre fiscal et le financement de la santé. Il a signé une entente historique avec les Cris, et mené avec habileté son parti vers la préparation de la campagne électorale.

Sollicité de toute part pour remplacer Daniel Johnson, Jean Charest a lui aussi vécu sa descente aux enfers. Sa première campagne électorale contre Lucien Bouchard a montré un politicien peu familier avec la politique québécoise, et totalement étranger à la culture du Parti libéral du Québec. Au cours des quatre dernières années, M. Charest a occupé la tâche ingrate de chef de l'opposition, dont on attend des miracles, mais dont les moyens sont limités. Il a réorganisé son parti, bâti un programme, et consacré des mois à patrouiller le Québec pour en connaître les gens, les besoins et les attentes.

Seul député de l'ADQ pendant huit ans, Mario Dumont a été propulsé à l'avant-scène de l'actualité au mois de juin. En l'espace de quelques semaines, les sondeurs en ont fait le prochain premier ministre du Québec. Tel le propriétaire d'une PME qui grossit trop vite, M. Dumont avait une tâche colossale: bâtir une équipe de candidats, recruter du personnel, monter une organisation dans tous les coins du Québec, trouver du financement, et adapter son programme politique à la réalité d'un parti destiné au pouvoir. Rares sont les politiciens qui réussissent à fonder un parti politique. René Lévesque y est parvenu; Mario Dumont également.

Trois hommes, trois visions et trois équipes. Leur participation à l'exercice démocratique qui s'amorce mérite qu'on les écoute attentivement et respectueusement.

Des préjugés tenaces

Le recensement de 2001 apporte son lot de bonnes nouvelles, mais démontre aussi que le mot discrimination fait encore partie du vocabulaire canadien. Discrimination envers les femmes, qui ne gagnent au Québec que 67 sous pour chaque dollar gagné par un homme. Et surtout, discrimination envers les immigrants récents, dont le salaire est d'environ 25% moins élevé que celui des personnes nées au Canada.

Admettons d'entrée de jeu que la situation s'est améliorée pour les Canadiennes depuis 20 ans, puisque les femmes gagnaient à l'époque 52 sous pour chaque dollar récolté par un homme. Mais il reste encore du chemin à parcourir pour que les préjugés soient mis au rancart. Car rien ne justifie qu'une femme faisant le même travail qu'un homme et ayant le même niveau d'éducation ait tout de même un gain inférieur à son homologue masculin, comme le démontrent les statistiques.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

La situation pourrait par contre se redresser au cours des prochaines années puisque les femmes représentent maintenant la moitié des diplômés universitaires âgés de 25 ans et plus, une tendance qui devrait s'accroître avec le temps. Statistique Canada note d'ailleurs que l'écart est moins grand pour les femmes des plus jeunes générations, ce qui laisse croire que les préjugés commencent à tomber.

On ne peut toutefois pas en dire autant pour les immigrants. Malgré toutes les belles paroles des gouvernements, la situation a tendance à se dégrader pour cette partie de la population depuis 10 ans. En effet, si les gains des immigrants arrivés au pays dans les années 80 n'étaient pas trop différents de ceux des personnes nées au Canada, il en va autrement pour les immigrants récents.

Même si 41% d'entre eux ont une formation universitaire, même si près du tiers possèdent des compétences supérieures au secondaire en 2001, même si ces hommes et ces femmes ont tendance à être plus scolarisés que le reste de la population en âge de travailler, leurs gains moyens sont environ 25% moins élevés que ceux des personnes nées au Canada. Le pays a beau vouloir attirer des immigrants qualifiés, encore faudra-t-il qu'il se donne les moyens de mieux les traiter, de mieux les rémunérer.

Et ce n'est pas tout. De nombreux titulaires d'un grade universitaire venus récemment au Canada occupent des emplois de travailleurs peu qualifiés, comme chauffeurs de taxi ou concierges. Il n'existe pas de sots métiers, mais de toute évidence, les compétences professionnelles de ces personnes sont mal utilisées. La société canadienne devrait rapidement prendre conscience de cette richesse humaine qui sommeille et tailler enfin une place de choix à tous ces nouveaux arrivants.



CHRONIQUE POLITIQUE

La convergence Landry-Péladeau-Massé

Le 17 février dernier j'écrivais qu'une dernière variable importante devait être neutralisée avant le déclenchement d'élections pour le 14 avril: le conflit chez Vidéotron. Le Parti québécois ne pouvait partir en campagne électorale, m'avait-on confié dans l'entourage du premier ministre Bernard Landry, avec le risque que les bulletins d'information — et les débats des chefs — soient à la merci des cisailles des techniciens de Vidéotron. D'autre part, la désastreuse transaction qui a fait passer Vidéotron sous la coupe de Quebecor Media, avec l'argent de la Caisse de dépôt et placement, met le gouvernement Landry et le premier ministre lui-même dans l'embarras. Il fallait régler l'ensemble de cette histoire avant le lancement de la campagne.

Des conditions favorables ont été réunies. Lucien Bouchard était chargé depuis peu des négociations du côté patronal. Brian Mulroney préside un conseil d'administration de l'empire Quebecor; le vice-président de l'entreprise, Luc Lavoie, est un ancien directeur de cabinet et conseiller de Brian Mulroney et de Lucien Bouchard. Les syndiqués sont enfin représentés par la FTQ, dirigée par Henri Massé.

Or M. Massé siège aussi au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement et au conseil du Fonds de solidarité de la FTQ, partenaire majeur de la firme Entourage où passeraient les techniciens de Vidéotron. Il connaît les dessous de la transaction qui a placé le gouvernement Landry dans l'embarras. La «surpondération injustifiée de portefeuilles dans le secteur des technologies, des médias et des télécommunications» évoquée par le nouveau président de la CDP, Henri-Paul Rousseau, parmi les causes de la contre-performance de l'institution, est responsable plus précie-

sément d'un recul de 3,28 % sur le rendement négatif total de 9,5 %, tient pour beaucoup à cette transaction. L'investissement initial dans Quebecor, il y a trois ans, s'était élevé à 2,9 milliards \$; il ne vaut plus que 435 millions \$ dans les livres de la Caisse.

Bernard Landry répond que comme pour tout titre boursier, il s'agit d'une perte sur papier, que le titre peut se relever après le présent conflit de travail et que les Québécois peuvent être rassurés: leurs pensions ne sont nullement en péril, les réserves permettant de répondre à tous les besoins monétaires futurs. Il ajoute enfin que son gouvernement ne peut être associé à ce fiasco pas plus qu'aux succès antérieurs de la Caisse puisque la CDP est totalement indépendante. (Puis-je ajouter seulement à ce sujet: mon œil! Lisez seulement les biographies de Jean Lesage et Jacques Parizeau...)



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

UN BOULET

La crise majeure que traverse la Caisse sera néanmoins un boulet au pied pour Bernard Landry. Il ne pouvait se permettre en plus que des manifestations ou des actes de vandalisme reliés à ce conflit viennent rappeler cet investissement douteux, pour lequel des soupçons nourris d'ingérence politique subsistent, en plus de nuire à sa campagne en privant les Québécois de bulletins d'information ou pire d'un débat des chefs.

Un membre du conseil d'administration de la CDP a par ailleurs raconté à *La Presse*, sous le couvert de l'anonymat, que le conseil avait manqué d'informations pour prendre des décisions éclairées, notamment sur le niveau d'implication trop élevé de la Caisse dans certains secteurs. En somme, les administrateurs auraient voté les yeux fermés dans le sens qui leur était suggéré et ils en étaient maintenant gênés. Cela est fort réducteur pour des administrateurs de carrière,

comme Gilles Godbout, sous-ministre des Finances du Québec, ou Alban d'Amours, président du Mouvement Desjardins qui siégeaient à ce conseil mais même pour des présidents de centrales syndicales, comme... Henri Massé, président de la FTQ, qui n'aurait rien vu passer des risques de pertes élevées pour les épargnants québécois d'un investissement aussi massif dans Quebecor Media, sans doute parce qu'il connaissait trop peu les arcanes financiers.

COMPÉTENCE

La présence de ces chefs syndicaux au conseil de la Caisse est justement remise en question par plusieurs autres groupes de pression dans la société, qui ne leur reconnaissent pas la compétence pour s'y retrouver ou qui considèrent qu'ils sont des alliés politiques trop inconditionnels des gouvernements péquistes ou enfin que de tels *boards*, dans le jargon du milieu, leur confèrent un poids disproportionné dans l'organisation socio-économique du Québec. Ce qui nous ramène à la remise en question du fameux «modèle québécois» au centre de la présente campagne électorale.

Cette convergence d'intérêts à court terme entre Pierre Karl Péladeau, Bernard Landry et Henri Massé menait à un règlement avant la campagne électorale. Lucien Bouchard en aura été le «facilitateur» de la dernière heure, un art dans lequel il est un expert. Cette même convergence d'intérêts valait bien aussi, en petit extra, un passage de Bernard Landry à *Star Académie*, le *show* de télévision de M^{me} Julie Snyder, l'amie de M. Péladeau, pour lubrifier en quelque sorte le *deal* en voie d'être conclu.

Un technicien de Vidéotron qui n'a été depuis 10 mois que de la chair à négociations entre Vidéotron, la Caisse de dépôt et placement, la FTQ, le Fonds de solidarité et Quebecor, devrait se demander aujourd'hui combien de semaines, de mois, est-il resté inutilement sur le trottoir avant que ce *deal* préélectoral se fasse au-dessus de sa tête?

CARREFOUR DES LECTEURS

La réputation du privé est surfaite

Jacques DeCoster
 Auteur habite Sillery

Depuis des années, on nous vante les mérites de l'entreprise privée, son dynamisme, son efficacité et la qualité du service. Se dessine aussi, lors de la prochaine campagne électorale, un débat sur la part à accorder au privé dans bien des domaines (santé, informatique, etc).

Mais qu'en est-il vraiment des qualités de l'entreprise privée? Essayez, à titre d'exemple, de trouver un conseiller rapidement dans la majorité des grands magasins de nos centres commerciaux: vous courez des chances d'avoir à parcourir plusieurs allées! Appelez de grandes entreprises comme Bell, Vidéotron et certaines compagnies d'assurance: vous allez devenir «enragé»

pur vous être battus contre une ribambelle de boîtes vocales dont le rôle est de décharger des ressources! Quant au service et au respect de la clientèle, vous repasserez.

Les seuls endroits où je constate encore une relation qui dépasse le traitement de numéros (les numéros étant les clients), c'est dans la petite entreprise; le propriétaire unique qui dépend de la fidélité de ses clients pour survivre.

Donc, si vous revivez certaines de vos expériences récentes, vous constaterez sûrement que la supposée efficacité de l'entreprise privée n'est plus un modèle de société. Il faut se rappeler que l'objectif final de l'entreprise privée, c'est le retour sur l'investissement. La reddition de compte d'un chef d'entreprise se fait aux actionnaires. Stagnation des

profits ou pire, diminution, et c'est sa *job* qui est en jeu. Tout est mesuré en termes de profits. C'est ça, le système capitaliste.

Bas salaires dans bien des cas, aucune sécurité dans les emplois de niveau inférieur ou, finalement, c'est souvent là que se passent les rencontres avec les clients; formation absente ou très peu mise à jour etc.

Veut-on vraiment que ces gens remplacent les chargés de services gouvernementaux auprès de la population? Veut-on leur remettre certains services informatiques gouvernementaux? Si c'est le cas, il faudra qu'ils soient bien encadrés! Et l'encadrement, avec ce que nous avons vu dans des sociétés comme la Caisse de dépôt et d'autres, ce n'est pas la force du gouvernement...

OPINIONS

LES ENJEUX DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le modèle québécois avant la question nationale

Réjean Pelletier

Professeur titulaire au département de science politique de l'Université Laval

Ainsi les dés sont jetés. Après avoir longtemps hésité, le premier ministre vient de trancher : la population québécoise est invitée à choisir ses représentants et représentantes à l'Assemblée nationale et, surtout, à choisir le parti appelé à former le gouvernement. Ce qui était devenu un secret de Polichinelle tellement les analystes et les acteurs politiques l'avaient déjà prédit, est maintenant confirmé : l'électorat est appelé à se prononcer le 14 avril prochain.

En démocratie, une élection est toujours importante. Celle-ci ne fait pas exception. Un certain nombre d'enjeux semblent se dessiner dès maintenant, du moins si l'on se fie à la campagne déjà engagée depuis l'automne dernier.

LA QUESTION NATIONALE

On peut d'abord se demander si la question nationale va continuer d'occuper une place importante dans les débats politiques. À cet égard, il importe de rappeler que cette question n'a pas toujours occupé le devant de la scène politique. Elle était certainement plus importante aux élections de 1976 et de 1994 à la veille des deux référendums qu'aux lendemains de ces référendums lors des campagnes de 1981 et de 1998. De même, le PQ n'était pas en mesure de mener une campagne très efficace sur cette question à l'élection de 1985 après le départ de René Lévesque et son remplacement par Pierre-Marc Johnson.

La conjoncture actuelle ne semble pas favoriser un appel à la souveraineté. Certes, un nombre important de Québécois (de 40 à 45%) se déclarent encore souverainistes et prêts à appuyer cette option. Mais, en même temps, l'électorat se montre fatigué des batailles constitutionnelles, tout en souhaitant avoir un gouvernement capable de défendre les intérêts du Québec face à Ottawa. Il ne souhaite surtout pas un autre référendum à court terme, mais ne veut pas en même temps tourner complètement la page sur la souveraineté-partenariat, comme s'il voulait se garder une police d'assurance à ce sujet.

Dans ce contexte, le PQ doit se montrer prudent : il ne peut parler beaucoup de souveraineté, mais il ne peut non plus complètement l'ignorer. C'est en mettant l'accent sur ses dernières positions face au fédéral (fermeté sans animosité) et ses derniers gains (les 800 millions \$ en santé et l'entente sur l'autoroute 30) qu'il peut le mieux montrer sa capacité à défendre les intérêts du Québec et attaquer ses adversaires sur cette question.

Ceux-ci, qu'ils le veuillent ou non, devront établir leur position et, surtout, leur crédibilité quant à leur capacité de défendre les intérêts du Québec face à Ottawa. L'ADQ préférerait passer cette question sous silence, en particulier depuis les discours de Mario Dumont à Toronto. Le PLQ a toujours une pente importante à remonter auprès de l'électorat francophone sur cette question. La seule façon, pour eux, de répondre au PQ sur cet enjeu serait de l'attaquer en reliant l'idée de souveraineté à la tenue d'un référendum au cours du prochain mandat.

Ce contexte de grisaille marque-t-il pour autant la fin du débat constitutionnel? Certainement pas puisque aucun gouvernement ne peut ignorer ses relations avec Ottawa qui ne sont pas toujours – c'est le moins qu'on puisse dire – au beau fixe. Il doit se montrer tout autant ferme que conciliant et, surtout, toujours capable de défendre les intérêts du Québec.

LE MODÈLE QUÉBÉCOIS

Ce que l'on a appelé le modèle québécois devrait mobiliser une bonne partie du débat électoral. Ce modèle est issu de la Révolution tranquille et fait référence à l'interventionnisme de l'État québécois non seulement dans le domaine social et les



Sur la question nationale, le PQ doit se montrer prudent : il ne peut parler beaucoup de souveraineté, mais il ne peut non plus complètement l'ignorer. C'est en mettant l'accent sur ses dernières positions face au fédéral et ses derniers gains qu'il peut le mieux montrer sa capacité à défendre les intérêts du Québec.

secteurs de l'éducation et de la culture, mais aussi dans le domaine économique où l'État québécois a joué un rôle important. En même temps, sous l'égide de l'État s'est développée une certaine solidarité sociale reposant sur la notion d'égalité ou d'égalisation entre les individus, selon le principe qu'il est plus facile d'être solidaire dans l'égalité que dans les inégalités trop profondes.

Le PQ se montre toujours le défenseur le plus ardent de ce modèle, comme en témoignent ses engagements sociaux au chapitre des garderies et de la lutte contre la pauvreté, de même que sa volonté de concilier le travail et la famille qui s'annonce comme un enjeu important de la campagne électorale. Ses dernières interventions en matière économique s'inscrivent dans la lignée de ce modèle québécois où l'État fournit le coup de pouce nécessaire pour assurer des investissements privés et rassurer les investisseurs.

Ce rôle important accordé à l'État québécois est aujourd'hui remis en cause, un peu moins par le PLQ et davantage par l'ADQ. Certes, les libéraux ont déjà cherché à questionner ce modèle avec les Gobeil, Fortier et Macdonald du gouvernement Bourassa de 1985. Cette première tentative s'est soldée par un échec et a conduit au départ des principaux tenants d'une remise en cause de l'État. De même, Jean Charest a déjà voulu revoir ce modèle, ce qui ne l'a pas servi à la dernière élection face à un Lucien Bouchard qui l'a défendu avec ardeur.

L'ADQ prend aujourd'hui la relève des libéraux en promettant la réduction de la taille de l'État, la remise en cause de la sécurité d'emploi dans le secteur public, sans oublier un ou des projets-pilotes en ce qui a trait aux bons d'éducation. Certains aspects du programme de l'ADQ s'inscrivent dans la vision néo-libérale qui tend à dominer de plus en plus le discours politique, alors que le PQ aime rappeler qu'il est toujours le plus fervent défenseur de la social-démocratie. Le PLQ occupe plutôt une position mitoyenne entre ces deux pôles de l'échiquier politique. Une telle position peut

apparaître, aux yeux de l'électorat, comme une position de sagesse en même temps qu'une position de faiblesse, ce qui ne serait pas de nature à favoriser les libéraux.

À défaut de s'attaquer directement au modèle lui-même et à la réduction de l'État, les deux principaux partis d'opposition vont peut-être se concentrer sur des thèmes plus « accrocheurs » : pour le PLQ, la réduction des impôts ; pour l'ADQ, la réduction de la dette.

Sur ces enjeux fondamentaux de la place du Québec dans la fédération canadienne et du rôle de l'État et du modèle québécois vont se greffer d'autres enjeux tout aussi importants, du moins aux yeux d'une bonne partie de l'électorat. Je songe, en particulier, aux problèmes récurrents qui se posent dans le secteur de la santé, secteur qui m'apparaît toujours comme un gouffre sans fond où les dépenses croissent plus rapidement que la croissance du PIB et des recettes gouvernementales. Chaque parti apportera ses solutions pour « régler » un problème qui, finalement, ne sera jamais réglé.

Attaquer le bilan gouvernemental a toujours constitué une arme privilégiée pour les partis d'opposition. Si le bilan économique et même social du PQ est plutôt reluisant, celui en santé de même que les récents déboires de la Caisse de dépôt et placement vont sûrement fournir d'importantes munitions à l'ADQ et au PLQ, ce dernier promettant d'ailleurs de faire de la santé son principal cheval de bataille.

ET L'AVENIR DES CHEFS?

La prochaine campagne électorale met en lice trois principaux protagonistes qui ont tous les trois la prétention et la volonté de former le prochain gouvernement. Ce qui est un facteur nouveau par rapport à ce qui s'est passé depuis plus de 25 ans. Normalement, un seul devrait gagner son pari, à moins d'avoir un gouvernement minoritaire, ce que n'indiquent pas nécessairement les derniers sondages. Même dans ce cas, il est peu

probable que l'on ait une véritable coalition pour former le gouvernement.

Alors qu'il y a moins d'un an, les analystes prévoient la disparition du PQ, tel ne semble pas le cas à l'heure actuelle. Au contraire, le PQ est en nette remontée dans les sondages. Dans le cas d'un défaite, il y a fort à parier que les militants péquistes voudront se tourner, à plus ou moins brève échéance, vers un autre chef pour assurer la relance, forçant ainsi Bernard Landry à prendre une retraite anticipée et, en même temps, à vivre des jours plus heureux avec sa nouvelle conjointe.

Si les libéraux ne parviennent pas à déloger le PQ et se retrouvent de nouveau dans l'opposition, il est fort probable que, là aussi, on verra changer de chef et se tourner vers un « nouveau sauveur » susceptible de ramener le parti au pouvoir. Au PQ comme au PLQ, cette élection est cruciale pour déterminer qui formera le gouvernement et qui formera l'opposition officielle. Dans un cas comme dans l'autre, les chefs jouent finalement leur tête.

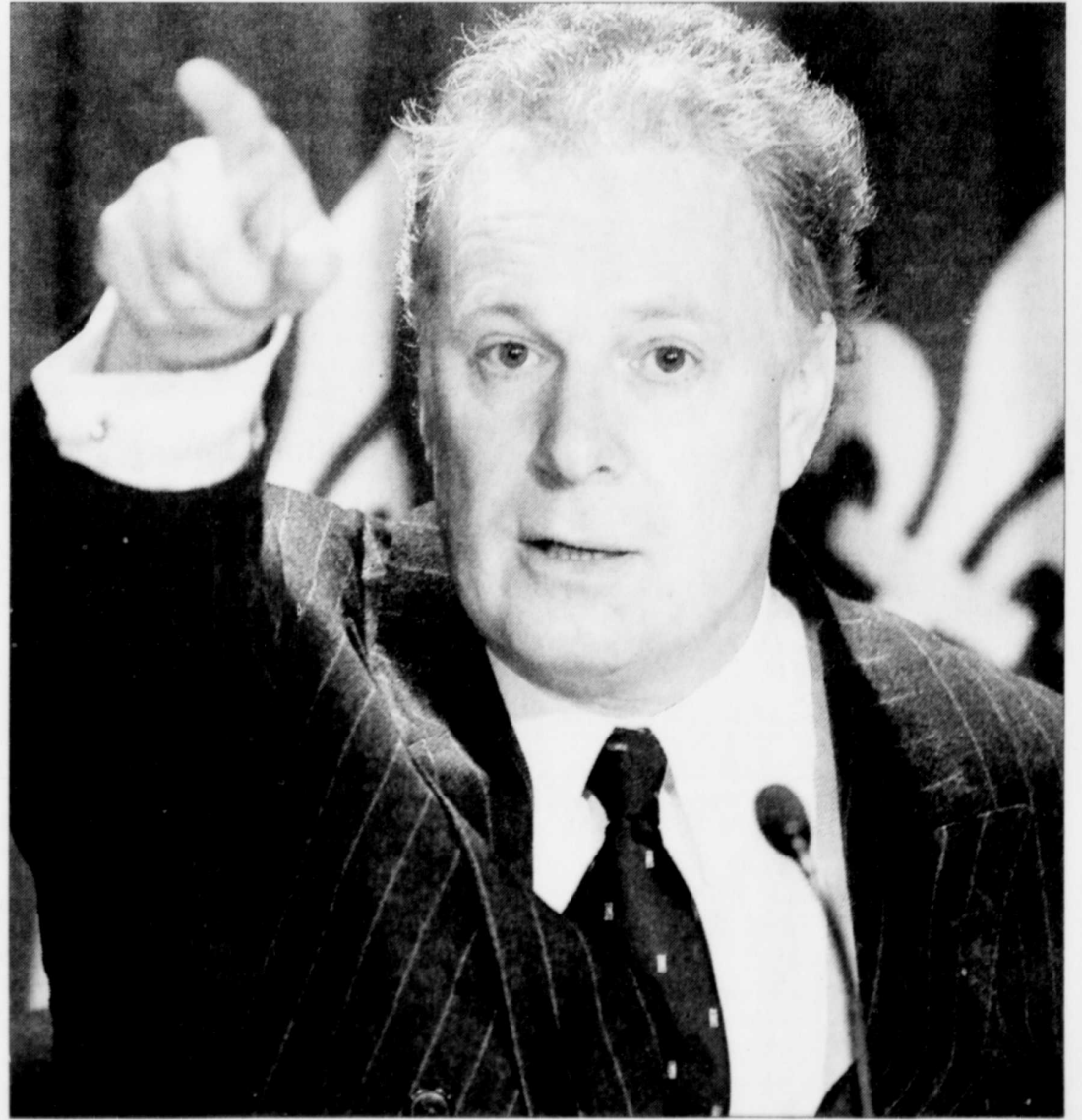
À l'ADQ, la situation se présente différemment. Si ce parti forme le prochain gouvernement, l'enjeu le plus fondamental pour Mario Dumont sera de tenir unie, dans le partage d'une même orientation politique, cette coalition assez hétéroclite de candidats fédéralistes et souverainistes, de gauche et de droite, tous unis par une volonté de changement, sans que chacun ait la même vision de la voie à suivre pour y arriver.

Si l'ADQ se retrouve dans l'opposition et accroît son nombre de députés, les militants adéquistes n'auront aucune raison de laisser de côté celui qui a pleinement incarné jusqu'ici le parti. Mario Dumont aura alors réussi à élargir le débat politique au Québec et à proposer une solution de rechange à la lutte à deux qui a dominé la vie politique.

Mais une campagne électorale est souvent marquée de nombreux rebondissements. Que nous réserve la campagne qui s'amorce? C'est une histoire à suivre – plus passionnante à mon sens que celle de *Star Académie* – dont on connaîtra le dénouement le 14 avril.



Si l'ADQ forme le prochain gouvernement, le défi de Mario Dumont sera de tenir unie sa coalition assez hétéroclite de candidats fédéralistes et souverainistes, de gauche et de droite.



À défaut de s'attaquer directement au modèle québécois et à la réduction de l'État, Jean Charest et le PLQ vont peut-être se concentrer sur des thèmes plus « accrocheurs » comme la réduction des impôts.

Le singe déménagera avec ses parents

■ Les parents du petit singe de Braza né « illégalement » à la Faune domestique suivront finalement leur rejeton au jardin zoologique Chery Book, au Nouveau-Brunswick. Le propriétaire de l'animalerie, André Roy, en a décidé ainsi pour préserver la santé des trois bêtes. S'il avait décidé de garder le géniteur, M. Roy aurait été dans l'obligation de le faire stériliser, tel que la loi l'exige. « La stérilisation pourrait entraîner une infection post-opératoire qui pourrait le faire mourir », a expliqué M. Roy. Par la suite, la femelle seule et très âgée pourrait mourir de chagrin. La petite famille sera remise au zoo de Québec pour un examen complet d'ici le 30 avril. Elle sera par la suite déplacée vers le zoo Chery Book. Bref, tout est bien qui finit bien... É.F.

Les porcheries seront de la campagne

■ À l'occasion de la campagne électorale, le comité lévisien STOPPP sera du débat politique en réclamant notamment une réglementation sur les porcheries, a fait savoir le président du groupe vert, Gerry Fassett. « STOPPP sera à la recherche de politiciens courageux, décidés à s'affirmer en faveur d'une réglementation sévère et vigilante contre toute nouvelle porcherie à Lévis, en vue de la protection de notre santé et de celle de nos enfants », a précisé M. Fassett. Selon le constat du groupe, Lévis fait partie de la liste des

municipalités en surplus de fumier et on y retrouve 90% des élevages porcins de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). « Nos élus municipaux ont démontré qu'ils veulent réglementer de façon à protéger la santé des citoyens ainsi que la qualité de l'air et de l'eau. Le gouvernement québécois a choisi de rejeter cette avenue, jugée contraire à la Loi sur le droit de produire », a ajouté M. Fassett, notant que « la force collective » de son groupe s'exprimera le jour du scrutin comme elle l'a fait dans le quartier Pintendre-Pointe-Lévy lors de l'élection municipale, en novembre 2001. M.S.-P.

La Grande-Plée-Bleue protégée

■ Depuis longtemps sur la liste québécoise des réserves écologiques potentielles, la tourbière de la Grande-Plée-Bleue sera l'objet d'un protocole d'entente entre la Ville de Lévis et le ministère de l'Environnement. Le protocole, qui vient de recevoir l'aval des élus lévisiens, fait de la ville de Jean Garon et du ministère de l'Environnement des partenaires dans le projet d'une réserve écologique à accès restreint qui sera constitué au cœur de la tourbière lévisienne. Le projet qui sera en quelque sorte doublé par la mise en place, dans la périphérie de la Plée-Bleue, d'une zone de conservation où pourront être développées des activités d'observation, d'éducation et d'interprétation. « Il s'agit d'une étape importante pour la préservation de cette tourbière, la seule présentant l'avantage d'être située au sein d'une ville de 125 000 habitants », a indiqué l'administration Garon. M.S.-P.

ÉCRASEMENT À SAINT-VALÈRE

Le pilote tentait de repérer un sanglier

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

■ VICTORIAVILLE — Claude Paillé, 53 ans, volait à très basse altitude, vraisemblablement pour tenter de repérer un sanglier au sol, lorsque son avion ultraléger s'est écrasé il y a 10 jours dans un champ de Saint-Valère, près de Victoriaville.

C'est du moins ce qu'a révélé l'enquête menée par le Bureau de la sécurité des transports (BST) du Canada.

« La cause de l'écrasement ne serait pas une défaillance mécanique.

Selon nos informations, M. Paillé essayait de repérer un sanglier au sol et aurait été vu volant à 500 ou 600 pieds du sol », expliquait hier l'enquêteur Marc Fernandez, du BST.

« Malheureusement, il est vraisemblablement arrivé ce qui survient souvent lorsqu'un pilote tente de repérer un animal en volant à basse altitude : il oublie un peu ses in-

struments de vol pour se concentrer sur l'extérieur », poursuit-il. M. Fernandez a précisé que lors d'un vol à basse altitude, un pilote qui regarde le sol défilant sous lui peut avoir l'illusion qu'il circule rapidement s'il a le vent dans le dos et réduire sa puissance en conséquence. Dans de telles situations, un avion ultraléger peut parfois « décrocher ».

BASSE ALTITUDE

« M. Paillé aurait effectué un virage serré vers la gauche au bout d'une terre et c'est là que l'avion aurait « décroché » et serait parti en pic. S'il avait été à 1000 pieds dans les airs, l'aviateur aurait pu reprendre le contrôle de son aéronef, ce qui était cependant impossible à une si basse altitude », a expliqué M. Fernandez.

Claude Paillé, un pilote d'expérience, survolait ce secteur quelques fois par semaine avec son ultraléger muni de skis.

C'est le propriétaire de la terre agricole où a eu lieu l'écrasement qui a avisé les policiers après avoir constaté le crash.

L'avion a décroché après un virage serré à gauche

WÔ MINUTE!

NE PERDEZ PAS LE TEMPS DE L'ENTREPRISE. PARTAGEZ-LE.

FORFAIT PETITE ENTREPRISE

UNE SEULE BANQUE DE MINUTES PEUT ÊTRE PARTAGÉE ENTRE 9 EMPLOYÉS, À PARTIR DE 40 \$ POUR 2 UTILISATEURS.

Offert en forfaits de 200 à 5 000 minutes. Appels gratuits entre les usagers du forfait. 20 appels gratuits au bureau, par mois, par usager. Une seule facture détaillée.

2 mois GRATUITS

Activez un nouveau forfait *Petite entreprise* et obtenez 2 mois de service gratuits* pour chaque téléphone supplémentaire.

www.bell.ca/2mois

Appelez au **1 888 454-5341**

ou passez dans un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité.

allez-y



*L'offre se termine le 30 avril 2003, s'applique aux nouvelles activations au forfait Petite entreprise, ne peut être jumelée à aucune autre offre et est sujette à changements sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

Espace Bell

Alma
Plaza 1
(418) 662-0469

Chicoutimi
1915, boul. Talbot
(418) 696-0506

Place du Royaume
(418) 693-1188

Gaspé
157, boul. de Gaspé
(418) 368-5004

Havre St-Pierre
111 B, rue Boréale
(418) 538-1301

Lévis
Galeries Chagnon
(418) 833-3848

Maria
111, boul. Perron O.
(418) 759-5225

Matane
1105, rue du Phare O.
(418) 562-9000

Québec
1171, boul. Charest Ouest
(418) 687-2121

1100, rue Bouvier,
bureau 350
(418) 627-6000

Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555

Les Galeries de
la Capitale (kiosque)
(418) 627-8962

Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292

Rimouski
341, 2^e rue Est
(418) 722-7717

76, rue St-Germain Ouest
(418) 723-8371

Rivière-du-Loup
Centre commercial
Rivière-du-Loup
(418) 868-8888

Sept-Îles
1230, boul. Laure
(418) 962-6568

Ste-Foy
2785, boul. Laurier
(418) 650-1000

Place Laurier
(418) 658-8678

FUTURESHOP Dumoulin STEREO
Aussi offert chez les agents autorisés et dépositaires Bell Mobilité.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

CRÉDITS D'IMPÔT AUX JEUNES DIPLÔMÉS

Le bonheur pour Dave et Josianne

Déjà trop tard pour d'autres

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

■ GASPÉ — Dave Synnott, 21 ans, et Josianne Boulay, 18 ans, partiront cet automne étudier à Québec, lui en informatique, elle en enseignement préscolaire et primaire. Les crédits d'impôt aux nouveaux diplômés qui travailleront dans les régions-ressources et éloignées, accordés mardi dans le budget de M^{me} Pauline Marois, titillent leur envie de revenir s'établir dans leur Gaspésie natale.

« Déjà que j'ai le goût de revenir, c'est encore plus tentant », lance la jeune femme, originaire de l'Anse-au-Griffon. « Un montant de 8000 \$ en crédit d'impôt, tu craches pas là-dessus ! » Et comme les régions subiront, à l'instar du reste de la province, de nombreux départs à la retraite dans le secteur de l'éducation dans les années à venir, elle est convaincue qu'elle pourra facilement dénicher un emploi en Gaspésie une fois son baccalauréat terminé, dans quatre ans. Dave suivra sa dulcinée dans la capitale pour parfaire sa formation en informatique. « Veut, veut pas, on a notre région à cœur, et on veut revenir. Si j'ai une ouverture pour un emploi, ce sera intéressant de pouvoir compter en plus sur les crédits d'impôt. Mais tant qu'à aller dans une ré-

gion, je privilégierais celle de ma naissance. » Bien sûr, en retournant aux études, Dave contractera un deuxième prêt étudiant. Le crédit d'impôt maximal de 8000 \$ lui permettrait, entre autres, d'absorber cette dette supplémentaire.

Et que dire des stages, dont le crédit d'impôt sera aussi doublé pour ceux qui les feront en région ? Dave est aux oiseaux : son programme universitaire prévoit justement un programme coopératif. « Ça me motivera à choisir cette voie et à revenir en Gaspésie pour mes stages. Du coup, ça me permettra de rester quelque temps chez mes parents, économiser un peu d'argent, et me faire des contacts dans le coin. »

PAS D'EMPLOI POUR CATHY

Cathy Dion, 25 ans, originaire de Baie-Comeau, a terminé un baccalauréat en diététique en 1999. Depuis, elle travaille à Québec, cumulant les emplois pour obtenir une tâche pleine dans son domaine. Il est trop tard pour elle, les crédits d'impôt de M^{me} Marois ne pourraient lui être d'aucun secours si elle souhaitait maintenant retourner dans sa région natale. Mais elle considère tout de même l'initiative intéressante.

« Si le crédit d'impôt m'était accessible, c'est sûr que je regarderais les possibilités pour retourner sur la Côte-Nord. Mais à long terme, une seule année de crédit ne serait pas suffisante pour me convaincre de faire le saut et de déménager. Oui, j'aime mon coin de pays, je ne l'ai pas renié, mais je n'y suis pas retournée, d'abord parce que je n'avais pas d'emploi. »



Dave Synnott et sa conjointe, Josianne Boulay



Cathy Dion, 25 ans, ne retournera pas à Baie-Comeau.

ÉLECTIONS PROVINCIALES L'autoroute 20 sera au cœur du débat dans Rimouski

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La campagne électorale dans Rimouski débutera réellement lundi sur les chapeaux de roues par la visite du ministre délégué aux Transports, Jacques Baril, lors de l'investiture de la députée et candidate du PQ, Solange Charest.

Une présence ministérielle qui soulèvera de nouveau la question du prolongement de l'autoroute 20 de Cacouna à Rimouski.

Les candidats du Parti libéral (PLQ), Éric Forest, et de l'Action démocratique (ADQ), Stéphane Laforest, donneront le coup d'envoi de leur campagne ce matin en abordant ce thème. « Seuls les ministres en titre peuvent annoncer des dossiers qui relèvent de leur compétence durant la campagne électorale. Mais la 20 demeurera toujours une priorité pour la députée de Rimouski. Tout ce qui a été annoncé dans le passé pour le tronçon Cacouna-Trois-Pistoles se fera. Mes engagements pour la 20, on les fera connaître en temps opportun », a prudemment déclaré M^{me} Charest, qui sollicite un troisième mandat.

Transports Québec modifie présentement le tracé du tronçon Cacouna-Trois-Pistoles, qui doit recevoir le feu vert de l'Environnement.

Les deux autres grands partis feront du prolongement de la 20 l'un des thèmes de leur campagne. L'ADQ, qui veut diminuer massivement les impôts et le fardeau de la dette, réussirait, affirme le candidat Stéphane Laforest, à financer sa part des travaux du prolongement de la 20 Cacouna-Bic.

« On ne parle pas d'une façon générale de réduction du budget des transports, mais on veut plutôt réaffecter des sommes qui passent en lourdeur administrative pour que les décisions se prennent en régions. La

part du fédéral responsable de la route transcanadienne est tout à fait nécessaire. Ce sera à négocier. »

Le candidat libéral Éric Forest intégrera ce dossier à sa campagne. « C'est clair que pour nous, le prolongement de la 20 fait partie des infrastructures nécessaires au développement régional, comme la santé, et qu'on devra associer le gouvernement fédéral au financement du prolongement de la 20. »

La section Sainte-Luce-Mont-Joli de la

20, entre Rimouski et Mont-Joli, semble toutefois promise à un plus grand avenir, du moins à court terme.

« Je viens de parler au ministre Baril, et je me suis assurée qu'il y avait les montants dont nous avons besoin pour prolonger la 20 jusqu'à Mont-Joli. Il y a 200 millions \$ de plus pour le ministère des Transports dans le budget. Le ministre m'a dit de ne pas inquiéter s'il avait la somme de 200 M \$ », a raconté la députée de Matapédia, M^{me} Danielle Doyer.

Le Bloc veut un retour à la réglementation du transport aérien dans les régions

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

MATANE — Le Bloc québécois proposera des solutions pour régler la crise qui secoue le transport aérien en région.

« La déréglementation des transports est une illusion, affirme le porte-parole du Bloc en matière de transports, Mario Laframboise. Depuis qu'Ottawa a déréglementé le transport aérien, les grandes entreprises boudent les régions du Québec. Il faut donc revenir en arrière pour imposer une réglementation qui permettrait d'assurer un service adéquat à un prix abordable. »

Pour le député, « la solution passe également par des investissements de l'État dans les transports. Québec réserve des blocs de sièges pour aider les compagnies aériennes alors qu'Ottawa refuse de le faire. Nous croyons que le fédéral doit agir pour assurer le service en région. »

« La création de coopératives d'aviation, soutenues par les gouvernements, constitue également une avenue intéressante, ajoute M. Laframboise. Je crains toutefois que des entreprises en croissance lorgnent vers des lignes plus lucratives et soient alors écrasées par des gros transporteurs. »

Le parti indépendantiste demande également que la taxe pour la sécurité soit abolie dans les aéroports régionaux.

Des solutions seront proposées dans une « politique » qui sera déposée en mai par le Bloc québécois. Cette politique abordera tous les types des transports au Canada, y compris l'autocar. Les bloquistes craignent d'ailleurs que cette industrie fasse l'objet d'une déréglementation.

Les usagers de l'est de la province doivent composer avec des horaires peu adaptés et des tarifs élevés s'ils désirent se rendre dans les grands centres. Hier, par exemple, il fallait déboursier 385 \$ (avant taxes) pour un aller simple entre les Îles-de-la-Madeleine et Québec. Or, il était possible d'obtenir, dans le site Internet d'Air Canada, un vol Halifax-Montréal à 64 \$ plus les taxes applicables.



M^{me} Solange Charest



M. Éric Forest

PLAN DE CHASSE À L'ORIGNAL DE 2004 À 2010 Faune et parcs Québec et les chasseurs en désaccord

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

CARLETON — La division gaspésienne de la Fédération québécoise de la faune, qui représente des milliers de chasseurs, et la Société faune et parcs du Québec, responsable pour l'État de la gestion de la faune, divergent fortement d'opinion sur la façon de gérer le cheptel d'originaux en Gaspésie.

Les chasseurs craignent que l'instauration du plan de gestion 2004-2010 de l'original, tel que le préconise la Société faune et parcs, ne débouche sur une baisse trop abrupte du nombre de femelles, et par conséquent du cheptel au complet.

Estimant que le cheptel gaspésien risque d'atteindre un niveau trop élevé avant 2010, la Société faune et parcs suggère que la chasse à la femelle soit autorisée une année sur deux. Mais les chasseurs estiment que le taux actuel de succès de la chasse à la femelle fait peser une menace trop grande sur le cheptel. Présentement, la chasse à la femelle est permise à tous les ans, mais en vertu d'un nombre de permis fixé avant la saison.

« En 2002, 1000 permis de chasse à la femelle ont été émis et 450 femelles ont été abattues, pour un taux de succès de 45 %. C'est bien plus fort que le taux de succès moyen, qui se situe à 20 ou 21 % quand on inclut les mâles et les veaux. On croit que 15 000 chasseurs d'originaux seront actifs en Gaspésie en 2003 et que près de 3000 femelles seraient abattues une année sur deux. Si le plan est applicable en 2004, le cheptel sera à terre avant 2010 », analyse Roger-Guy Poirier, président de la Fédération québécoise de la faune, secteur Gaspésie-Îles-Îles.

M. Poirier estime qu'il est moins risqué de

continuer à fixer tous les ans un nombre de permis de femelles, quitte à l'ajuster à la hausse si le cheptel monte trop vite. « Nous serions prêts à augmenter le nombre de permis de femelles à 1500 pour 2003. C'est 500 de plus qu'en 2002. En s'ajustant à chaque année, c'est moins risqué que d'instaurer un plan rigide pour sept ans », dit-il.

Environ 3300 originaux ont été abattus en Gaspésie en 2002. Actuellement, il y aurait 6,7 originaux par bloc de 10 km² en Gaspésie, une concentration de deux à cinq fois supérieure à ce qu'on retrouve ailleurs au Québec. Le taux de succès de chasse dans la péninsule est d'ailleurs de deux à trois fois plus élevé que dans le reste de la province, et les retombées dépassent 35 millions \$ par année.

Le biologiste Gilles Landry, de la Société faune et parcs, estime que le mode de prélèvement restrictif, tel que défendu par la Fédération québécoise de la faune, risque de faire grimper la concentration d'originaux au-delà du seuil de 10 à 12 spécimens par 10 km².

« À une telle concentration, on dépasse la capacité de support de l'habitat. Les autres régions appliquent l'alternance pour la chasse de la femelle, et la population croît quand même. Ça donne également la chance à tous les chasseurs d'abattre une femelle. Et le taux de succès actuel de la chasse à la femelle est faussé, parce que des chasseurs échangent des permis », conclut le biologiste.

Aucune décision n'est encore prise au sujet du mode de prélèvement des originaux femelles en Gaspésie, mais les chasseurs et les gestionnaires de l'État auront l'occasion de s'expliquer, samedi, lors de la réunion annuelle de la Fédération québécoise de la faune, à Grande-Rivière.



LE MONDE DU CAFÉ

GUY MARMEN, président, Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent
« Le Café du Monde offre une porte ouverte sur un site exceptionnel dans le Vieux-Québec, avec une vue imprenable sur le Saint-Laurent. Moi-même pilote sur le Saint-Laurent, j'apprécie l'ambiance chaleureuse et la bonne cuisine du Café du Monde. »

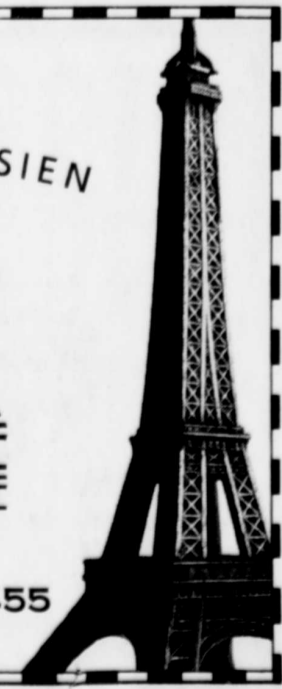
Paris dans l'air, Paris dans l'assiette
84, RUE DALHOUSIE VIEUX-PORT DE QUÉBEC
TERMINAL DE CROISIÈRES
WWW.LECAFEDUMONDE.COM

BISTRO PARISIEN

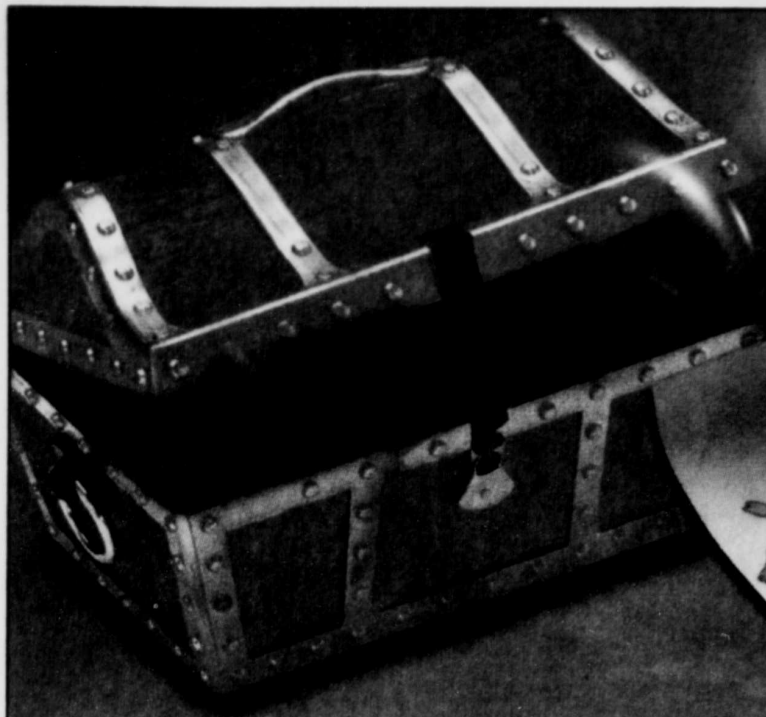


LE CAFÉ DU MONDE

RSVP
418-692-4455



Coffre aux Trésors\$



Gagnez un voyage pour 2 personnes à Paradise Island



Valeur de 700\$

ou gagnez un des 500 téléviseurs à écran plat 27 pouces SHARP

Certificat-cadeau

50\$

applicable sur tout achat minimum de 500\$ sur tous les électroménagers

Frigo

Cuisinière 30 po (274971)

- Dessort en verre avec fluorescent
- Four à nettoyage facile
- Surface de cuisson en verre Euro-Kero
- Minuterie électronique



Cuisinière 819⁹⁵\$
- certificat-cadeau 50⁰⁰\$

769⁹⁵ 21³⁹
par mois

18 pi cu



Réfrigérateur (227524)

- 2 tablettes en verre sécurisées • Drain à vitesse
- 2 tiroirs à légumes, dont un avec bannière ajustable

Réfrigérateur 759⁹⁵\$
- certificat-cadeau 50⁰⁰\$

709⁹⁵ 19⁷²
par mois

climatiseurs



Danby

Climatiseur (229065)

- 4 DANS 1: déshumidificateur, climatiseur, ventilateur et chauffette
- 7500 BTU

Climatiseur 699⁹⁵\$
- certificat-cadeau 50⁰⁰\$

649⁹⁵ 18⁰⁵
par mois

Climatiseur mobile



Super capacité

Ensemble 909⁹⁵\$
- certificat-cadeau 50⁰⁰\$

859⁹⁵ 23⁸⁹
par mois



Laveuse (258502)

- SUPER CAPACITÉ
- 6 cycles
- Choix de 3 températures



Sècheuse (257574)

- EXTRA GRANDE CAPACITÉ
- 4 cycles
- Choix de 3 températures
- Porte réversible

199⁹⁵ 5⁵⁵
par mois

Danby

Climatiseur (207556)

- 5000 BTU

Profitez de nos facilités de paiement en 36 versements

2100\$ en certificats-cadeaux à l'intérieur!



LIVRAISON et SERVICE GRATUITS

TANGUAY

LES SAULES
4875, boul. de l'Ornière
1 800 563-4411
(418) 871-4411

BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
1 800 563-6282
(418) 667-6282

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dallaire
1 800 563-4511
(418) 833-4511

SAINT-GEORGES DE BEAUC
8955, boul. Lacroix
1 877 295-4411
(418) 226-4411

RIMOUSKI
822, boul. Sainte-Anne, Route 132
1 800 463-4411
(418) 725-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1 800 510-4711
(418) 867-4711

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
1 800 465-2200
(819) 373-1111

SAGUENAY
1990, boul. Talbot
1 800 363-4711
(418) 698-4411

Les certificats-cadeaux ne sont pas monnayables et ne s'appliquent pas sur les achats antérieurs. Limite d'un coupon par achat et ne peut être jumelé à une autre offre. Valable jusqu'au 23 mars 2003. Si le décodage de votre dépliant révèle un téléviseur (282064), et si vous répondez à une question mathématique réglementaire, celui-ci vous sera remis immédiatement. Règlement disponible dans les magasins et sur www.tanguay.ca.